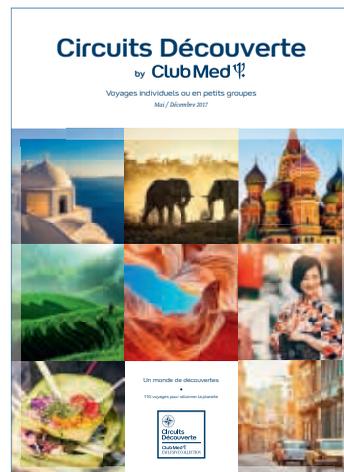
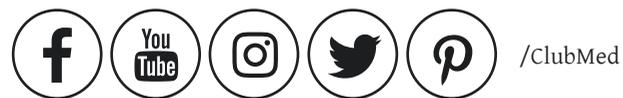


POUR DÉCOUVRIR D'AUTRES EXPÉRIENCES

# Club Med Ψ



Prolongez l'expérience sur les réseaux sociaux



Partagez vos instants de bonheur avec #ClubMed et donnez-nous votre avis sur tripadvisor\*

Clubmed.fr +

0 810 810 810 Service 0,05 € / min + prix appel



Le Club Med réaffirme son engagement pour un tourisme durable en signant le code mondial d'éthique du tourisme. Découvrez le code mondial d'éthique du tourisme sur le site de l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) : <http://ethics.unwto.org/fr/content/le-code-mondial-d-ethique-du-tourisme>

Plus d'informations sur la démarche durable du Club Med : [www.developpementdurable.clubmed](http://www.developpementdurable.clubmed)

# Club Med Ψ

Destinations Soleil - Avril 2017 / Avril 2018

50 Villages dans les plus beaux endroits du monde



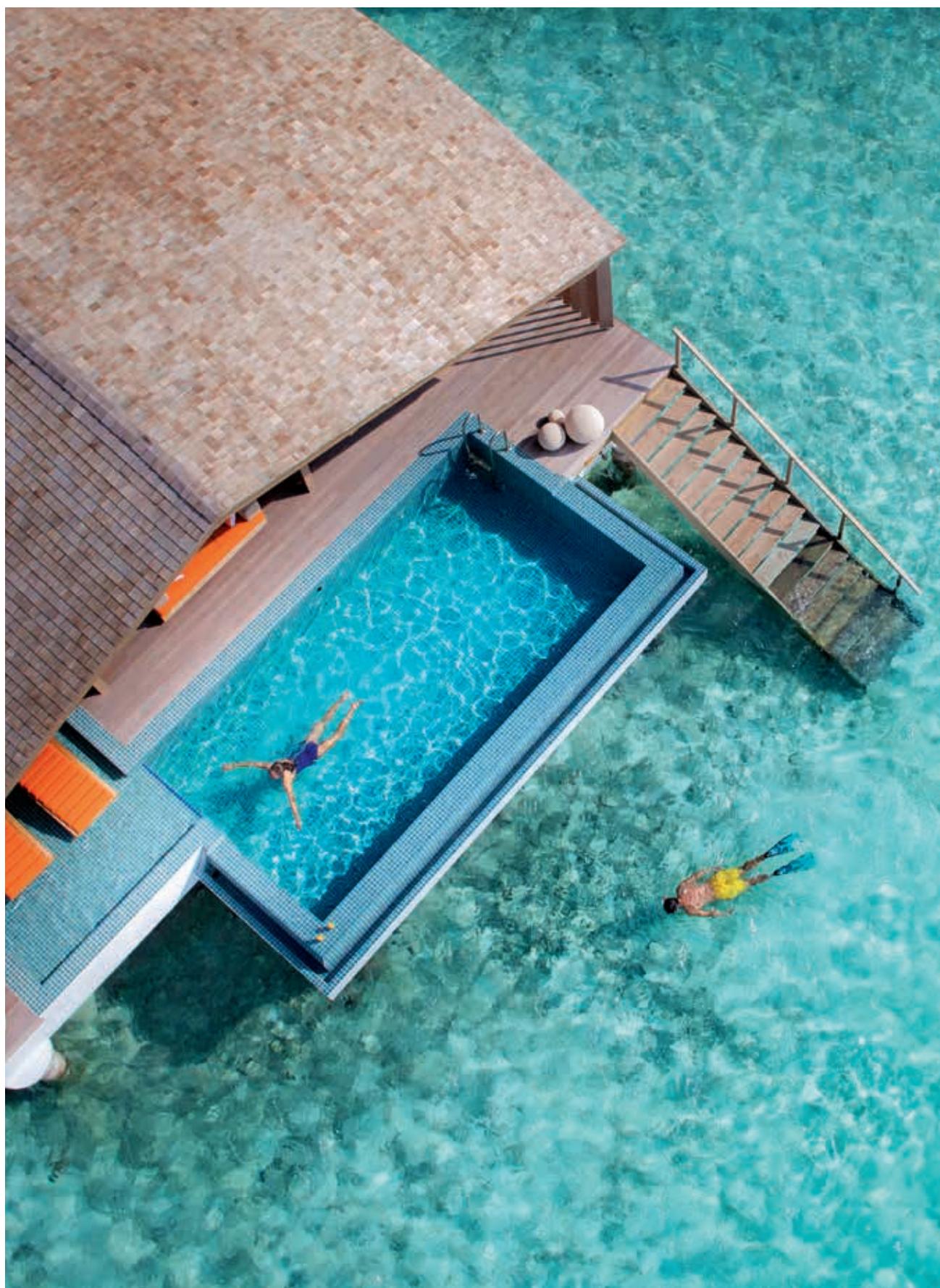
Nos G.M® sont nos meilleurs ambassadeurs

◆

Merci à nos G.M® de signer notre couverture de leurs plus beaux souvenirs de vacances

#ClubMed





## ÉDITO / SOMMAIRE

Vous avez envie de céder à vos envies ? Cette saison, en partant au Club Med, profitez de services exclusifs !



Avec un encadrement dès 4 mois par nos G.O® spécialisés, donnez à vos enfants la chance de découvrir des activités insolites et de se faire des amis venus des 4 coins du monde, dans un environnement sécurisé.

Ou alors piquez une tête dans la piscine de l'espace zen, réservé aux adultes, pour un moment de pure détente.

Si vous vous sentez l'âme d'un acrobate, vous pouvez tenter le trapèze volant.

Ou bien, enfiler votre maillot pour une virée en ski nautique.

Vous pouvez aussi simplement lézarder sur une plage paradisiaque.

Ou déguster les meilleures spécialités locales en admirant la mer.

Ou faire tout ça en même temps !

Du professionnalisme et de la gentillesse de nos G.O® à la qualité de nos services, tout est là pour vous étonner !

*Henri*

**Henri Giscard d'Estaing**, Président-Directeur Général



**RECHERCHE RAPIDE :**

**TROUVEZ VOTRE SÉJOUR IDÉAL P. 94 À 97**

Vos critères, vos vacances : fan de golf, professionnel de la détente ? En famille ou en amoureux ? Le Village de vos rêves vous attend !

<b>04</b>	<b>On aime</b>
04	La simplicité
06	Les nouveautés
09	Les bons plans
10	La carte aux découvertes
<b>12</b>	<b>Asie &amp; Océan Indien</b>
12	Maldives, Villas de Finolhu
14	Maldives, Kani
16	Île Maurice, Villas d'Albion
18	Île Maurice, La Plantation d'Albion Club Med
20	Île Maurice, La Pointe aux Canoniers
22	Indonésie, Bali
23	Indonésie, Bintan Island
24	Thaïlande, Phuket
24	Malaisie, Cherating Beach
25	Chine, Guilin
26	Chine, Sanya
<b>28</b>	<b>Caraïbes &amp; Côtes Américaines</b>
28	République dominicaine, Punta Cana
30	Antilles, Guadeloupe, La Caravelle
32	Antilles, Martinique, Les Boucaniers
34	Bahamas, Columbus Isle
36	États-Unis, Floride, Sandpiper Bay
38	Mexique, Cancún Yucatán
40	Brésil, Rio das Pedras
<b>42</b>	<b>Caraïbes &amp; Méditerranée</b>
42	Croisières Club Med 2
<b>44</b>	<b>Europe &amp; Côtes Méditerranéennes</b>
44	Portugal, Da Balaia
46	Turquie, Palmiye
48	Turquie, Bodrum Palmiye
49	Turquie, Kemer
50	Grèce, Gregolimano
52	Italie, Sicile, Kamarina
53	Italie, Napitia
54	Italie, Prigelato Vialattea
56	France, Opio en Provence
58	France, Corse, Cargèse
59	France, Corse, Sant'Ambroggio
60	France, La Palmyre Atlantique
62	France, Vittel Golf Ermitage
63	France, Vittel le Parc
64	France, Appartements en Chalets de Valmorel
66	France, Valmorel
68	France, Peisey-Vallandry
69	France, Serre-Chevalier
69	France, Chamonix Mont-Blanc
<b>70</b>	<b>Afrique</b>
70	Maroc, Marrakech la Palmeraie
72	Maroc, Yasmina
74	Maroc, Agadir
74	Tunisie, Djerba la Douce
75	Sénégal, Cap Skirring
<b>77</b>	<b>Le Guide Très Pratique</b>



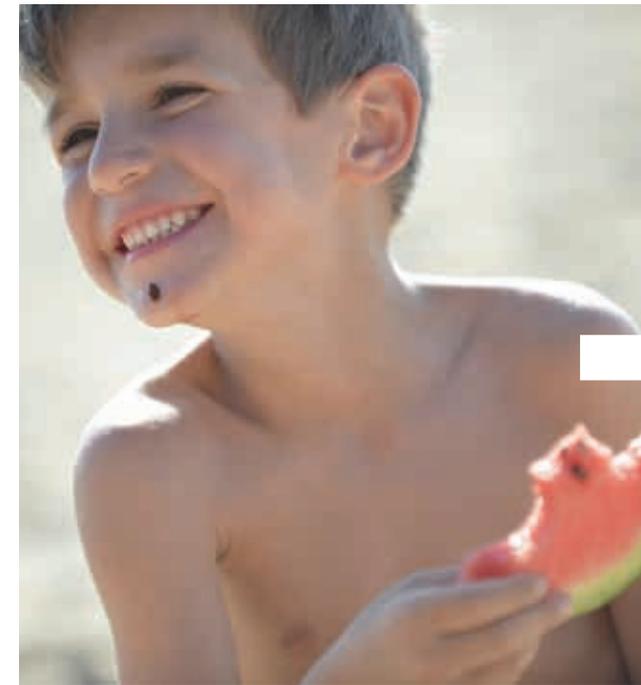
### VOYAGES LÉGERS

Billets et transfert jusqu'au Village sont prévus quand vous voyagez avec nous. Vous l'entendez l'appel du large ? Il vous entraîne vers l'une de nos 51 destinations soleil à travers le monde.



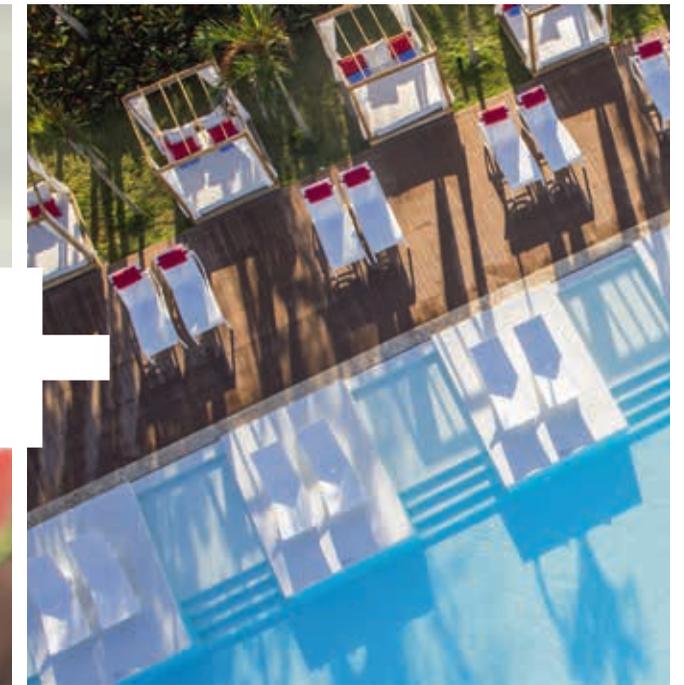
### QUARTIERS D'ÉTÉ

Le temps d'un séjour, réinventez votre quotidien. Dans votre chambre, Appartement en Chalet ou Villa privée, se mêlent créations de designers et inspiration locale.



### ENFANTS ÉVEILLÉS

Copains, sports, spectacles, cuisine. À 4 ou à 17 ans, vos enfants se révèlent dans nos Clubs !



### ADULTES REPOSÉS

Désireux de savourer des moments plus calmes ? En couple, entre amis ou encore célibataire, profitez d'espaces réservés aux plus de 18 ans.



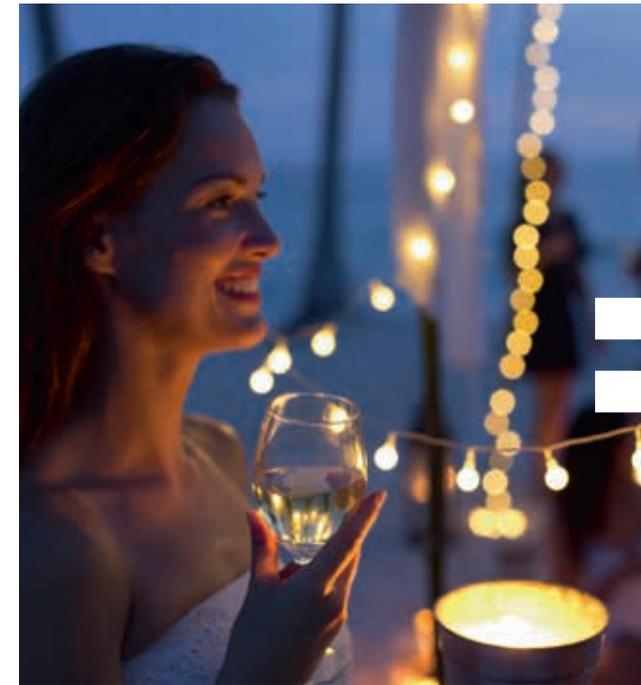
### SPORTS DÉCUPLÉS

Plus de 60 sports, à tester en cours collectifs ou en accès libre. Lancez-vous !



### MENUS APPROUVÉS

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter, apéritif et dîner... des moments gourmets assurés.



### SOIRÉES ENCHANTÉES

Chaque soir, un nouveau thème, une ambiance toujours chic et conviviale, et une animation assurée par nos G.O.®.

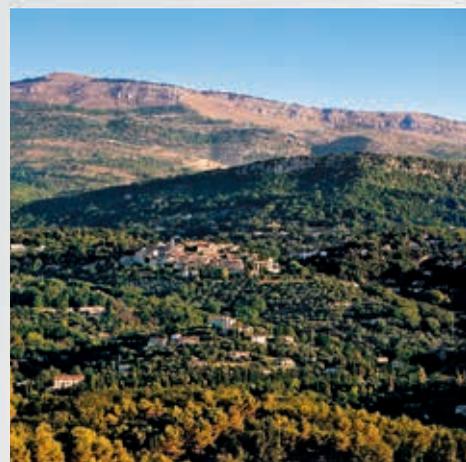
all inclusive  
VOUS AVEZ  
**TOUT**  
**COMPRIS<sup>(1)</sup>**

Lâchez prise. *Au Club Med, tout est inclus* et chaque minute de votre séjour est une minute de vraies vacances sans souci d'organisation !

### ENVIE DE PLUS<sup>(1)(2)</sup> ?

Clubs enfants de 4 mois à 3 ans, stages sportifs, forfaits Spa, excursions... faites-vous plaisir, c'est extra !





# TOUT NEUF

L'art du Cirque du Soleil pour se dépasser,  
des plages au bout du monde pour rêvasser,  
un Espace 5Ψ pour être cajolé...  
*et si vous succombiez aux dernières  
tentations de nos Villages ?*



ILLUSTRATION NON CONTRACTUELLE

## OPIO EN PROVENCE EN PISTE LES ÉTOILES

En matinée, révélez le sportif ou l'artiste qui sommeille en vous, grâce au nouvel espace CREATIF by Cirque du Soleil. Au déjeuner, savourez la cuisine provençale sur la terrasse du restaurant tout juste rénové. En fin de journée, contemplez l'olivieraie depuis le balcon de votre chambre. La nouveauté rythme vos journées !

Club Med Ψ  
**CREACTIVE**  
by CIRQUE DU SOLEIL



ILLUSTRATION NON CONTRACTUELLE



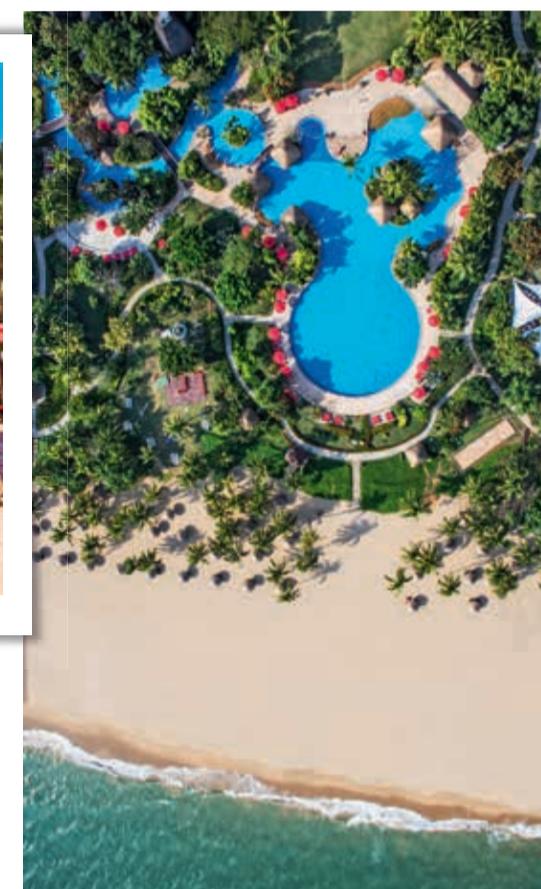
## RIO DAS PEDRAS ESPACE GRAND ÉCRIN

Tout nouveau tout beau, l'Espace 5Ψ "La Réserve" c'est le royaume du raffinement au cœur de la jungle brésilienne : 27 suites et 6 penthouses en majesté, un bar lounge, une piscine exclusive et un service de rêve. Une "Réserve" en or !



## SANYA SAINT TROP' EN CHINE

Une plage idyllique de sable fin bordée de palmiers ? C'est Sanya, au sud de l'île d'Hainan. Ou quand la Chine se pare de charme tropical, de culture ancestrale et d'art de vivre à la française.



# TOUTNEUF



## DA BALAIA ON PASSE AU VERT !

Souriez, vous êtes comblés ! Ressourcez-vous au calme, dans une piscine écologique à débordement surplombant l'océan, la pionnière du genre dans un Village Club Med. Profitez de la conciergerie d'exception pour swinguer sans compter sur l'un des plus beaux parcours de golf d'Algarve. Da Balaia, c'est le bonheur entre vert et mer !



### ESCAPADE À LISBONNE

Prenez le temps de savourer le charme de Lisbonne la rayonnante. La ville aux sept collines, ses mille ruelles secrètes, son tramway rétro dévalant des quartiers pittoresques, ses flâneries le long du Tage et ses architectures glorieuses, vous attendent pour quatre journées inoubliables !



Prenez une longueur d'avance ! Plus vite vous réservez, plus grand sera votre choix et meilleur sera votre prix.

Tout au long  
de l'année



# -15%

Garantie  
meilleure offre  
de la saison<sup>(1a)</sup> !

sur un large choix de dates de départ et de Villages, en réservant à 6 mois de votre départ.

Par exemple :

Partez en **Juillet 2017** → Réservez jusqu'au **31 janvier**

Partez en **Août 2017** → Réservez jusqu'au **28 février**

# -10%

en réservant entre 3 et 6 mois  
avant votre départ.

Par exemple :

Partez à **La Toussaint** → Réservez jusqu'au **31 juillet**

## Les petits c'est gratuit !

- de 6 ans  
séjour  
**offert**<sup>(2a)</sup>

6-11 ans  
jusqu'à  
**-50%**<sup>(2b)</sup>

12-17 ans  
jusqu'à  
**-20%**<sup>(2c)</sup>



# La carte aux découvertes

47 Villages, un voilier, des Villas et Chalets...  
le tour du monde du bonheur façon Club Med.



- LÉGENDE CARTE**
- Villas & Chalets Club Med
  - 5\* Villages luxe 5\*
  - 4\* 5\* Villages 4\* avec Espace 5\*
  - 4\* Villages premium 4\*
  - 3\* Villages confort 3\*

**SUIVEZ LE GUIDE ! LÉGENDE DES PAGES VILLAGES (P. 14 À P. 75) :**

- PRESTATIONS CLUB MED INCLUSES<sup>(1)</sup> :**
- Encadrement enfants<sup>(2)</sup>
  - Accrobranche
  - Beach-volley
  - Escalade
  - Fitness
  - Golf
  - Randonnée
  - Tennis
  - Thaï boxing
  - Tir à l'arc
  - Trapèze volant
  - VTT et/ou VTC
  - Yoga et/ou Tai chi
  - Planche à voile
  - Plongée libre
  - Ski nautique et/ou wakeboard
  - Stand Up Paddle
  - Voile

- PRESTATIONS CLUB MED À LA CARTE<sup>(3)</sup> :**
- Spa
  - Équitation
  - Kitesurf
  - Plongée bouteille
  - Surf
  - Excursions
  - City Stops<sup>(4)</sup>

- Villages Eco Nature by Club Med**
- Des sites naturels exceptionnels et préservés.
- Villages sans enfants**
- Exclusivement réservés aux plus de 18 ans !

- RÉCOMPENSES OBTENUES PAR NOS VILLAGES CLUB MED :**
- Travellers' Choice 2016** (TripAdvisor) : La plus grande récompense décernée par des millions de voyageurs sur le site TripAdvisor®.
  - Certificat d'excellence Lauréat 2016** (TripAdvisor) : Nos G.M® nous ont reconnus en 2016 pour l'excellente qualité de notre accueil.
  - Certificat d'excellence 2011-2015** (TripAdvisor) : Depuis 5 années consécutives, nos clients nous ont plébiscités pour notre excellence !
  - Green Globe** : Label international récompensant nos Villages pour leur engagement dans le développement durable.
  - Bubble rating** : La note TripAdvisor® mesure et résume l'avis des voyageurs.

Prestations selon Village, voir détails p. 94 à 97. (1) Les activités sportives incluses dans le Forfait sont uniquement proposées en cours collectifs et/ou en accès libre.

(2) Détails des encadrements p. 94 à 97. (3) Avec supplément. (4) Escapades urbaines.



Découvrez  
le raffinement  
d'une Villa  
privée aux  
Maldives



Villas de Finolhu Maldives

## UN ZESTE D'ÉDEN

**V**ous voici aux Maldives, le paradis des lagons, des atolls et de la douceur de vivre. Une oasis d'intimité au coeur d'un jardin idyllique, l'île privée de Gasfinolhu, où nous veillons à ce que votre bonheur soit parfait.

En apesanteur sur pilotis ou posée sur le sable blanc, en amoureux ou avec vos ados, votre Villa n'attend que vous.

Envie d'un soin au Club Med Spa by ILA<sup>(1)</sup>, d'une virée sous les mers, d'un cinéma en plein air sur la plage, d'un tour de l'île en hydravion<sup>(1)</sup> ? À quelques minutes seulement, vous pouvez aussi profiter des activités proposées par le Village Club Med de Kani que vous rejoindrez par les flots. Un voyage enchanté au pays du raffinement.

### RECETTE DU BONHEUR

- ☞ 52 Villas sur plage ou sur pilotis avec piscine privée et accès direct au lagon
- ☞ Bar, restaurant, Club Med Spa by ILA<sup>(1)</sup>
- ☞ À 5 minutes en bateau du Village 4Ψ de Kani
- ☞ Plongée libre, plongée bouteille<sup>(1)</sup>, surf<sup>(1)</sup>, kayak à fond transparent<sup>(2)</sup>, yoga, tennis, excursions<sup>(1)</sup>...
- ☞ À partir de 3680 €, 7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(3)</sup>

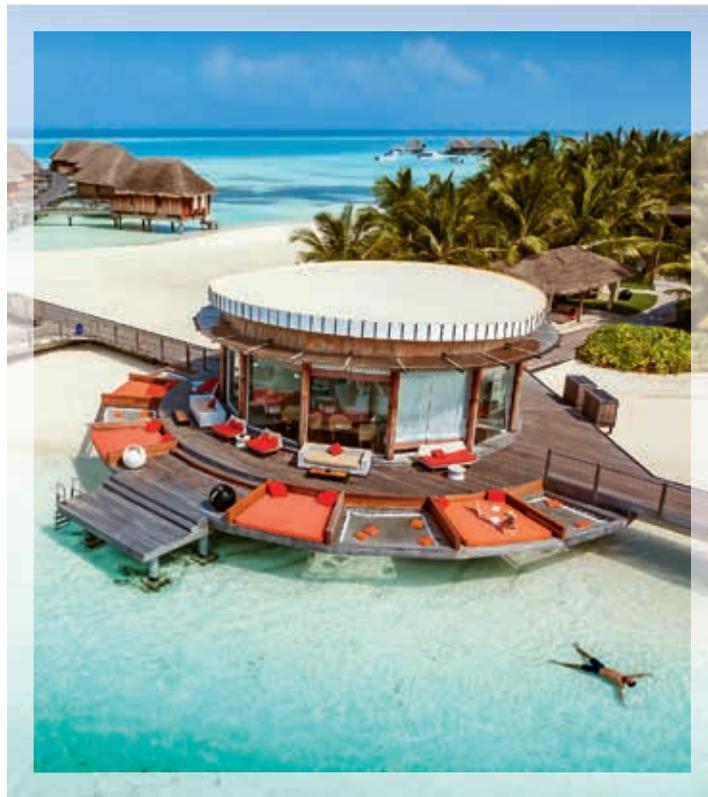
[www.clubmed.fr/villas-finolhu](http://www.clubmed.fr/villas-finolhu)



Imaginez une île *comme une carte postale*, ses eaux turquoise, ses plages blanches, ses fonds marins... et les éclats de rire de vos enfants, *heureux comme des Robinsons* !

# Mer précieuse

Kani 4<sup>+</sup> Maldives



## L'Espace 5<sup>+</sup> "Manta"

Votre lounge à vous, et rien qu'à vous sur les eaux turquoise de l'île jardin, des petits déjeuners au lit, une baignoire face au lagon et une conciergerie... Manta, c'est l'intimité absolue d'une suite sur pilotis avec accès privatif à la mer. Et cette suite élégante n'attend que vos désirs.

**Ce matin, partez le cœur battant surfer les vagues de l'océan indien.** Demain, un bateau vous fera cotoyer les poissons multicolores en plongée libre, ou vous testerez le kayak transparent. N'oubliez pas de déposer votre corail, un geste sympa et utile pour sauver les mers !

**Une table dressée face à l'océan** vous attend pour le déjeuner avec des poissons frais. Dans le Village aux couleurs fraîches et vitaminées, tentez un bain dans la piscine ou un farniente sous un palmier tandis que vos enfants dès 4 ans prennent goût à la vie de naufragé volontaire, encadrés par leur G.O® ! Ici tout est doux, tout est délice.

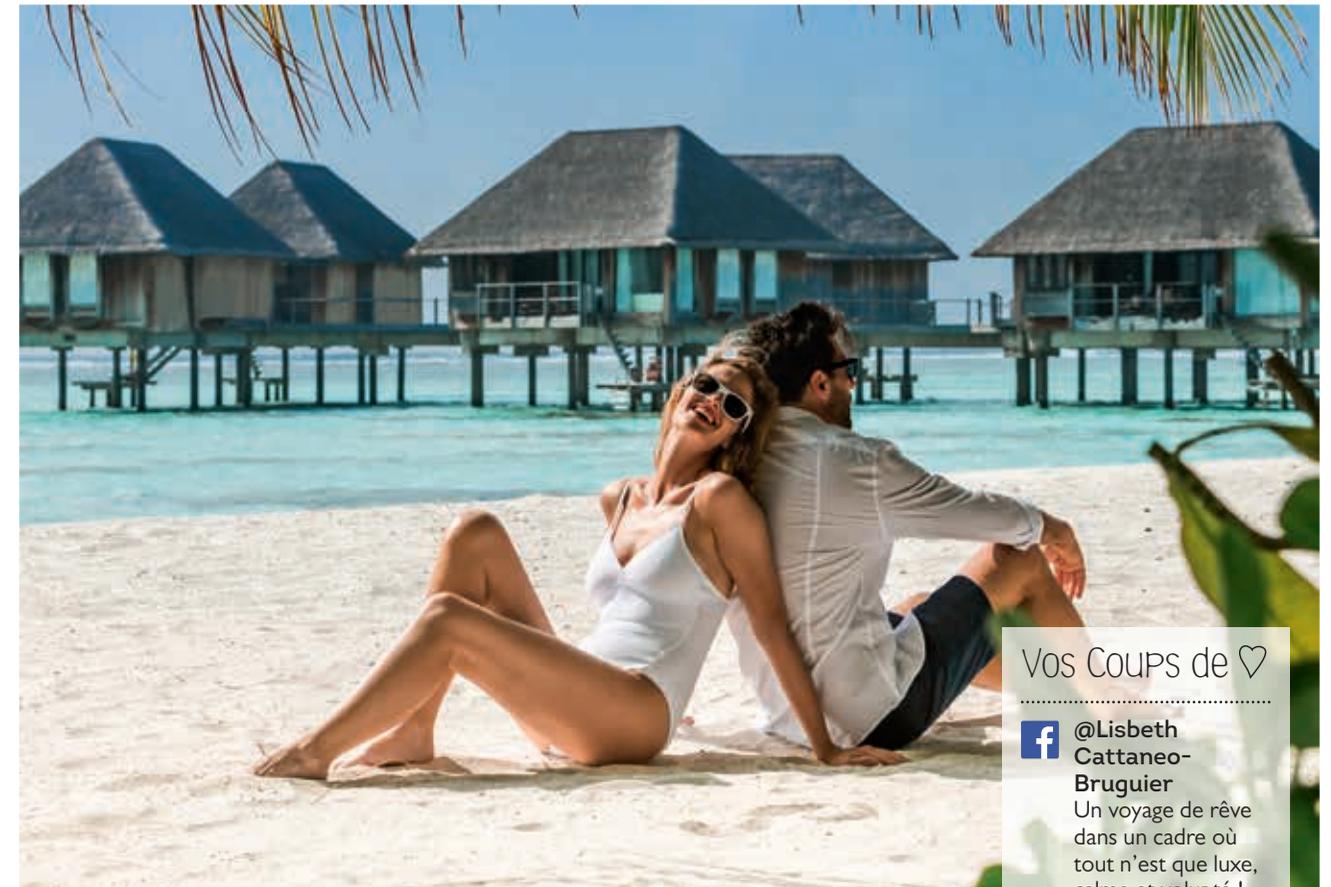
**Envie de sensations fortes ?** Pêche au gros, bouée tractée, jetski, flyboard ou Stand-Up Paddle... Sur cette île réservée au Club Med, entre le ciel et la mer, tout est là pour vibrer. Vous rayonnez.

**PRIX** à partir de 1400 €  
7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(1)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Des cours de yoga au cœur d'un havre de paix ; le Club Med Spa by MANDARA ; le City Stop<sup>(3)</sup> à Dubai ou à Abu Dhabi, l'escapade à Dubai ou au Sri Lanka.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/kani](http://www.clubmed.fr/kani)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



## Vos Coups de ♥

@Lisbeth Cattaneo-Brugier  
Un voyage de rêve dans un cadre où tout n'est que luxe, calme et volupté !

04/04/2016

@Annie Guilbert  
Le chef cuisinier a su nous régaler.

01/04/2016

ClubMedKani  
 clubmedkani



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(1)</sup>





Découvrez le raffinement d'une Villa privée à l'Île Maurice



Villas d'Albion Île Maurice

## EAUX EN COULEURS

À deux, en famille ou entre amis, une Villa privée aux accents mauriciens, un jardin multicolore qui embaume l'hibiscus, une piscine qui invite au farniente, un cocon au cœur de treize hectares de nature luxuriante...

Le matin, confiez-nous vos enfants de 2 à 17 ans<sup>(1)</sup>. Nos G.O<sup>®</sup> jouent les génies pour leur faire passer des vacances magiques. Et vous ? Golf, voile, tennis... ou simplement relaxation au Club Med Spa by CINQ MONDES<sup>(2)</sup>. Le Village 5Ψ de la Plantation d'Albion Club Med est à deux pas, avec ses excursions<sup>(2)</sup> mémorables et son restaurant de spécialités. Les vraies, les belles, les grandes vacances.

### RECETTE DU BONHEUR

- ↪ Villas de 2 à 4 chambres, jardin et piscine privés
- ↪ À côté du Village 5Ψ de la Plantation d'Albion Club Med
- ↪ Encadrement enfants de 2 à 17 ans<sup>(1)</sup>, Club Med Spa by CINQ MONDES<sup>(2)</sup>, plongée bouteille<sup>(2)</sup>, golf, trapèze volant, excursions<sup>(2)</sup>...

↪ À partir de 2250 €, 7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(3)</sup>  
[www.clubmed.fr/villas-albion](http://www.clubmed.fr/villas-albion)



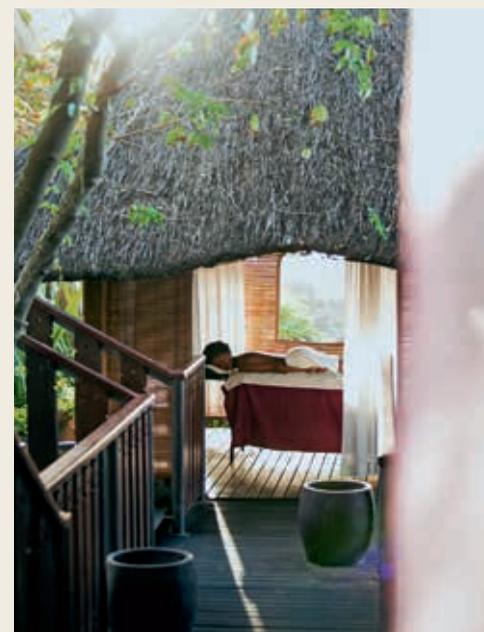


La Plantation d'Albion Club Med 5<sup>+</sup> Île Maurice

## CHANGEZ DE NATURE



Une crique sauvage, des jardins à perte de vue, vous avez trouvé votre coin de paradis et les enfants aussi. Trapèze volant, tennis, voile, excursions en bateau<sup>(1)</sup>, ici toute la famille se dépense sans compter ! Et dans leur piscine, les adultes ont les yeux sur la mer et la tête dans les nuages. Selon les envies, petit-déjeuner avec vue sur mer, soin au Club Med Spa by CINQ MONDES<sup>(1)</sup>, Seakart<sup>(1)</sup> dans les lagons, rencontre avec les lions<sup>(1)</sup>, puis dîner de poissons parfumés au restaurant Le Phare... La vie est délicieuse !



### RECETTE DU BONHEUR

☞ 266 chambres et suites avec terrasse ou balcon et vue sur la mer ou les jardins

☞ Encadrement enfants de 2 à 17 ans<sup>(2)</sup>, Club Med Spa by CINQ MONDES<sup>(1)</sup>, golf<sup>(1)</sup>, trapèze volant, tennis, Pilates, plongée bouteille<sup>(1)</sup>, voile, excursions<sup>(1)</sup>...

☞ À partir de 1460 €, 7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(3)</sup>  
[www.clubmed.fr/albion](http://www.clubmed.fr/albion)



Boîte de couleurs grandeur nature, sable à modeler, *chasse au trésor*, La Pointe aux Canonnières, c'est *l'imagination à hauteur d'enfant* !

# L'île des Enfants

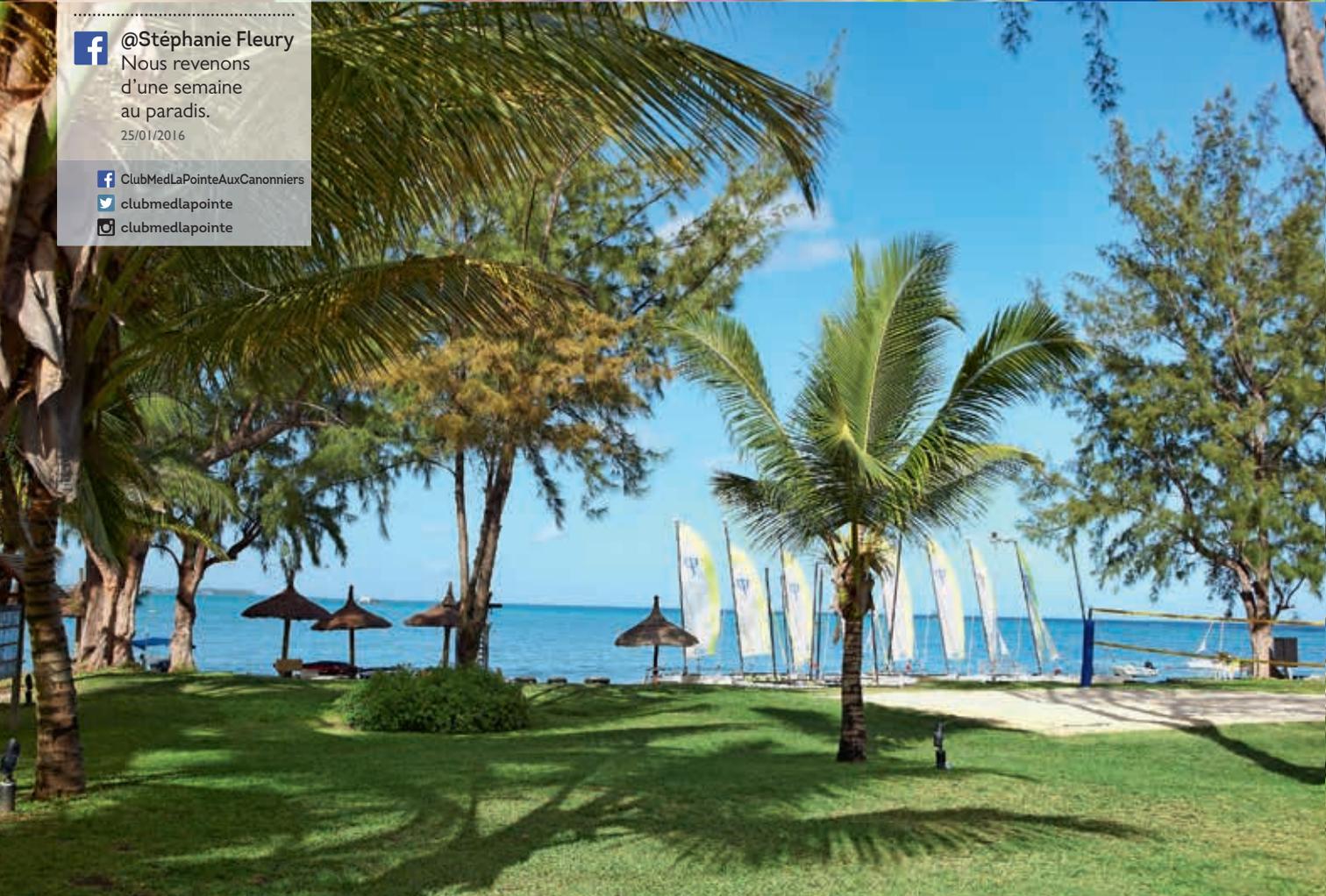
La Pointe aux Canonnières 4\* Île Maurice

Vos Coups de ♥

**@Ludo Perso**  
 Prestations top niveau, cadre somptueux et installations sportives au top.  
 08/06/2016

**@Stéphanie Fleury**  
 Nous revenons d'une semaine au paradis.  
 25/01/2016

ClubMedLaPointeAuxCanonnières  
 clubmedlapointe  
 clubmedlapointe



L'île Maurice, ses plages de sable blanc, ses jardins d'éden, son parfum de vanille...

À chacun son terrain de jeu, à chacun son tapis d'éveil : petits et grands révèlent leurs talents d'artistes, partent en excursion au beau milieu des lions ou prennent le large pour aller admirer les dauphins. Sports, jeux et découvertes, tout est possible ! Même une rencontre extraordinaire entre votre bout de chou, les coraux et les poissons multicolores au Baby Club Med®. Cris de joie garantis !

**Vos enfants sont heureux ? Vous aussi !**  
 Virée en catamaran, vertiges du wakeboard, détente au Dodo Bar face à la mer ou encore excursions avec dégustation de langouste sur une plage sauvage. Le programme est aussi simple que parfait : école buissonnière pour tout le monde !



**PRIX à partir de 1250 €**  
 7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** La restauration mauricienne ; l'encadrement enfants de 4 mois à 17 ans ; le City Stop<sup>(3)</sup> à Abu Dhabi ou à Dubai ; l'escapade à Dubai ou à La Réunion.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/la-pointe-aux-canonnières](http://www.clubmed.fr/la-pointe-aux-canonnières)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



INCLUS<sup>(1)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Escapade urbaine.



# Culture et modernité

**Bali** 4Ψ Indonésie

Bienvenue sur *l'île de la grâce*, des sourires et des délices. C'est doux, c'est beau, *solaire et musical*. . . On se détend. Vraiment.



**Des fleurs partout.** Dans les frangipaniers, en offrande sur les trottoirs, posées devant des statues, des temples... Est-ce parce qu'ils savent qu'ils vivent sur un paradis ? Les Balinais rendent hommage à leurs dieux dès qu'ils le peuvent.

**Après avoir rêvé devant un spectacle de danse traditionnelle**, vibrez à la vue des vagues géantes du temple d'Uluwatu, ou marchez le long des rizières à Ubud !

**Le paradis vous suit jusque dans le Village :** piscine zen, yoga, Club Med Spa by MANDARA, dégustation de poissons fraîchement pêchés au Gourmet Lounge, tout est là pour vous faire ressentir Bali au plus près. Faites des exploits au trapèze ou au golf, ou simplement bullez sous un palmier, pendant que vos enfants s'éclatent aux clubs enfants. L'Éden ? C'est là !

**PRIX** à partir de **990 €**  
7 jours, sans transport, départ le 04/11/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Les cours de langue et de cuisine balinaises ; l'encadrement enfants de 4 mois à 17 ans ; le City Stop<sup>(3)</sup> à Hong Kong, Shanghai ou Singapour ; l'escapade à Bali ou Hong Kong.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/bali](http://www.clubmed.fr/bali)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



## Vos Coups de ♥

**@Béné Flament**  
Un séjour de rêve dans un endroit idyllique.  
11/12/2015

**@Maryline Calabrese**  
5 étoiles sans hésiter pour ce club qui est juste au top !  
22/06/2016

**ClubMedBali**  
**clubmedbali**

(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Escapade urbaine.

INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>

SPA



# Beauté divine

**Bintan Island** 4Ψ Indonésie

À deux pas des meilleurs parcours de golf d'Asie, au cœur d'une *oasis de beauté* et de bien-être... Une petite île idéale pour une *totale relaxation*.



**À une heure en ferry de la bouillonnante Singapour**, 250 mètres de plage privée s'étirent. Les palmiers se balancent doucement: c'est là, Bintan Island. L'eau est aussi claire que le ciel ! Un bar fraîchement rénové où déguster des cocktails frais et healthy<sup>(3)</sup> et une piscine grandiose, vous tendent les bras.

**Du Club Med Spa en passant par la semaine Body & Soul dédiée au bien-être**, sans oublier le yoga en famille face à la mer, tout ici est méditation et relaxation. Vous êtes bien, cœur léger et corps serein.

**Au Village ou sur l'un des 3 golfs situés à quelques minutes du Club**, vivez votre passion golf au grand soleil. Du swing au squash, du green aux sports nautiques, il n'y a qu'un pas à franchir selon vos désirs ! Et pourquoi ne pas tenter le trapèze volant by night<sup>(4)</sup> ! Vive le sport et la détente pour tous !

**PRIX** à partir de **1170 €**  
7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement enfants de 2 ans à 17 ans ; le "Spa des ados" ; le City Stop<sup>(5)</sup> à Singapour.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/bintan-island](http://www.clubmed.fr/bintan-island)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



## Vos Coups de ♥

**@Dione Torres**  
Tout était parfait ! Je reviens bientôt dans ce paradis !  
07/05/2016

**ClubMedBintan**  
**clubmedbintan**

INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>

SPA



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Sains. (4) En soirée. (5) Escapade urbaine.



Phuket

— Thaïlande 4\*

VS



Cherating Beach

— Malaisie 4\*



**Dans la baie de Kata,** à quelques palmiers de Phuket, ses temples, son marché aux mille senteurs.

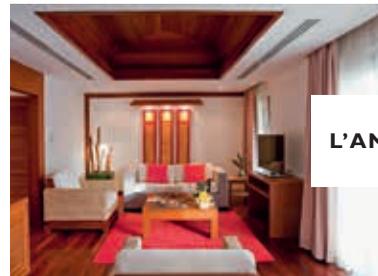


LE LIEU



**Entre la mer de Chine et la forêt,** 85 hectares d'éden tropical et un Village Eco Nature.

**Des fleurs partout,** du bois de teck, de la soie et du marbre, l'esprit thaï se glisse jusque dans vos bungalows !



L'AMBIANCE



**Macaques et gibbons en liberté,** varans et papillons multicolores, ballet saisonnier des tortues ... ici c'est un spectacle permanent !

**À vous la plongée bouteille à Phi Phi,** le golf, le thaï boxing ! Sans oublier les City Stop<sup>(3)</sup> à Bangkok ou Singapour, l'escapade à Angkor...



LES PLUS<sup>(1)</sup>



**S'enfoncer dans la jungle,** se régaler au Noodle Bar<sup>(4)</sup> après un parcours d'accrobranche : que d'aventures !

à partir de 990 €  
7 jours, sans transport, départ le 26/08/2017<sup>(2)</sup>

Pour en découvrir davantage  
www.clubmed.fr/phuket

à partir de 850 €  
7 jours, sans transport, départ le 04/11/2017<sup>(2)</sup>

Pour en découvrir davantage  
www.clubmed.fr/cherating-beach



Vos Coups de ♥  
@Christine Chong  
Les GO sont chaleureux et attentionnés, l'environnement agréable et relaxant.  
24/06/2016

# Le sommet des arts

Guilin 4\* Chine

Et si c'était vrai ? Des montagnes qui jaillissent de la rivière, un musée géant à ciel ouvert... Guilin, c'est l'empire du mystérieux.



**Les montagnes qui s'illuminent le soir,** des rizières comme des miroirs, des pains de sucre en majesté, des trésors de saveurs et un parc-musée parsemé de sculptures contemporaines... À Guilin, le spectacle de l'art et de la nature est partout ! Après un Spa by COMFORT ZONE digne du premier empereur, jouez le peintres ou les sculpteurs dans un paysage tout en démesure.



**Du tai-chi à la photo, de la méditation à l'œnologie en passant par l'escalade,** partez d'explorations en découvertes tel un Marco Polo moderne !

**Et ce n'est pas fini ! À deux, entre amis ou en famille, glissez sur la rivière Li, à la découverte des trésors de Chine.** La cuisine exceptionnelle, les magasins d'antiquité, les temples... L'empire du milieu, c'est l'extrême envoûtement !

**PRIX** à partir de 820 €  
7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(3)</sup>** Le cours de cuisine et d'œnologie ; l'encadrement enfants de 2 à 17 ans ; le City Stop<sup>(3)</sup> à Hong Kong et à Shanghai.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
www.clubmed.fr/guilin

**NOTE TRIPADVISOR**  
29/09/2016



INCLUS<sup>(1)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur www.clubmed.fr (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Escapades urbaines. (4) Bar à nouilles chinoises.

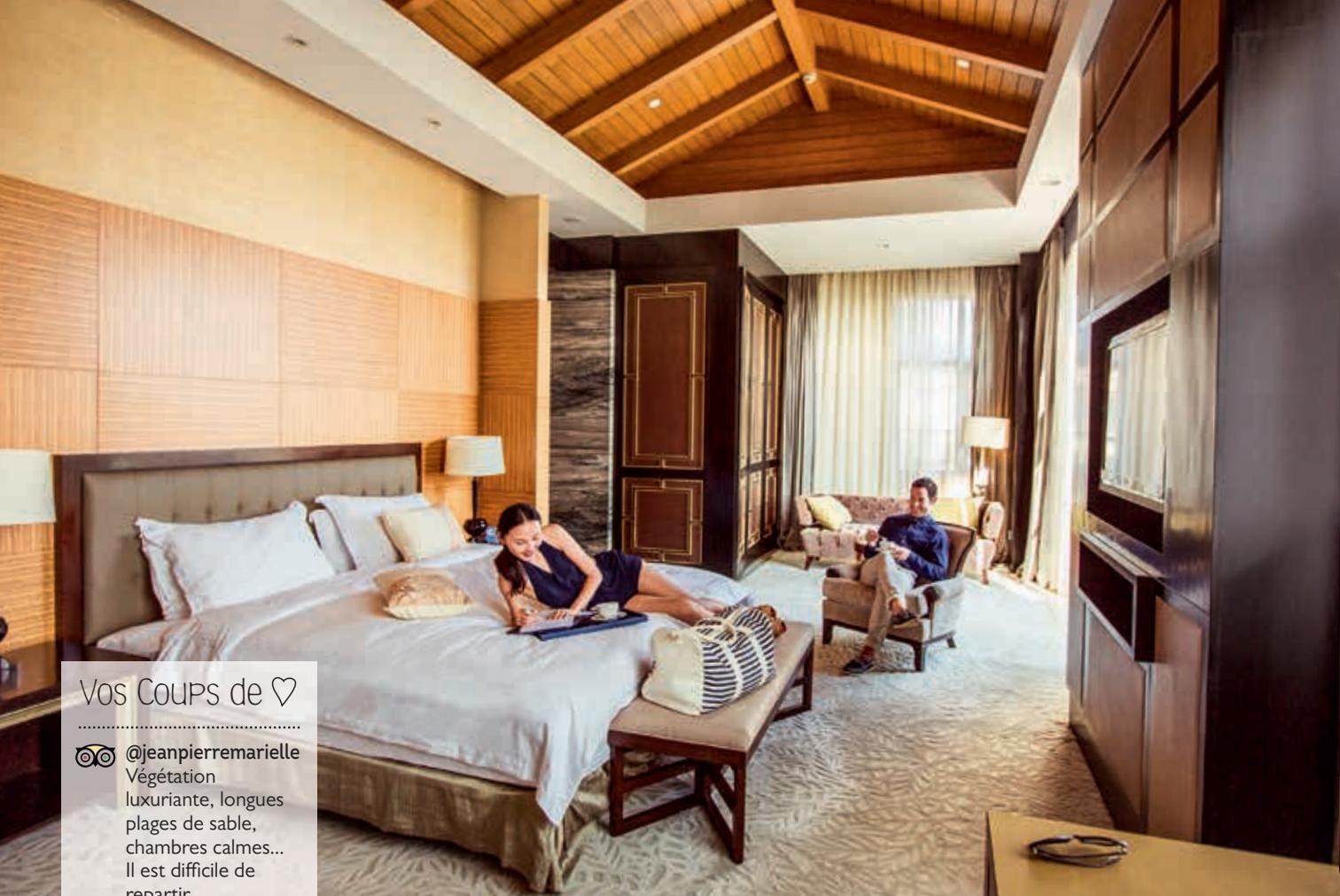
(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur www.clubmed.fr (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Escapade urbaine.



Palmiers et sable blanc... Les Caraïbes ?  
Non *la mer de Chine* ! À l'extrême sud de  
l'île d'Hainan, découvrez *l'île aux délices*.

# Orient-exquis

Sanya 4\* Chine



Vos Coups de ♥

@jeanpierremarielle  
Végétation luxuriante, longues plages de sable, chambres calmes... Il est difficile de repartir.  
21/06/2016

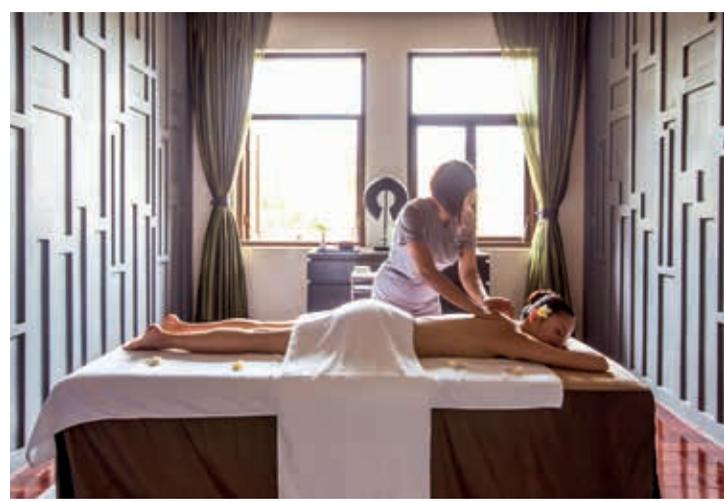
@Sylvie T  
Immense piscine avec parcours ombragé et bar à jus de fruits les pieds dans l'eau...  
08/08/2016



**Un pur coin de paradis à une heure trente d'Hong Kong**, comme une invitation au croisement des cultures. Goûtez à la tiédeur parfaite d'un climat tropical et aux eaux cristallines de cet Hawaï d'Orient. Entre flore luxuriante et mer précieuse, culture chinoise ancestrale et art de vivre à l'occidentale, le bonheur est total !

**L'équation idéale ? Sports, rires et curiosités pour tous !** Encadrés dès 2 ans par leurs G.O<sup>®</sup>, enfants et ados apprécient joies de la mer, balades en vélo, vertiges du cirque ou des toboggans dans une piscine toute à eux, tandis que les parents savourent le temps retrouvé dans la piscine zen ou au Club Med Spa by COMFORT ZONE.

**Envie de retrouvailles ?** D'une folle sortie en bateau banane à une excursion sur l'île aux singes, c'est fun, famille et fous rires garantis !



**PRIX** à partir de **880 €**  
7 jours, sans transport, départ le 26/08/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'une des plus belles plages de Chine ; l'encadrement enfants de 2 à 17 ans ; le City Stop<sup>(3)</sup> à Hong Kong et à Shanghai ; l'escapade à Hong Kong.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/sanya](http://www.clubmed.fr/sanya)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016

- INCLUS<sup>(1)</sup>
- 
- 
- 
- 
- 
- À LA CARTE<sup>(2)</sup>
- 
- 

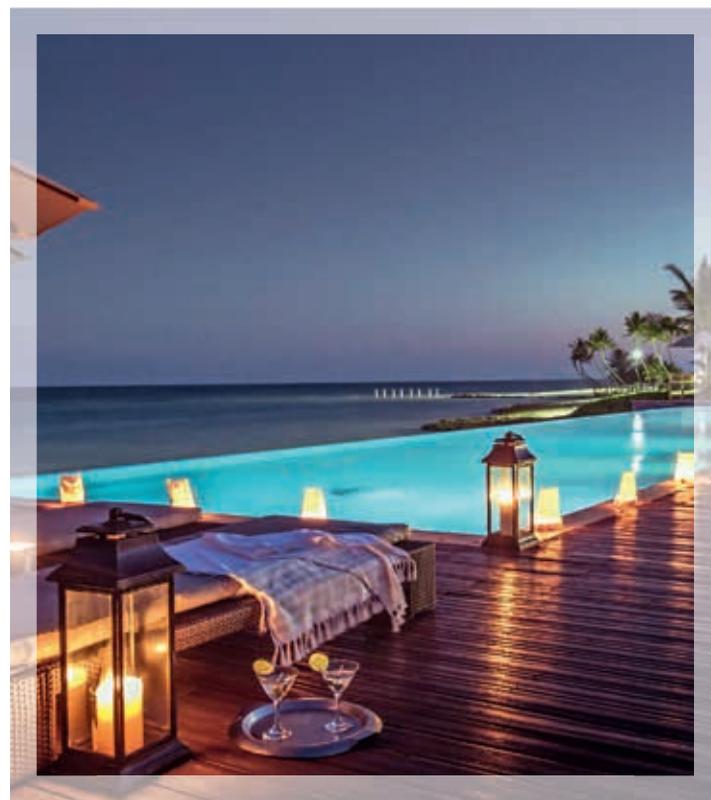
(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Escapade urbaine.

Cocktail au bord de la piscine et sieste à deux sous les palmiers, *cirque et jeux par milliers* pour les enfants...  
*De très grandes vacances.*



# Tous en piste !

Punta Cana 4☼ République dominicaine



## L'Espace 5☼ "Tiara"

Tiara, c'est un monde encore plus fantastique : choisissez l'une des 32 suites de cet Espace 5☼ au sein du Village et profitez d'une piscine à débordement, d'un lounge rien que pour vous, avec room service à gogo et de tous les avantages du Village, en toute intimité !

Si l'on devait tourner un film sur les vacances idéales en famille, on prendrait ce décor : une plage blanche et un lagon turquoise où les poissons ont inventé un univers. On y ajouterait des lasers remplis d'ados rieurs et un parc aquatique pour amuser vos enfants... Le bonheur est là !

Ce serait aussi un film d'aventure à vivre à deux : partez découvrir l'île de Saona, dégustez une langouste ou détendez-vous dans le nouvel Oasis zen : chambres deluxe spacieuses, piscine calme, plage et bar rien que pour les grands !

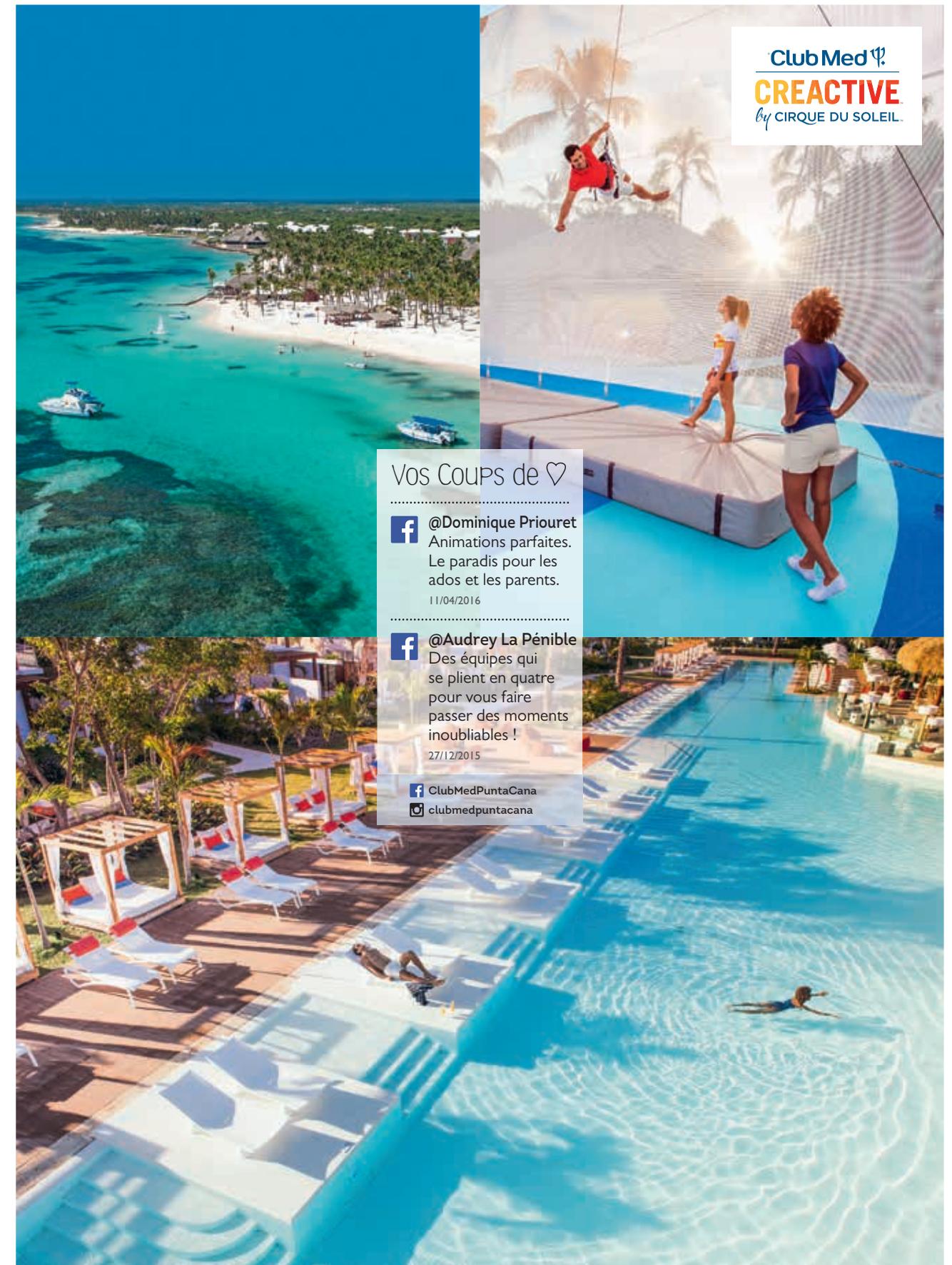
Ce serait surtout un voyage d'initiation à l'art du cirque : nos G.C - Gentils Circassiens - formés par le Cirque du Soleil vous apprennent à tout âge à jongler, à jouer les acrobates, à maîtriser l'art du diabolo ou encore à vous envoler dans les airs... Bien mieux qu'au cinéma !

**PRIX** à partir de **820 €**  
7 jours, sans transport, départ le 26/08/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Le playscape<sup>(3)</sup> CREACTIVE by Cirque du Soleil ; La Cana Golf Course, l'un des meilleurs parcours 18 trous des Caraïbes situé en bord de mer ; l'encadrement enfants de 4 mois à 17 ans ; le Club Med Spa by L'OCCITANE ; l'escapade à New York.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/punta-cana](http://www.clubmed.fr/punta-cana)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



Vos Coups de ♥

**f @Dominique Priouret**  
Animations parfaites. Le paradis pour les ados et les parents.  
11/04/2016

**f @Audrey La Pénible**  
Des équipes qui se plient en quatre pour vous faire passer des moments inoubliables !  
27/12/2015

**f ClubMedPuntaCana**  
**ig clubmedpuncacana**

INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(1)</sup>

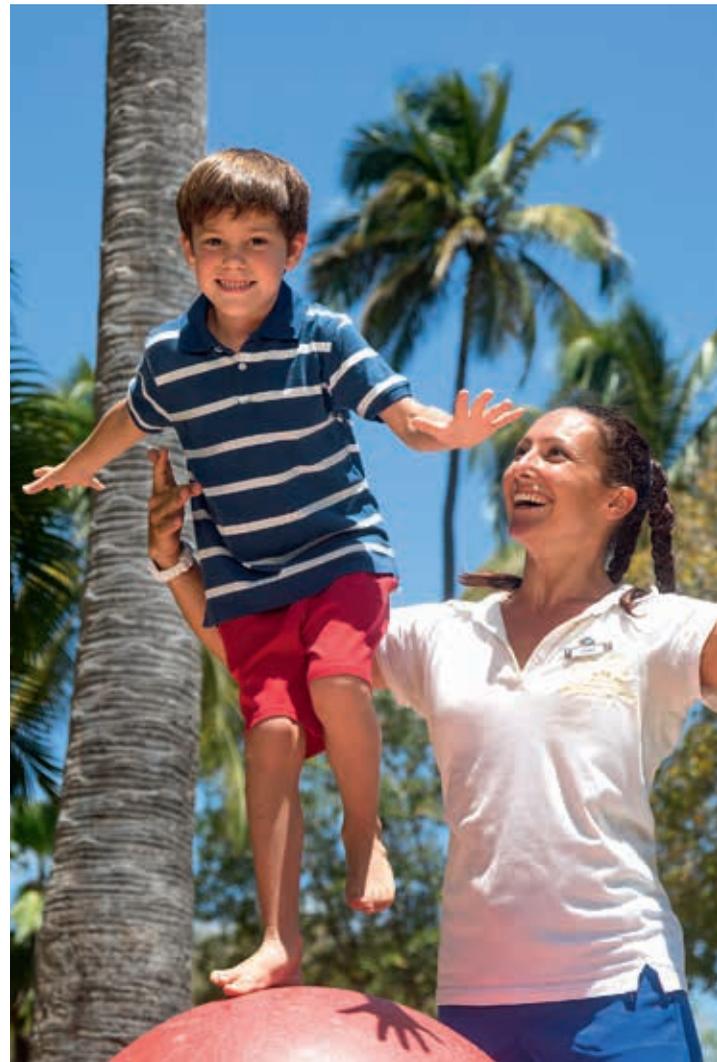


Embarquement pour *la vie douce* ! À la Caravelle, il fait bon s'amuser en famille au bord d'une mer chaude dans *une baie enchantée*. Un pur délice !



# Passion Corail !

La Caravelle 4\* Antilles - Guadeloupe



Protégée par une barrière de corail, une baie comme un songe s'étend à perte de vue. Au restaurant "La Biguine", au bout de la plage, on se sent chez soi et pourtant si loin... On a plongé mille fois dans l'eau chaude à la découverte des poissons multicolores, et on en a encore envie. Un bain de plus avant ces délices métis de la cuisine créole, mi-douce mi-pimentée ?

À La Caravelle, c'est la belle vie en bord de mer : kitesurf, voile, natation pour les enfants et les grands, excursion à la découverte des champs de bananiers, de canne à sucre, de villages et d'îles voisines aux noms qui font rêver : Marie-Galante, la Désirade... Il vous prend toujours une envie de danser, de zouker, de tout oublier. On se prélasse. On est bien quoi que l'on fasse.

**PRIX** à partir de 1 170 €  
7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(1)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Possibilité d'apercevoir des baleines de mars à juin ; l'encadrement enfants de 2 à 17 ans.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/la-caravelle](http://www.clubmed.fr/la-caravelle)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



## Vos Coups de ♥

@Emiline2014  
Magnifique plage de sable blanc, mer cristalline, végétation luxuriante.  
29/06/2016

@Christine Vasseur  
Superbe petite semaine, bien ensoleillée, dans une superbe ambiance.  
28/01/2015

ClubMedLaCaravelle  
 clubmedlacaravelle

INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(1)</sup>

(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.



Vos Coups de ♥

**f @Léa Shlr**  
Lieu paradisiaque où se mêlent familles et amis dans une ambiance de folie ! Le ponton a tremblé pendant deux semaines (sans compter le professionnalisme des GO au ski nautique).  
03/01/2016

**f ClubMedLesBoucaniers**  
**clubmedlesboucaniers**



Les Boucaniers, c'est *le zouk* et le ski nautique, la nage et la canne à sucre, le grand air et la *douceur des Antilles*. Du rire... au charme !

# Un rêve éveillé

Les Boucaniers 4⚡ Antilles - Martinique

**La plus belle plage de Martinique ? C'est la vôtre !** La baie des marins, c'est l'endroit idéal pour faire du ski nautique, des stages de plongée sous-marine ou des cours de kitesurf... Mais il y a surtout cette eau si bleue si chaude qu'on a envie d'y barboter en rigolant toute la journée, à deux, ou entre amis.

**Fort-de-France vous ouvre son marché aux épices,** Sainte-Lucie vous réjouit de ses couleurs, les Ilets vous font rêver, des jardins botaniques, des plantations de bananes, des forêts tropicales attendent de vous accueillir.

**Dans votre bungalow caché au cœur d'un jardin tropical,** vous pensez déjà au poulet boucané que vous dégusterez le soir... Et après, un bon zouk ? Pas besoin de rhum ni de ti-punch<sup>(3)</sup>, vous êtes déjà grisé !



**PREMIER PRIX** à partir de 1050 €  
7 jours, sans transport, départ le 26/08/2017<sup>(2)</sup>  
**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Séances d'étirement magiques sur le ponton au coucher de soleil ; le Club Med Spa by PAYOT.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/les-boucaniers](http://www.clubmed.fr/les-boucaniers)

**NOTE TRIPADVISOR**  
29/09/2016



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(1)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Vivez dans le bleu, le vert, les *mille teintes du turquoise*.  
À voile, en tuba ou en wakeboard... Columbus Isle, c'est  
*le joyau des Bahamas* !

# Un trésor d'île

Columbus Isle 4\* Bahamas

Sur les pas de Christophe Colomb, on découvre une île où l'on accoste. C'est là que se niche le Club Med, seul au monde. Une île comme un fantôme avec son village colonial typique, ses maisons colorées, ses spécialités locales gourmandes que l'on retrouve dans le nouveau Gourmet Lounge, si sophistiqué et si festif.

À Columbus Isle, découvrez de nouveaux trésors dans l'eau turquoise. Émerveillez-vous devant toutes sortes d'animaux marins. Méroux, tortues, barracudas, balistes, coraux, un nouveau monde s'ouvre à vous... Plongeurs débutants ou initiés, l'océan vous accueille. Et pour les amateurs de glisse, testez les sensations fortes du ski nautique ! Pour finir en beauté, détendez-vous au bord de la piscine à débordement. Canapés deux places ou transats avec vue sur la plage, tout vous invite au repos.



INCLUS<sup>1)</sup>



À LA CARTE<sup>2)</sup>



Vos Coups de ♥

**@Sandrine Bocca Ep Thomas**  
Des activités sportives de très bonne qualité avec des coachs au top !  
12/05/2016

**@Cyceemhug**  
C'est une île au paradis, vous pouvez pratiquer tous les sports nautiques souhaités sans restriction aucune (voile, plongée, ski, planche à voile...)  
04/08/2016

ClubMedColumbusIsle  
clubmedcolumbusisle

**PRIX** à partir de 840 €

7 jours, sans transport, départ le 04/11/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Pouvoir siroter son cocktail à peine sorti de l'avion : l'aéroport est à 15 minutes du Village ; le Club Med Spa by L'OCCITANE.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/columbus-isle](http://www.clubmed.fr/columbus-isle)

**NOTE TRIPADVISOR**

29/09/2016



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.



Vos Coups de ♥

**@Siheme Sabaa**  
Partie de beach volley avec des joueurs pros. J'ai adoré leur professionnalisme, leur patience et leur flexibilité.

26/03/2016

**@Jessimene Christine Thomas**  
On s'y sent comme chez soi.

06/12/2015

**ClubMedSandpiperBay**  
clubmedsandpiperbay



Climat *délicieusement tropical* et culture de la décontraction, bienvenue en Floride ! Golf, tennis, fitness, beach-volley, *il va y avoir du sport en version Académies* !

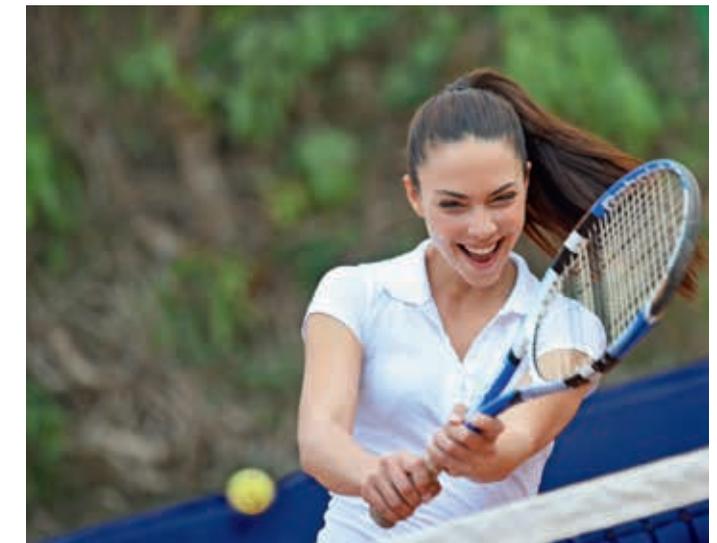
# Dream team !<sup>(3)</sup>

**Sandpiper Bay** 4<sup>⚡</sup> États-Unis

**Vacances, on oublie tout ? Sauf son coup droit et son swing !** À deux heures de Miami, coule une rivière. C'est Sainte-Lucie, ses palmiers, ses bougainvilliers, sa douceur de vivre... son goût du sport et du beau style. C'est là que Sandpiper Bay cultive bien-être et performance à l'américaine.

**Ici, c'est sports divers à volonté en mode Académies !** Façon pro, on profite d'un 18 trous d'exception, de terrains de tennis, d'infrastructures de fitness et d'un encadrement de haut vol.

**Au programme ? Plaisir et progrès !** Laissez-vous faire, ce sont les meilleurs pros qui vous coachent, de l'assiette au court de tennis, du baby gym – dès 4 mois – au parcours de golf, en passant par la pause yoga. Bref, c'est le plein de sports en toutes saisons et pour toute la famille ! Prêts à passer à l'action ?



**PRIX** à partir de **770 €**  
7 jours, sans transport, départ le 26/08/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Le Club Med Spa by L'OCCITANE ; l'encadrement enfants de 4 mois à 17 ans ; le City Stop<sup>(4)</sup> à Miami ou à New York ; l'escapade à Miami ou à New York.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/sandpiper](http://www.clubmed.fr/sandpiper)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016

INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(1)</sup>

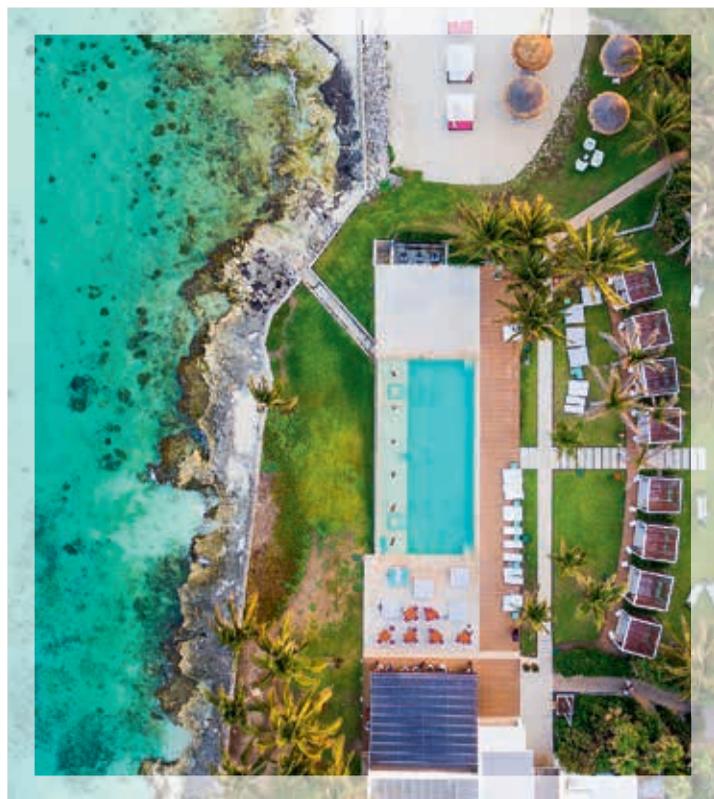


(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr). (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Équipe de rêve. (4) Escapade urbaine.

*Certains dansent sur le sable.* D'autres découvrent la jungle, les temples, les dauphins... Mieux que des vacances, des *aventures au soleil!*

# Mexique oh!

Cancún Yucatán 4☼ Mexique



## L'Espace 5☼ "Jade"

18 suites avec vue sur mer et 37 chambres deluxe, leur piscine à débordement, leur lounge privé, Jade, l'Espace 5☼ au cœur du Village de Cancún Yucatán, c'est un îlot exclusif, un service privilégié, pour vivre vos vacances en toute intimité dans un confort extrême.

**Au Yucatán, tout est possible.** Les Mayas y ont construit des pyramides au beau milieu de la jungle. La mer y est d'un turquoise magnétique.

**Les enfants sont allés observer les varans, les crocodiles, les dauphins** et, pour les plus chanceux, les tortues qui pondent sur le sable blanc. Demain, on ira tous à Chichén Itzá, ses immenses pierres surgies de la forêt tropicale... un site classé septième merveille du monde.

**Et vous, vous voulez faire du sport en version multi-plaisirs?** Trapèze volant, tennis ou fitness, ski nautique ou wakeboard, voile ou Stand Up Paddle, ça vous tente? Vous préférez prendre un cours de danse ou de cuisine? Ce soir, il fera chaud sous les sombreros, et vous vous offrirez des délices de grillades sous un ciel étoilé. Et si on restait?

**PRIX** à partir de 990 €  
7 jours, sans transport, départ le 26/08/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement enfants de 2 à 17 ans ; le Club Med Spa by COMFORT ZONE ; les nouvelles chambres famille d'Aguamarina ; le City Stop<sup>(3)</sup> à Miami ou New York ; l'escapade à New York ou dans le Yucatán.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/cancun-yucatan](http://www.clubmed.fr/cancun-yucatan)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016

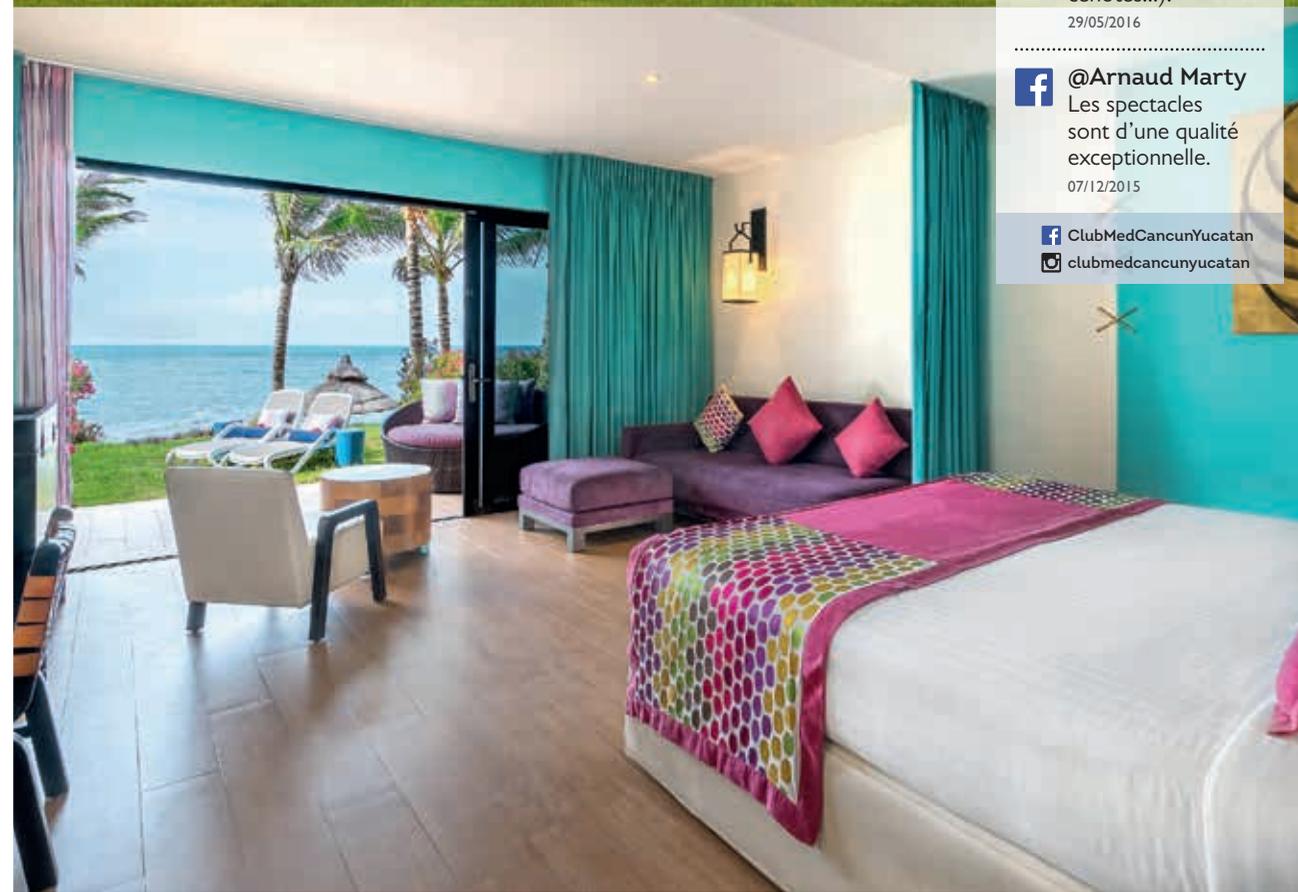


### Vos Coups de ♥

**f @Dani Iphonedaniel**  
Tout était idyllique. De jolies visites extérieures (isla de las mujeres, visite de Coba, nage dans les cenotes...)  
29/05/2016

**f @Arnaud Marty**  
Les spectacles sont d'une qualité exceptionnelle.  
07/12/2015

**f ClubMedCancunYucatan**  
**clubmedcancunyucatan**



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



Mer montagne, forêt fleuve, Rio et samba.  
Un seul mot d'ordre : *Tudo Bem*<sup>(3)</sup> !



# Ivre de la jungle

Rio das Pedras 4Ψ Brésil



Entendez-vous l'appel de la nature ? C'est celui de **Mata Atlântica** ! C'est là, dans la tiédeur brésilienne, que se cache l'éco-Village de Rio das Pedras, trésor d'architecture néocoloniale... à quelques encablures de Rio la légendaire, son Copacabana et les folies de Lapa la nuit.

Plages délicieuses, festival de bananiers et d'hibiscus, chutes d'eau inoubliables comme à Iguacu. Mère nature y fait son show sous l'œil craquant des capivaras. Laissez-vous surprendre par la beauté des paysages et profitez de la douceur du Village.

Et tandis que vos enfants se réjouissent au **Petit Club Med**®, vous vous lancez sur l'eau à ski nautique, ou plongez dans la piscine – au calme, pour les adultes ! – et ne pensez plus qu'à une chose : tout va très bien !

**PRIX** à partir de **880 €**  
7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS**<sup>(1)</sup> L'encadrement enfants de 2 à 17 ans ; le Jangada, un restaurant de spécialités brésiennes ; l'escapade à Rio.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/rio-das-pedras](http://www.clubmed.fr/rio-das-pedras)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



## L'Espace 5Ψ "La Réserve"

Choisissez parmi les 27 suites ou l'un des 6 penthouses du nouvel Espace 5Ψ. Du luxe au luxuriant, il n'y a qu'une immense baie vitrée ! Celle de votre chambre spacieuse au design ultra-contemporain avec vue sur le spectacle verdoyant de la jungle. Tout va décidément très très bien !



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



Vos Coups de ♥

 @Paula Lima  
Equipe attentionnée et lieu spectaculaire ! Un bonheur pour ceux qui ont des enfants, tout est prêt pour les petits !  
15/02/2016

 ClubMedRioDasPedras  
 clubmedriodaspedras





Club Med 2 5Ψ Méditerranée et Caraïbes

## DU VENT DANS LES VOILES

L'appel du large... L'été, le voilier vous emmène d'îles en îles méditerranéennes, l'hiver, à la découverte des Caraïbes en passant par Cuba, le Venezuela ou Les Grenadines. Chaque matin au réveil : nouveau décor, nouveau trésor. Le bateau a l'art de l'escale : un petit port coloré, un jardin botanique et même une baignade avec des raies. À bord aussi, tout est découverte : faites du kayak ou du wakeboard puis profitez du fitness, des piscines d'eau de mer, du Club Med Spa by CARITA<sup>(1)</sup>... et d'un personnel aux petits soins. Vous voulez améliorer votre swing<sup>(1)</sup> ou partir en famille ? Nos croisières thématiques combleront vos attentes. Il suffit de se laisser griser !

### RECETTE DU BONHEUR

- ☞ 184 cabines dont 5 Deluxe et 11 Suites avec vue sur mer
  - ☞ Voilier cinq-mâts de 187 m, 8 ponts en teck, 2 restaurants, 2 piscines d'eau de mer, 1 sauna
  - ☞ Club Med Spa by CARITA<sup>(1)</sup>, excursions<sup>(1)</sup> à terre, hall nautique pour pratiquer voile, plongée libre, windsurf, ski nautique...
  - ☞ À partir de 790 €, la croisière sans transport du 22 au 24/05/2017<sup>(2)</sup>
- [www.clubmed.fr/croisieres](http://www.clubmed.fr/croisieres)



Une balle qui roule silencieusement sur un green, au-dessus des *falaises de terre rouge* caressées par l'océan. Un *air de fado*. Portugal, tu nous régales !



# Sortez le grand jeu

Da Balaia 4☼ Portugal



**Falaise rouge, sable blond, greens verts...**  
L'Algarve abrite une offre de golfs à couper le souffle ! Avant votre arrivée, matériel et green fees sont réservés, cours et stages vous attendent sur place. A peine arrivé, vous testez le driving range à deux pas au Balaia Golf Village.

**Vos enfants sont dans leur élément !**  
Dans leur Mini Club Med® - avec une piscine rien que pour eux - ils sont comme des poissons dans l'eau. Les ados, comme des oiseaux dans les airs, s'amuse au trapèze !

**Adoptez la douceur de vivre de l'Algarve.**  
Orangers, nectars de la Quinta dos Vales, poissons au nouveau restaurant du Village "Vasco de Gama" ! Le tout sublimé par la piscine écologique de l'espace zen et les chambres spacieuses en partie rénovées. Obrigado<sup>(3)</sup> !

**PRIX** à partir de 1060 €  
7 jours, sans transport, départ le 04/11/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Le Club Med Spa by CINQ MONDES ; l'encadrement enfants de 4 mois à 17 ans ; l'escapade à Lisbonne.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/da-balaia](http://www.clubmed.fr/da-balaia)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



## Vos Coups de ♥

**@Emeline Brouquières**  
Un club extra; une chambre superbe, GO de folie, très grande restauration.  
01/05/2016

**@Didier Galloy**  
Un environnement golfique incroyable.  
25/05/2015

**ClubMedDaBalaia**  
**clubmeddabalaia**  
**Clubmeddabalaia**

INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Merci.

Un *menu unique* ? Montagne, plage, croisières.  
Pas besoin de choisir... *on aime tout* !



# Monts et merveilles

Palmiye 4\* Turquie



**Vous avez envie de tout ? Palmiye, c'est le paradis pour tous.** Ce Village, l'un des plus beaux du Club Med, se dore au soleil au pied des monts Taurus, au bord d'une mer bleue. Tout s'offre à vous... Des plaisirs sur terre : la pinède, les jardins, le tennis, le trapèze volant, le Spa by CARITA... et des plaisirs sur flots : piscines dont deux réservées aux adultes, ski nautique, voile...

**Vous voulez savourer ? Découvrez deux nouveaux palais des délices** posés sur un plan d'eau comme des nénuphars : au "Bosphore", dégustez des poissons aux parfums d'orient, au "Topkapi", régaliez-vous de grillades...

**Vous en voulez encore ? À vous Istanbul, Antalya ou des safaris en 4x4** sur les traces de l'empereur Marc-Aurèle. Un tourbillon d'envies et de vie !

**PRIX** à partir de **890 €**  
7 jours, sans transport, départ le 23/09/2017<sup>(1)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement enfants de 4 mois à 17 ans ; le City Stop<sup>(3)</sup> ou l'escapade à Istanbul.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/palmiye](http://www.clubmed.fr/palmiye)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



Vos Coups de ♥

@Bernard Colombier  
Vacances de rêve sur un site paradisiaque. Félicitations aux cuisiniers pour les plats magiques qu'ils nous ont servis.

26/05/2015

@Armelle Ananie  
Des GO au top du top !

05/06/2016

ClubMedPalmiye  
 clubmed\_palmiye  
 clubmedpalmiye



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(1)</sup>





# Domaine des Dieux

Bodrum Palmiye 4\* Turquie

Entre l'antique Éphèse, *cité favorite des Dieux*, et Bodrum, le "Saint Tropez turc", *la mer et le ciel* ne font plus qu'un.



**Envie de rompre avec l'agitation contemporaine**, de renouer avec vous-même ou votre moitié ? Posez vos valises à Bodrum Palmiye, à l'abri d'une crique sauvage et de pins parasols. Amoureux du littoral méditerranéen, partez à la découverte de baies idylliques en caique. Les eaux turquoises n'attendent que vous...

**Prêt ? Voguez ! École de planche à voile, de voile et de funboard**, de nombreuses activités sont possibles. À moins que vous ne préfériez vous détendre à la piscine, ou lâcher prise sur les courts de tennis !

**Faites de cet adorable Village, décor d'un bien-être retrouvé**, le lieu de vos plus belles vacances. Découverte de merveilles archéologiques ou dîner romantique au détour d'une ruelle de Bodrum, Dieu que c'est bon !

**PRIX** à partir de **970 €**

7 jours, sans transport, départ le 02/09/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** La découverte de la fameuse gastronomie turque ; le City Stop<sup>(3)</sup> ou l'escapade à Istanbul.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**

[www.clubmed.fr/bodrum-palmiye](http://www.clubmed.fr/bodrum-palmiye)

**NOTE TRIPADVISOR**



## Vos Coups de ♥

**@Manuela Poray**  
Un cadre magnifique et des personnes adorables.  
30/06/2016

**@Roya**  
Des vacances exceptionnelles dans un environnement idyllique.  
15/07/2016

INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



# C'est party<sup>(3)</sup> !

Kemer 3\* Turquie

La movida turque s'invite dans une *baie sauvage* à l'ombre des monts Taurus. Il n'y a plus qu'à se laisser entraîner. *Fête au mieux* !



**Mer brillante, bronzage caramel, nuits blanches** et médaille d'or en sport, le Village de Kemer, à un tour de ski nautique d'une bouillonnante station balnéaire, vous en fera voir de toutes les couleurs. Ne rougissez pas !

**Envie de lâcher prise ?** Vous tenez la solution : Kemer, le fameux Village où sourire est une philosophie. Déjeuner à toute heure, tout donner pour gagner le tournoi de tennis, se dépasser sur son wakeboard, faire une sieste dans le calme d'une baie protégée ou la planche dans la piscine posée sur la roche ? C'est possible !

**Et faire monter la température**, c'est recommandé aussi ! Pool party, beach party ou mousse party<sup>(4)</sup>, c'est dans un amphithéâtre romain que vous enflammerez la dance floor jusqu'au bout de la nuit...

**PRIX** à partir de **790 €**

7 jours, sans transport, départ le 23/09/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Village sans enfants. Deux pontons de ski nautique et wakeboard ; le City Stop<sup>(5)</sup> ou l'escapade à Istanbul.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**

[www.clubmed.fr/kemer](http://www.clubmed.fr/kemer)

**NOTE TRIPADVISOR**



## Vos Coups de ♥

**@delphineexgo**  
Un site incroyable, des sports à gogo, des buffets succulents, des fêtes de folie, une équipe motivée et des rencontres inoubliables.  
10/08/2016

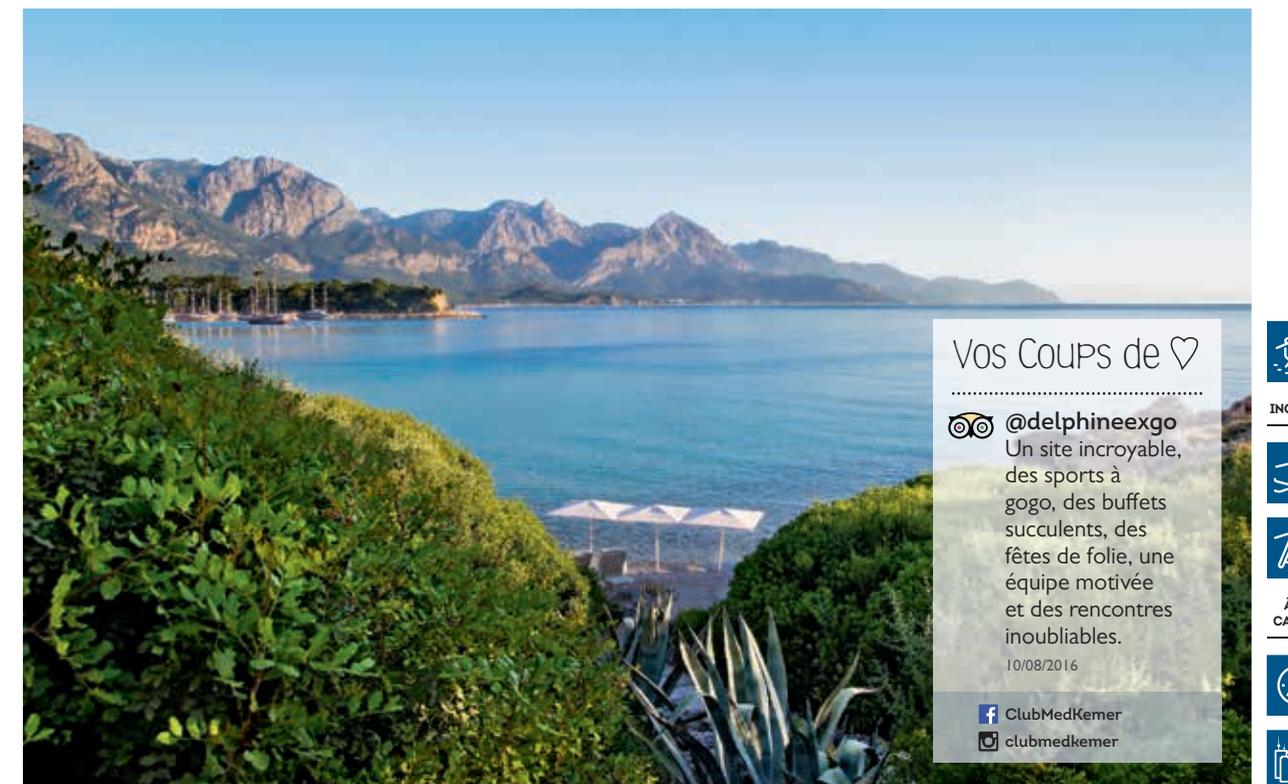
**ClubMedKemer**  
**clubmedkemer**



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Escapade urbaine.

(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Ambiance festive. (4) Soirée piscine/plage/mousse. (5) Escapade urbaine.



L'île de Gregolimano est *un secret bien gardé* par les parents mais aussi par les enfants. Une oasis entre la mer et les oliviers où *il fait bon vivre*.

# La Belle Hélène

Gregolimano 4<sup>th</sup> Grèce

**Heureux qui comme Ulysse... arrive en bateau sur cette île merveilleuse.** Des kilomètres de vie en bleu, de pinèdes et d'oliveraies, de jolis bungalows, des cabanes dans les bois pour que les enfants jouent à Robison Crusoe ou au naufragé volontaire... Oui, c'est ce dont vous aviez toujours rêvé.

**Egée rit ! Quelle plus belle Odysée que de glisser en wakeboard** ou en ski nautique sur ce plan d'eau idéal ? Votre chant des sirènes sera le rire de vos enfants, qui découvrent au Mini Club Med® les folies de la mythologie grecque.

**Votre épopée ?** Une traversée vers Athènes la bouillonnante, ses hauteurs antiques, ses quartiers vagabonds. À moins que le temps ne soit à l'oracle et que Delphes la montagnaise ne vous invite à descendre de votre Olympe !



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



**PRIX** à partir de 950 €  
7 jours, sans transport, départ le 22/04/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(3)</sup>** Des hamacs installés au cœur de la pinède pour des siestes ombragées ; 4 pontons de ski nautique ; l'encadrement enfants de 4 ans à 17 ans ; le City Stop<sup>(3)</sup> ou l'escapade à Athènes.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/gregolimano](http://www.clubmed.fr/gregolimano)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) Escapade urbaine.

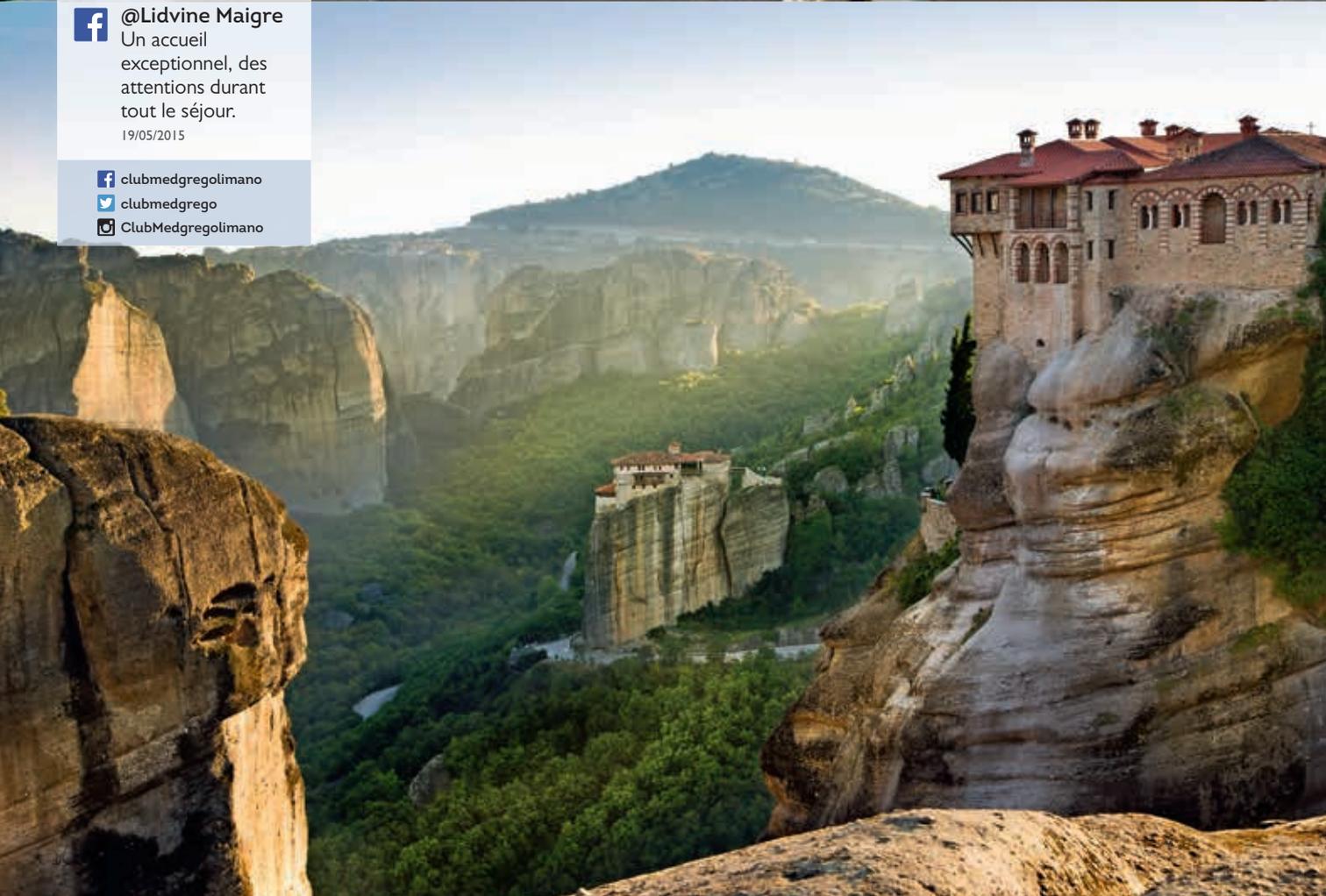


## Vos Coups de ♥

@MikhaelB\_13  
Le lieu est magnifique, la mer est belle, les sports sont illimités.  
03/07/2016

@Lidvine Maigre  
Un accueil exceptionnel, des attentions durant tout le séjour.  
19/05/2015

clubmedgregolimano  
 clubmedgrego  
 ClubMedgregolimano





Vos COUPS de ♥

**@myriamlala**  
L'équipe est heureuse d'être à nos côtés... cela se ressent !  
08/06/2016

**@Sirene7**  
Superbement situé, ce club offre beaucoup d'activités de grande qualité.  
01/08/2016



Vos COUPS de ♥

**@Elodie T**  
Un accès à la mer à travers une jolie pinède, des activités sportives variées et des spectacles au top.  
20/06/2016

**ClubMedNapitia**  
**clubmednapitia**  
**clubmednapitia**

# Méditerranéenne !

**Kamarina 3P** Italie

Magnifique, solaire et sauvage, la Sicile est une brune au *tempérament volcanique*. Suivez-la dans ses *ruelles escarpées*...



INCLUS<sup>(1)</sup>



**Dehors la température grimpe... Les allées du Village sont en fleurs et l'heure est à la sieste sous les oliviers.**



Seuls les temples gréco-romains sont encore debout : vous ? Vous hésitez entre tennis, voile, trapèze, golf... Sur la plage immense, vous vous laissez glisser dans l'eau transparente.



**Au château de Donnafugata, découvrez l'île côté légende...** Dans le parc du château, promenez-vous entre les arbres centenaires et faites une chasse au trésor en famille !



**Les enfants aussi ont droit à leur petit paradis sur terre :** Petit Club Med<sup>®</sup> dès 2 ans, Mini Club Med<sup>®</sup> dès 4 ans, une piscine réservée pour les plus jeunes, un Club Med Passworld<sup>®</sup> et le "Spa pour les ados"... La Sicile ? Petits et grands disent : si ! si ! si !<sup>(3)</sup>



**PRIX** à partir de **740 €**  
7 jours, sans transport, départ le 01/04/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Le restaurant de spécialités régionales ; le Club Med Spa by DECLÉOR ; l'encadrement enfants de 2 à 17 ans.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**

[www.clubmed.fr/kamarina](http://www.clubmed.fr/kamarina)

**NOTE TRIPADVISOR**

29/09/2016

# Delizioso !

**Napitia 3P** Italie

Bienvenue dans *l'Italie du sud* ! Le grand soleil, les cris de joie, *les grandes vacances*, pour les petites et grandes familles !



**Site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, Stromboli la volcanique** vous botte ! Tout est beau là-bas, comme les îles Éoliennes ou Tropéa, une ville millénaire perchée au sommet d'une falaise à pic sur la mer turquoise.

**Au beau milieu des pins dans un Village très fleuri**, avec des bougainvilliers partout, vous lâchez prise en famille ! Après une virée ensoleillée en catamaran ou un match de tennis, vous rejoignez la plage pour une dernière baignade dans les eaux bleues, puis vous rentrez au Village par un sentier ombragé.

**Vos enfants profitent de leur Baby Club Med<sup>®</sup>**, vous des soins au Spa by DECLÉOR. Ce soir, vous vous retrouverez tous auprès d'un joyeux plat italien. Vous reprendrez bien des vacances ?



**PRIX** à partir de **830 €**  
7 jours, sans transport, départ le 02/09/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement enfants de 4 mois à 17 ans.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**

[www.clubmed.fr/napitia](http://www.clubmed.fr/napitia)

**NOTE TRIPADVISOR**

29/09/2016



INCLUS<sup>(1)</sup>





Vous êtes au *sommet des plaisirs* ! Pragelato, c'est le cœur des *Alpes italiennes*. Randonnées et cuisine ? Un concept à ne pas manquer !

# La dolce montagna<sup>(3)</sup>

Pragelato Vialattea 4\* Italie

## Vos Coups de ♥

**@Peter Fradera**  
Chalets spacieux et confortables. Paysage idyllique, qualité des randonnées et des activités extérieures.  
27/06/2016

**ClubMedPragelatoVialattea**  
**ClubMedPVL**  
**clubmedpragelato**



**Au pied des monts : le Piémont !** Des sommets, des lacs, des forêts, et Pragelato Vialattea, Village composé de jolis chalets authentiques.

**Rando et jambon de Parme !** Partez en randonnée et au retour, régalez-vous de gastronomie dans l'un des restaurants du hameau, ou grâce à la délicieuse épicerie fine du Village. Marcher et marché, c'est l'idéal : on fait du sport, en douceur, juste assez pour ne pas culpabiliser en reprenant de la mozzarella !

**Golf et sauna !** Situé à 1 600 mètres d'altitude, le Village est un lieu idéal pour golfer pendant que vos enfants sont pris en charge. Le soir ? Après un bon sauna, profitez d'un concert en dévorant une pizza, face aux cimes... Merveille pour papilles et pupilles !



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



**PRIX** à partir de **980 €**  
7 jours, sans transport, départ le 17/06/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Le Club Med Spa by PAYOT ; l'encadrement enfants de 2 à 17 ans.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/pragelato](http://www.clubmed.fr/pragelato)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter. (3) La douce montagne.



Vos Coups de ♥

 @Marie1801  
 Un plus :  
 démonstration  
 de trapèze et  
 spectacle de cirque.  
 Le paysage parsemé  
 d'oliviers est  
 enchanteur...  
 05/08/2016

 @Indiana Cat  
 Super séjour ! Le tir  
 à l'arc inoubliable !  
 Les spectacles sont  
 magiques !  
 14/08/2016

 ClubMedOpioEnProvence  
 clubmedopio  
 clubmedopio



Activités à foison, table du pays, chambres relookées : le Village d'Opio en Provence *se refait une beauté* et c'est *la Provence toute entière* qui chante et enchante !

# Parfum de nouveauté

Opio en Provence  France

**Tss, tss, tss... entendez-vous les cigales ?** Elles sont là, installées au bord de la tranquille piscine bleu azur, à l'orée de la plus grande oliveraie des Alpes-Maritimes.

**Suivez la musique des swings de golf et des échanges de tennis.** Prêtez l'oreille à votre cœur qui bat de concert avec ceux de vos enfants apprenant le trapèze volant avec les Gentils Circassiens du Cirque du Soleil. Appréciez la douce rumeur du temps qui s'étire sur la terrasse de votre chambre redécorée.

**Besoin de faire le plein d'essences ?** Enivrez-vous de lavande, goûtez l'huile d'olive maison qui sublime le plat provençal servi au restaurant du Golf et au Provence, fraîchement agrandi. Humez les parfums de Grasse, visitez les ruelles médiévales et les galeries d'art de Saint-Paul de Vence. L'arrière-pays vous donne un avant-goût de bonheur.



**PRIX** à partir de 970 €  
 7 jours, sans transport, départ le 04/11/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement enfants de 4 mois à 17 ans ; Club Med Spa by CARITA, le "Spa des Ados".

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/opio](http://www.clubmed.fr/opio)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(1)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.

# La Corse tranquille

Cargèse 3<sup>PH</sup> France - Corse

Des pins, des cigales et une eau d'un bleu hypnotique.  
À Cargèse, on baigne en pleine nature et en plein farniente.



Il y a ceux qui lézardent sur la plage, puis déjeunent face à la mer et dînent sous les étoiles, ceux qui s'amuse dans l'eau, dorment un livre à la main, profitent du temps présent.

Il y a ceux qui partent à la rencontre de la nature environnante, explorent le magnifique golfe de Porto, son village accroché à la montagne, son maquis entre les pins et les oliviers, et l'éblouissante réserve de Girolata.

Il y a les sportifs qui se perfectionnent en tennis ou partent explorer la grande bleue en Stand Up Paddle, en voile, en planche à voile ou en plongée bouteille !

Et, Il y a vous, tel que vous êtes, tel que vous avez envie d'être ! Libre, sportif, curieux, paresseux, joyeux, en famille, heureux !



**PRIX** à partir de **850 €**

7 jours, sans transport, départ le 02/09/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement enfants de 4 à 17 ans ; le Village au cœur de 21 ha de maquis, entre terre et mer.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**

[www.clubmed.fr/Cargèse](http://www.clubmed.fr/Cargèse)

**NOTE TRIPADVISOR**



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



Vos Coups de ♥

@Sandra R  
Nous avons passé d'excellents moments du plus petit au plus grand.  
22/08/2015

(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.



Vos Coups de ♥

@Valérie Leroux  
Vacances en famille parfaites, les GO, les animations, le bar, le restaurant, la piscine, les activités, le cadre idyllique.  
16/08/2016

# Pic ce qu'il vous faut

Sant'Ambroggio 3<sup>PH</sup> France - Corse

La magie des paysages, les sensations exquis de glisser ou plonger dans l'eau, les parfums enivrants du Maquis... Tout est là !



Un pic rocheux d'où l'on domine la Méditerranée, les yeux sur le grand horizon. C'est là, entre Calvi et l'île Rousse, que Sant'Ambroggio vous accueille. Non loin des villages perchés de Balagne, du Maquis mythique et d'une plage ravissante... vous allez être bien !

Un paradis des enfants... et des grands ! Dès leur plus jeune âge, vos petits font du sport à volonté et se mettent à la randonnée pour découvrir les trésors naturels corses. Et parce qu'ils en veulent toujours plus, ils prendront plaisir à tester aussi la plongée, la voile, le kayak...

Et vous ? Vous glissez sur les eaux, sous le vent à bord de votre monocoque ou plongez à Spelunca à la découverte de poissons merveilleux. La vie est belle en Corse !



**PRIX** à partir de **850 €**

7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement enfants de 4 à 17 ans ; la découverte du village de Porto.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**

[www.clubmed.fr/Sant'-Ambroggio](http://www.clubmed.fr/Sant'-Ambroggio)

**NOTE TRIPADVISOR**



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.

Vive les *vacances nature* ! En France, sur les bords de l'Atlantique, La Palmyre Atlantique est un *site protégé*, un abri pour oiseaux. Et pour vous !

# Dans le vent !

La Palmyre Atlantique 3P France



**À vous les grandes balades à vélo dans ce site protégé de plages et de forêts**, refuge des oiseaux migrateurs. En famille, partez à la découverte du célèbre zoo pédagogique de la Palmyre à deux pas du Village. Plus loin ? Le phare de Cordouan, où les vagues s'élancent sur le sable...

**À vous les sensations !** Dès 4 ans, vos enfants ont leur poney. Et vous votre cheval ! Vous avez l'esprit de compét' ? Lancez-vous dans le saut d'obstacle ! A moins que vous ne préférerez le golf, les cours de voile ou le stage de kitesurf...

**À vous la vie en pleine nature !** Dans les nouveaux bungalows "Club famille", vous avez votre jardin, votre terrasse avec grande baie vitrée. Les dunes, les pins, l'océan et vous !

**PRIX** à partir de **810 €**  
7 jours, sans transport, départ le 30/09/2017<sup>(1)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Le Club Med Spa by DECLÉOR ; l'encadrement enfants de 2 à 17 ans.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/la-palmyre](http://www.clubmed.fr/la-palmyre)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



Vos Coups de ♥

**@Franck Lavergne**  
Une fois qu'on y a goûté, on ne peut plus s'en passer.  
22/09/2015

**@Déborah Mauger Blé**  
Le Petit Club est génial pour les p'tits loups !  
17/09/2014



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



# Tee time<sup>(3)</sup> !

Vittel Golf Ermitage 4Ψ France

Un domaine *vert tendre* au cœur des Vosges, une douce atmosphère de ville thermale, et du golf !



**À vos clubs ! Putting green, driving range,** à Vittel Golf Ermitage le golfeur est roi ! Son royaume ? Le massif montagneux des Vosges, bien à l'abri dans un immense parc naturel, avec le parcours 18 trous Mont Saint-Jean couronné de l'écolabel GEO.

**Du swing et du style dans un palace Art déco,** avec ses chambres claires et cosy, ses baignoires à l'ancienne, son Spa by PAYOT et son piano bar à l'élégance Belle Époque.

**Sensations fortes, charme bucolique et détente,** tout est possible ! Au fil de la journée, laissez-vous tenter par une séance de pilates, de tir à l'arc, ou bien une promenade à cheval. Pour ceux qui veulent se détendre, rien n'interdit de se glisser dans l'une des piscines : tiède à l'intérieur et tonique à l'extérieur. À Vittel, on prend soin de tout, à commencer par vous !



**PRIX** à partir de **970 €**  
7 jours, sans transport, départ le 23/09/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Le "Spa des ados" ; le restaurant l'Ermitage avec sa terrasse et sa vue golf ; le Vittel Horse Club ; Le tennis avec pédagogie exclusive Serge Autexier.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/vittel-golf-ermitage](http://www.clubmed.fr/vittel-golf-ermitage)

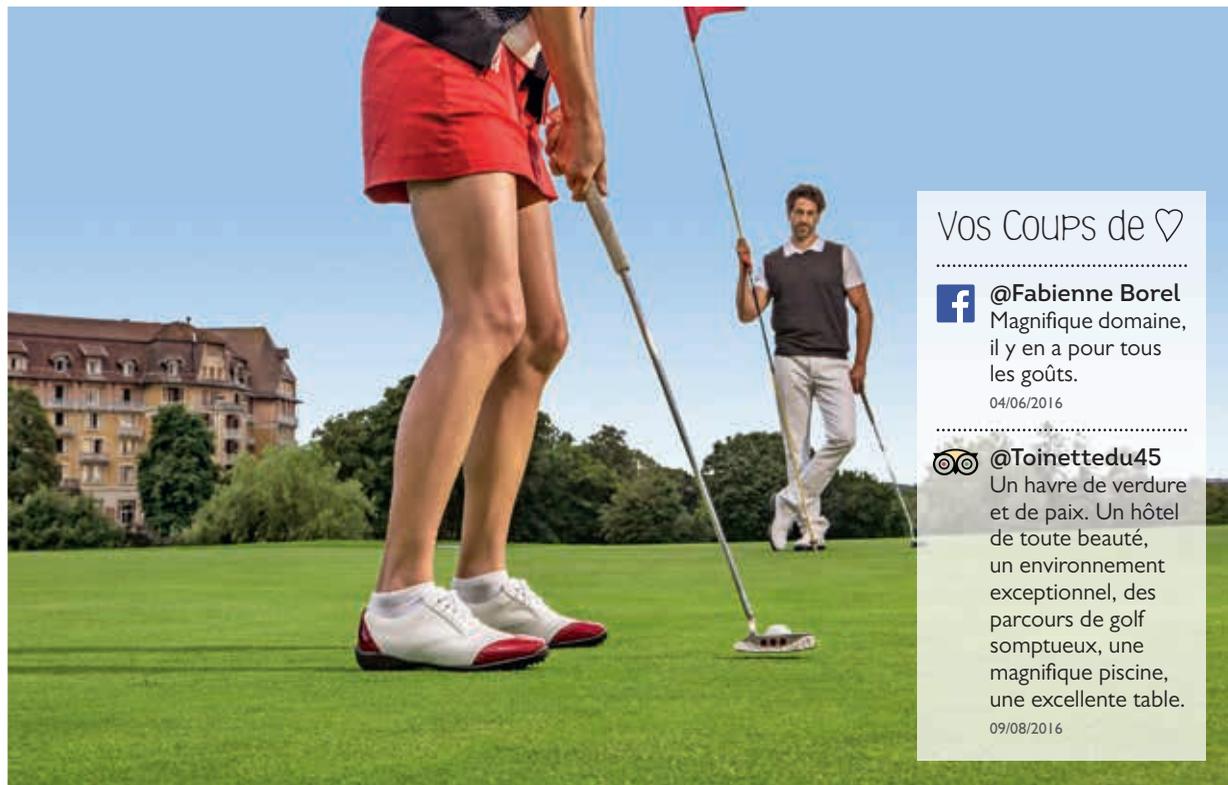
**NOTE TRIPADVISOR**  
29/09/2016



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



## Vos Coups de ♥

**@Fabienne Borel**  
Magnifique domaine, il y en a pour tous les goûts.  
04/06/2016

**@Toinnetdu45**  
Un havre de verdure et de paix. Un hôtel de toute beauté, un environnement exceptionnel, des parcours de golf somptueux, une magnifique piscine, une excellente table.  
09/08/2016



## Vos Coups de ♥

**@nana6768**  
Belle salle de sport, piscine, golf, cheval, boutiques... On ne s'ennuie jamais.  
19/06/2016

**@nana6768**  
Un hôtel magnifique datant du début XXème siècle déco "art nouveau" dans un parc magique.  
19/06/2016

# Au grand galop !

Vittel le Parc 3Ψ France

Du grand air et de *grands espaces*... À Vittel le Parc, on est très à cheval sur *le bonheur* !



**600 hectares de parc et de forêt protégés au cœur des Vosges,** le charme d'un Village où l'on se détend en famille. Pour les sportifs, de nombreuses activités sont possibles. Golf, fitness, tir à l'arc, Pilates, balades revitalisantes à pied ou à vélo... À Vittel le Parc, vous vous ressourcez vraiment !

**Découvrez le Vittel Horse Club,** notre toute nouvelle école d'équitation pour petits et grands, pros ou débutants. Une centaine de chevaux et des cours ou des promenades grandeur nature ! Les passionnés se perfectionneront.

**Laissez-vous griser sans effort :** après un match de tennis sur terre battue, reposez-vous au bord de la piscine délicieusement art déco. Vous avez misé sur les bonnes vacances !



**PRIX** à partir de **880 €**  
7 jours, sans transport, départ le 23/09/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement des enfants de 4 mois à 17 ans ; le Club Med Spa by PAYOT ; les stages de tennis avec la pédagogie exclusive Serge Autexier.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/vittel-le-parc](http://www.clubmed.fr/vittel-le-parc)

**NOTE TRIPADVISOR**  
29/09/2016



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>





**Chalets de Valmorel** Alpes françaises

# FAÎTES-VOUS UNE MONTAGNE

**U**n séjour en Chalet à Valmorel, c'est l'occasion de redécouvrir la Savoie dans sa robe estivale. Après une journée au grand air, savourez les délicieuses pâtisseries d'un goûter gourmand servi dans votre Chalet, ou sirotez une flûte de champagne<sup>(1)</sup> au bar de la Tour avant un dîner de style et de tradition !

À Valmorel, c'est l'été en toute douceur... la montagne qui ressource, le Club Med Spa by CARITA<sup>(2)</sup> qui relaxe, le VTT qui dégourdit, le fitness qui sculpte, les randonnées qui rassemblent et les paysages qui surprennent. Pas de doute, vous êtes au sommet de la plénitude !



Découvrez  
le raffinement  
d'un Appartement  
en Chalet à la  
montagne

#### RECETTE DU BONHEUR

- ☞ Appartements-Chalets de 2 à 4 chambres
- ☞ À côté du Village 4Ψ avec Espace 5Ψ de Valmorel
- ☞ Encadrement enfants de 4 mois à 17 ans<sup>(3)</sup>, Club Med Spa by CARITA<sup>(2)</sup>, randonnées, Nordic Walking, VTT...

☞ À partir de 1683 €, 7 jours, sans transport, départ le 01/07/2017<sup>(4)</sup>

[www.clubmed.fr/appartements-chalets-valmorel](http://www.clubmed.fr/appartements-chalets-valmorel)



Chalets  
de Valmorel  
Club Med Ψ  
EXCLUSIVE COLLECTION

Nature, randonnée et *calme retrouvé*. Le chant des oiseaux, le bruit du vent dans les arbres et les rires des enfants, *libres comme l'air* !



# Tout là-haut !

Valmorel 4<sup>⚡</sup> France



**Envie de vous rouler dans l'herbe ?** De vous prendre pour un poète en contemplant les épicéas ou de faire la planche face aux sommets ? Au Village design de Valmorel, niché au cœur de la montagne, on redécouvre la sérénité. On apprécie les choses simples comme marcher sur un sentier entre plaines et forêts, ou pousser un grand "wouah" devant un lac turquoise.

**Partez en VTT dans l'une des plus belles vallées savoyardes**, laissez-vous dorloter au Club Med Spa by CARITA ou profitez de tous les services du Club Med à volonté...

**Vos enfants découvrent le nom des arbres**, s'amuse à l'accrobranche, les tout derniers-nés comme les ados profitent de leur espace à eux. On est bien tout là-haut !

**PRIX** à partir de 990 €  
7 jours, sans transport, départ le 01/07/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Le restaurant "Les Cerfs" et sa vue imprenable ; l'encadrement enfants de 4 mois à 17 ans.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/valmorel](http://www.clubmed.fr/valmorel)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



Vos Coups de ♥

@julievp2  
Se réveiller le matin avec la vue sur le Mont Blanc c'est simplement magique.  
29/06/2016

@Nathalie Spataro Picquaert  
Espace 5 Tridents au top de l'accueil et du service.  
21/02/2016

ClubMedValmorel  
 clubmedvalmorel  
 clubmedvalmorel

INCLUS<sup>(1)</sup>

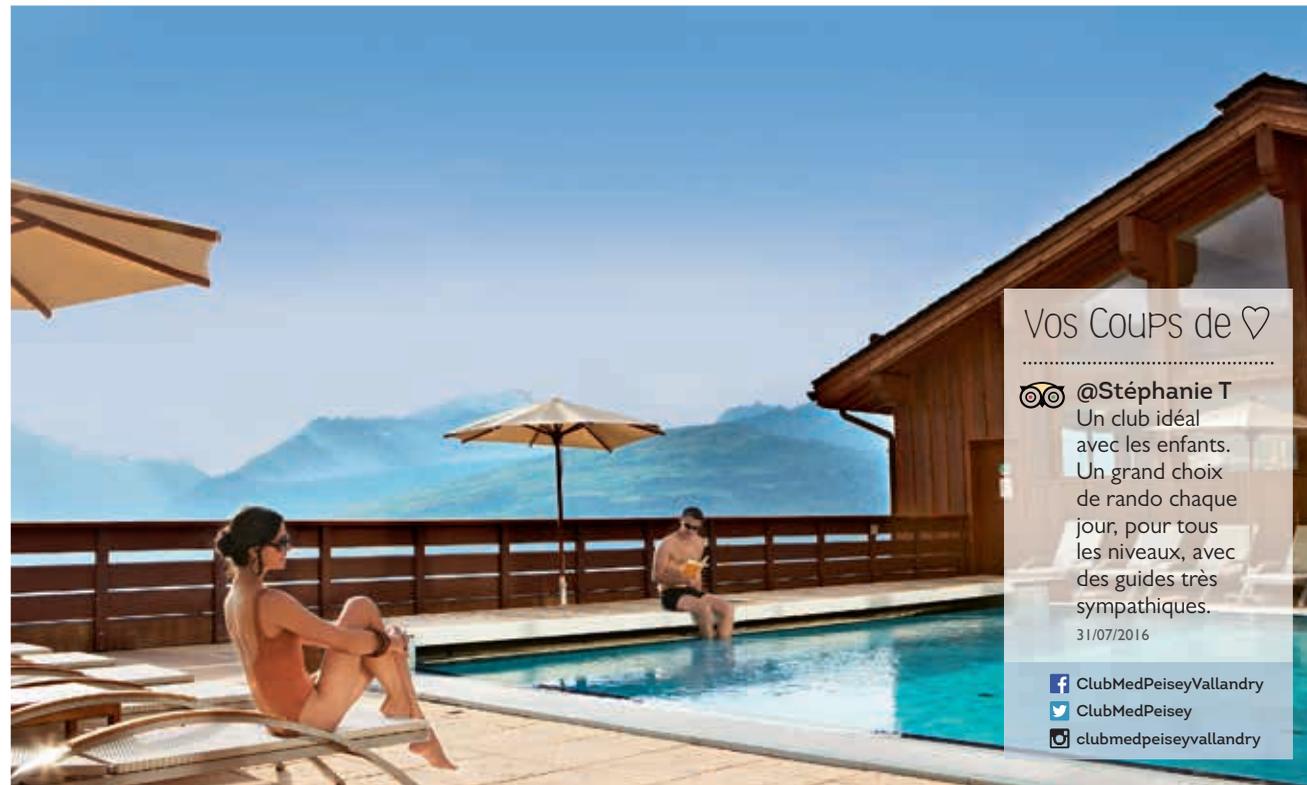


À LA CARTE<sup>(2)</sup>



## L'Espace 5<sup>⚡</sup> "Le Lodge"

Profitez en toute intimité de la montagne version luxe : chambres avec vue sur les sommets, services de conciergerie, room service au petit-déjeuner... 25 suites qui n'attendent que vous !



Vos Coups de ♥

@Stéphanie T  
Un club idéal avec les enfants. Un grand choix de rando chaque jour, pour tous les niveaux, avec des guides très sympathiques.  
31/07/2016

ClubMedPeiseyVallandry  
ClubMedPeisey  
clubmedpeiseyvallandry

# Le bonheur à 360°

Peisey-Vallandry 4<sup>★</sup> France

Un *hameau typique* au cœur de la Savoie, son clocher, ses maisons de bois, ses ruelles souriantes et l'impression d'être dans un *livre d'enfance*.



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



**Savourez la Savoie !** Vos aînés sont partis jouer les DJ's sur des tables de mixage ou faire un babyfoot ? Les petits s'essaient à la gym ou à l'art plastique ? Vous, vous partez faire le tour des artisans du village. Vous découvrez de nouveaux fromages, et une convivialité savoyarde sans égal. Cette vie simple comme du bon pain, joyeuse et franche vous réjouit !

**La montagne vous appelle : hier, c'était promenade parmi les sapins** et les mélèzes de la vallée de la Vanoise réputée pour sa beauté. Demain ? Peut-être un Spa by CARITA, peut-être pas. Aujourd'hui ? Programme sportif en famille avec VTT, randonnées, accrobranche ou trottinette de descente. La famille, les amis et une vie de rêve dans la prairie, le tradi tout confort. En hameau : le bonheur.



**PRIX** à partir de 990 €  
7 jours, sans transport, départ le 17/06/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement enfants de 2 à 17 ans.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/peisey-vallandry](http://www.clubmed.fr/peisey-vallandry)

**NOTE TRIPADVISOR**  
29/09/2016



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.

**Serre-Chevalier**  
— France 3<sup>★</sup>

**Chamonix Mont-Blanc**  
— France 4<sup>★</sup>

VS



**Les Alpes du Sud à 1 400 mètres d'altitude**, au pied du parc national des Écrins, c'est l'été en pente douce.



LE LIEU

**Le mont Blanc à portée de vue**, à 1 035 mètres d'altitude au cœur de la Haute-Savoie.

**La bonne altitude ?** Adopter ce Village tout de pierre et de bois et prendre une bouffée d'air pur en famille.



L'AMBIANCE

**Imaginez un palace rétro** où vous vivez la montagne comme vous l'aimez, vers les sommets de la plénitude.



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



**Savourez le paysage dans la piscine**, crapahutez en VTT ou en randonnée. Vive les sports divers !



LES PLUS<sup>(1)</sup>

**L'escalade sur voies naturelles** avec un moniteur diplômé, pendant que vos petits bouts sont choyés au Baby Club Med®.

à partir de 870 €  
7 jours, sans transport, départ le 17/06/2017<sup>(2)</sup>

**Pour en découvrir davantage**  
[www.clubmed.fr/serre-chevalier](http://www.clubmed.fr/serre-chevalier)

à partir de 960 €  
7 jours, sans transport, départ le 17/06/2017<sup>(2)</sup>

**Pour en découvrir davantage**  
[www.clubmed.fr/chamonix](http://www.clubmed.fr/chamonix)

(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.

Vous êtes *sur un nuage*, un mirage à l'ombre des palmiers. À Marrakech, l'art de vivre est roi, et vous avez *les clés du palais*.



# Comme un prince

Marrakech la Palmeraie 4☞ Maroc



**La vie de calife !** Dans les allées de la palmeraie, on entend le murmure d'une fontaine dans un patio peuplé de roses, on s'éblouit des couleurs, du rouge des pierres, du vert éclatant des jardins.

**Vous retrouvez vos enfants dans leur mini riad** inspiré des caravanes du désert. Et après ? Un tour au Spa CINQ MONDES, puis place aux délices d'un palais, le vôtre : tajines royaux servis à la lueur des bougies. Tant de plaisirs, c'est un sultan !

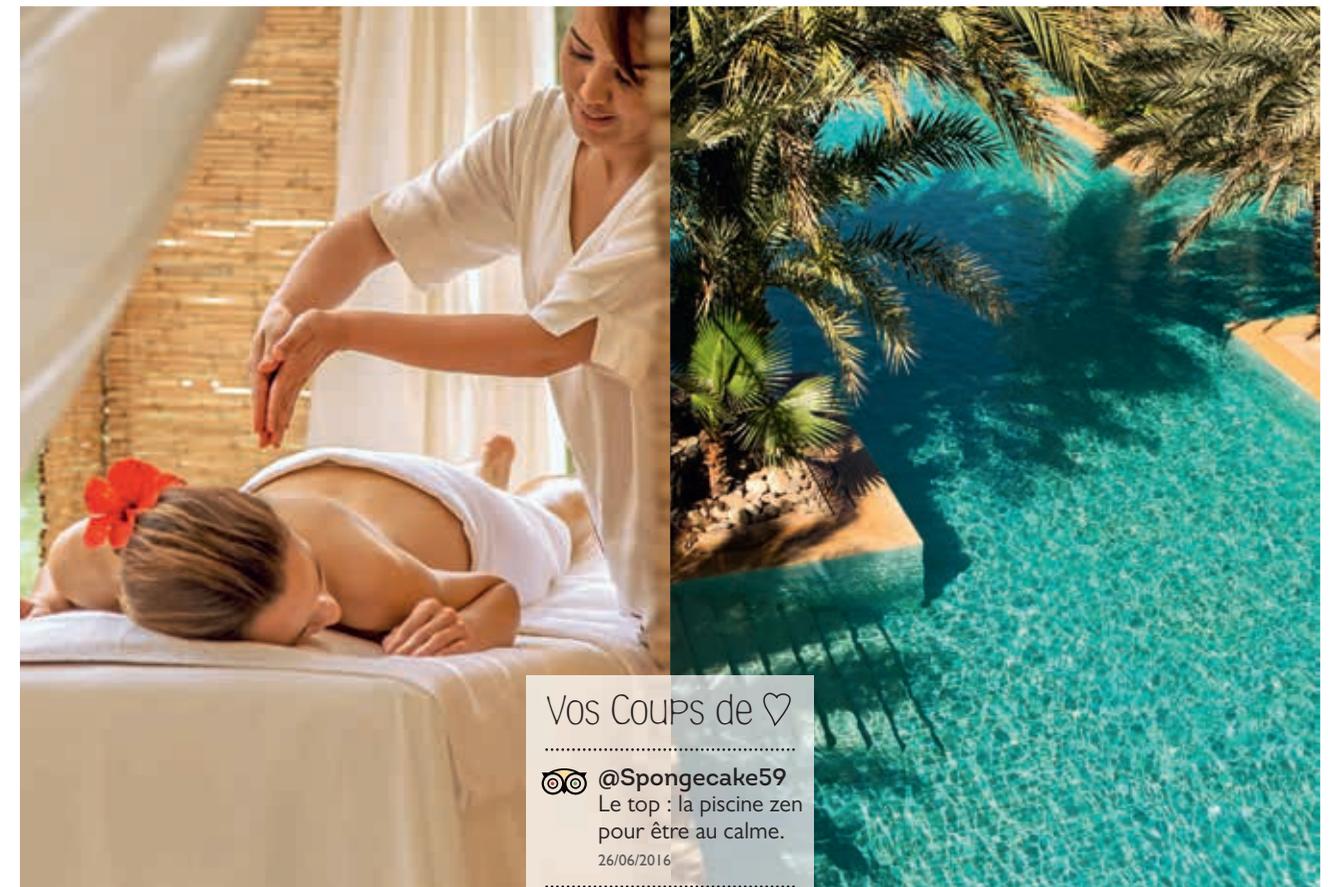
**Une envie de désert ? Bivouaquez sous une tente berbère.** Faites du golf au pied de l'Atlas. Découvrez les hauts plateaux. Et pourquoi pas, les vergers de la Fondation Igran Asni du Club Med, qui aide à la professionnalisation des exploitations agricoles locales.

**PRIX** à partir de 1070 €  
7 jours, sans transport, départ le 27/05/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** L'encadrement enfants de 2 à 17 ans.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/marrakech-la-palmeraie](http://www.clubmed.fr/marrakech-la-palmeraie)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



Vos Coups de ♥

@Spongecake59  
Le top : la piscine zen pour être au calme.  
26/06/2016

@Frédéric Fourest  
La beauté du lieu, des suites, le niveau de service digne des plus grands hôtels du monde.  
15/05/2016



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(1)</sup>



## L'Espace 5☞ "Le Riad"

Envie de plus de privilèges ? Dans l'Espace 5☞ de Marrakech la Palmeraie, Le Riad, fraîchement re-designé, profitez de la piscine, du salon et de l'ambiance chic et conviviale du bar, avant de goûter au calme délicieux de votre suite avec terrasse ou jardin privatifs.



Sur le détroit de Gibraltar, il y a une autre terre, mi-andalouse, mi-berbère... ensorcelante !

# Il était *une joie*...

**Yasmina** 4<sup>PS</sup> Maroc

**Un voyage dans le temps. Tanger la blanche**, lieu magique où l'océan rencontre la Méditerranée, est la ville des métissages : quartier juif, maure, architectures aux styles admirables. Plus loin, découvrez Fès et Meknès avec leurs souks envoûtants et leurs palais aux patios dignes d'un conte.

**Arrêt sur image... Dans votre Village de bord de mer, au design coloré**, prenez un bain de jouvence dans une immense piscine à débordement. Quad, dromadaire ou virées sur mer, laissez-vous transporter !

**Et si vous deveniez champion de golf ou de tennis ?** Ce sont deux activités phare de cette destination ! Mais rien ne vous empêche de quitter la terre ferme en trapèze volant ou en bateau à voile. Un voyage plein d'histoires...



**PRIX** à partir de **870 €**  
7 jours, sans transport, départ le 23/09/2017<sup>(1)</sup>

**LES PLUS<sup>(2)</sup>** L'encadrement enfants de 2 à 17 ans ; le Club Med Spa by CINQ MONDES.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**  
[www.clubmed.fr/yasmina](http://www.clubmed.fr/yasmina)

**NOTE TRIPADVISOR**  
 29/09/2016



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.



Vos Coups de ♥

@marineb382  
Des activités pour tous les goûts, tous les âges, toute la journée.  
15/06/2016

@Alisse Titi  
Parfait pour les amoureux des chevaux !  
10/06/2016

ClubMedYasmina



Agadir

— Maroc 3Ψ

VS



Djerba la Douce

— Tunisie 3Ψ



**Tendre et voluptueux** comme le sud Maroc, intense comme l'océan l'Atlantique, Agadir c'est tout un monde.



LE LIEU



**Au Sud de la Tunisie**, une île toute de bleu, de blanc, de cocotiers et de sable blond. Le plein de douceur !



L'AMBIANCE



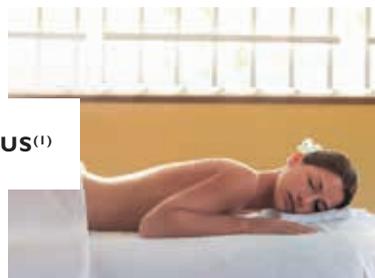
**Du rire et du sport !** Courts de tennis, golf, encadrement enfants dès 4 mois : la famille est reine !



**Tentures ocre, tissages kilim, lumières vives**, laissez-vous charmer par la magie de l'Orient.



**Pendant que vos enfants s'initient à l'équitation**, à vous les merveilles du Souk El Had et le Club Med Spa by Decléor.



**Se faire dorloter au Club Med Spa by Decléor** ou s'initier au smash ou la navigation ? Et pourquoi pas les trois ?

LES PLUS<sup>(1)</sup>

à partir de **790 €**  
7 jours, sans transport, départ le 04/11/2017<sup>(2)</sup>

Pour en découvrir davantage  
[www.clubmed.fr/agadir](http://www.clubmed.fr/agadir)

à partir de **830 €**  
7 jours, sans transport, départ le 01/07/2017<sup>(2)</sup>

Pour en découvrir davantage  
[www.clubmed.fr/djerba-la-douce](http://www.clubmed.fr/djerba-la-douce)



INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.



# Changez de Cap !

Cap Skiring 4Ψ Sénégal



Et si vous faisiez un voyage **merveilleux** ? Un voyage qui s'étend sur la côte Atlantique, **rêve de golf**, de mangroves et de pays Diola.



**D'un côté, l'Atlantique, de l'autre, une cocoteraie.** Des bras de mer en pagaille et des vols de pélicans : vous êtes à Cap Skiring.

**Embarquez au petit matin sur une pirogue**, ou partez pêcher à la palangrotte dans les bolongs. Ramassez aux pieds des palétuviers des huîtres à griller au barbecue et apprenez à émincer citrons, piments et oignons pour un poulet Yassa dans les règles de l'art !

**Bungalows aux toits de chaume et jardin tropical**, tout y est ! Le temps s'étire en de longues baignades, farniente, balades en VTT à travers les villages Diolas ou swings aériens sur un fabuleux parcours de golf. Et avant de partir, glissez dans votre valise un peu de Teranga, la belle hospitalité sénégalaise.

**PRIX** à partir de **1030 €**  
7 jours, sans transport, départ le 29/04/2017<sup>(2)</sup>

**LES PLUS<sup>(1)</sup>** Une plage de 1,5 km ; un magnifique golf avec vue sur l'Atlantique.

**POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE**

[www.clubmed.fr/cap-skiring](http://www.clubmed.fr/cap-skiring)

**NOTE TRIPADVISOR**



## Vos Coups de ♥

**@Manuela Poray**  
Le paradis sur terre. Cadre enchanteur, population adorable, personnel charmant et professionnel, que du bonheur !  
09/08/2016

**@moulinenprovence**  
On a adoré, tout, le site, la plage, les chambres, le calme... la météo parfaite pour des nuits fraîches bercés par le bruit de la mer...  
10/04/2016

INCLUS<sup>(1)</sup>



À LA CARTE<sup>(2)</sup>



(1) Détails des prestations incluses dans votre Forfait ou avec supplément, et dates de disponibilités voir p. 10 et p. 94, en Agence et sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) (2) Prix par pers. Détails du prix p. 92. Prix avec transport, nous contacter.

## D'autres paradis à découvrir

Allez au bout du rêve et découvrez nos Villages aux 4 coins du monde. Pour plus d'informations, voir "nos Villages à la loupe" p. 94. Réservez votre séjour sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) ou rendez-vous dans votre Agence.



**4Ψ CHINE**  
Dong'ao Island



**4Ψ JAPON**  
Hokkaido



**4Ψ JAPON**  
Kabira Ishigaki



**4Ψ MEXIQUE**  
Ixtapa Pacific



**4Ψ BRÉSIL**  
Lake Paradise



**4Ψ BRÉSIL**  
Trancoso



**3Ψ BRÉSIL**  
Itaparica



**3Ψ TURKS & CAICOS**  
Turquoise

### SOMMAIRE

- 77 En savoir plus
- 80 Les formalités sanitaires et douanières
- 82 La santé
- 83 Les Conditions Générales de Vente
- 94 Nos Villages à la loupe

# LE GUIDE TRÈS PRATIQUE

## EN SAVOIR PLUS

### LES ENFANTS

#### L'ENCADREMENT DE VOS ENFANTS/ADOLESCENTS

- Les G.O® du Baby Club Med® (Club enfants de 4 à 23 mois), du Petit Club Med® (Club enfants de 2 à 3 ans) et du Mini Club Med® (Club enfants de 4 à 10 ans) sont diplômés (BAFA ou diplôme petite enfance, selon l'âge des enfants à encadrer) pour la France et/ou expérimentés.
- Des normes réglementent l'encadrement des enfants, en particulier le respect des ratios nombre d'enfants par G.O®. Aucune dérogation ne sera accordée pour accueillir un enfant au-delà de ce quota aux Baby Club Med® et Petit Club Med®.
- Les enfants de 4 mois® à 10 ans sont sous la responsabilité des G.O® dans la limite des horaires d'ouverture des Clubs enfants. Les parents sont libres de venir chercher leurs enfants à tout moment de la journée (hors périodes de siestes).
- Pour les enfants de 8 à 10 ans inscrits au Mini Club Med®, si les parents autorisent l'enfant à être autonome, celui-ci pourra choisir librement de ne pas aller au Mini Club Med® pendant une partie de la journée mais il sera, dans ce cas, sous la responsabilité de ses parents.
- Les adolescents peuvent rejoindre le Junior Club Med ou le Club Med Passworld® (Club ados de 11 à 17 ans) pendant les vacances scolaires<sup>(1)</sup>.

#### COMMENT RÉSERVER LES ENCADREMENTS ENFANTS DE 4 MOIS À 3 ANS ?

Les places dans nos Baby Club Med® et Petit Club Med® étant limitées, nous vous recommandons de réserver tôt ces prestations avec supplément dès l'achat de votre séjour. Pour connaître les Villages concernés, rendez-vous p. 94 dans la rubrique "Nos Villages à la loupe", en Agence ou sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr)

#### EASY ARRIVAL

Nos G.M® peuvent éviter la file d'attente le jour d'arrivée au Village pour finaliser l'inscription de leurs enfants aux Clubs enfants. C'est très simple : il leur suffit de fournir en amont de leur arrivée au Village (jusqu'à 3 jours avant) dans leur Espace Client sur le site internet Club Med toutes les informations sur leurs enfants (ex. responsables, autorisation de maquillage...) inscrits au(x) Club(s) enfant(s). Le jour d'arrivée, les G.M® ayant bénéficié du service "Easy Arrival" doivent simplement passer au(x) Club(s) enfant(s) pour se présenter auprès des responsables des Clubs enfants pour vérifier la bonne prise en compte des informations fournies et récupérer le(s) programme(s).

#### LA SANTÉ DE VOS ENFANTS

- Conformément à la réglementation en vigueur en France, JORF n° 0130 du 8 juin 2010 ; décret relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans ; art. R.2324-39.-V, l'admission des enfants de moins de 6 ans est subordonnée à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité établi juste avant l'arrivée au Village.
- Ceci concerne uniquement les Villages français listés dans les trois points ci-dessous :
  - Accès au Baby Club Med® de Chamonix Mont-Blanc, Les Chalets de Valmorel, Opio en Provence, Serre-Chevalier, Valmorel, Vittel le Parc.
  - Accès au Petit Club Med® de La Caravelle, La Palmyre Atlantique, Les Chalets de Valmorel, Opio en Provence, Peisey-Vallandry, Serre-Chevalier, Valmorel, Vittel le Parc.
  - Accès au Mini Club Med® de La Palmyre Atlantique et Serre-Chevalier pour les enfants de 4 et 5 ans.
- Dans tous les Villages monde Baby Club Med® et Petit Club Med®, le carnet de santé (avec justification de la mise à jour des vaccins réglementaires, ce qui inclut au minimum pour les enfants de moins de 2 ans, les deux premières doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la polio) sera exigé.

- Ne seront acceptés dans les Clubs enfants que les enfants jugés aptes à vivre en collectivité, ne présentant pas de maladie déclarée, fébrile ou contagieuse (jusqu'à disparition des signes cliniques des maladies éruptives). Dans le cas contraire, le Club Med se réserve le droit d'exiger l'isolement strict hors de la collectivité (tous lieux communs). Cette mesure concerne aussi la varicelle, quel qu'en soit le stade évolutif.
- Nos structures ne peuvent pas prendre en charge les enfants qui nécessitent une surveillance médicale particulière (monitoring notamment) ou l'assistance exclusive d'une tierce personne. Ces enfants resteront sous la seule garde de leurs parents ou de leur accompagnant.
- Dès l'arrivée au Village, les parents ou l'accompagnant de l'enfant doivent signaler les éventuelles allergies de l'enfant ainsi que ses habitudes alimentaires. Les repas des enfants présentant une allergie alimentaire ne pourront être donnés que par leurs parents ou leur accompagnant.
- Aucun médicament ne peut être administré aux enfants par les G.O®, excepté dans les cas suivants :
  - Après autorisation écrite des parents et sur prescription du médecin traitant local ou du médecin régulateur du SAMU départemental, les G.O® pourront administrer du paracétamol ou un autre produit visant à faire baisser la fièvre.
  - Pour les enfants ayant besoin d'un auto-injecteur d'épinéphrine type Anapen®, EpiPen® Jr ou EpiPen®, leur stylo pourra être conservé dans les Clubs enfants afin d'être utilisé par une personne autorisée en cas d'urgence.
- Selon l'environnement médical, une infirmière est présente dans les Villages dotés d'un Club enfant (Baby Club Med®, Petit Club Med® et/ou Mini Club Med®). Un médecin est présent dans certains Villages Baby Club Med® pour dépister, conseiller, orienter, donner des thérapeutiques dites de confort ou des soins de première urgence. Il ne peut, en aucun cas, pour des raisons déontologiques, se substituer aux médecins locaux, seuls habilités à délivrer des ordonnances. Toute consultation ou visite d'un médecin local sera à la charge des parents ou de l'accompagnant.
- Les parents de l'enfant doivent s'assurer de la non contre-indication à la pratique des activités sportives proposées et notamment informer les G.O® si l'enfant ne sait pas nager, car, dans ce cas, ce dernier ne pourra pas pratiquer des sports nautiques dans le cadre des Clubs enfants.

#### PARENTS, N'OUBLIEZ PAS D'EMPORTER

- Pour les enfants inscrits au Baby Club Med® et Petit Club Med® : carnet de santé, certificat médical, biberons et lait alimentaire, couches et lingettes, protections solaires (crème, chapeau, lunettes), doudou...
- Pour les enfants inscrits au Mini Club Med® : sac à dos avec les affaires de l'enfant pour la journée (maillots de bain, chaussures de sport, protections solaires...).

#### LES ACTIVITÉS SPORTIVES DE VOS ENFANTS

- Au Club Med, vos enfants s'initient aux sports dès le plus jeune âge grâce aux Little Sports by Club Med<sup>(2)</sup> :
  - Approche ludique et fun d'un sport grâce à des jeux de rôles avec les G.O® du Petit Club Med® (Little Tennis dès 3 ans)<sup>(3)</sup>.
  - Apprentissage adapté aux plus jeunes de 4 à 5 ans dans le cadre du Mini Club Med® avec des G.O® sport pour les apprentissages sportifs (Little Tennis, Little Cirque, Little Golf, Little Ski nautique, Little Yoga)<sup>(4)</sup>.
- En dehors des heures Mini Club Med® qui leur sont dédiées, les enfants jusqu'à 11 ans inclus doivent être accompagnés d'un adulte pour la pratique d'une activité sportive en accès libre, et ce, dans le respect de l'âge minimum requis pour la pratique de l'activité sportive concernée.
- Dans tous les Villages (hors Villages sans enfants), les enfants dès 11 ans peuvent :
  - Accéder sans l'accompagnement d'un adulte aux infrastructures sportives en pratique libre (accès à la salle de musculation et/ou de cardio-training dès 18 ans<sup>(5)</sup>).
  - Participer sans l'accompagnement d'un adulte aux cours et stages adultes (dès 16 ans pour les cours Club Med fitness et les stages perfectionnement voile).



## LES ACTIVITÉS NATURE ET DÉCOUVERTE DE VOS ENFANTS

- Dans nos Mini Club Med® "nouvelle génération" à Cancún Yucatán, Da Balaia, Palmiye, Rio das Pedras et Pragelato Vialattea, vos enfants de 4 à 10 ans vont vivre une expérience différente! Amusement, fous rires et sensations garantis dans 3 salles, chacune dédiée à une thématique : la création, l'expression et le jeu.
- Dans la majorité de nos Mini Club Med®, vos enfants sont initiés par les G.O® aux plaisirs de la nature et deviennent explorateurs, spécialistes des éléments naturels ou participent à des activités ludiques et artistiques de sensibilisation aux enjeux du développement durable et du tourisme responsable. Encore une occasion pour eux de découvrir le monde à leur portée !
- Les enfants peuvent également partir, dès 6 ans, à la découverte de l'environnement des Villages de leurs vacances grâce aux excursions\* "Mini Club Med®", qui leur sont entièrement dédiées, proposées dans les Villages d'Afrique, Europe & Côtes méditerranéennes.

## LES MINEURS AU CLUB MED

- Cf. articles 1.3, 5.1 et 6.1 des Conditions Générales de Vente.

## L'OFFRE CLUB MED BABY WELCOME®

- Dans les Villages asiatiques, notre offre Club Med Baby Welcome® est limitée à un certain quota.

*\*Avec supplément. (1) Vacances scolaires françaises et/ou d'autres nationalités (nous consulter). (2) Sports pour les petits. (3) Excepté à Bali, Bintan Island, Cherating Beach, Hokkaido, Kabira Ishigaki et Phuket, dès 4 ans. (4) Activités disponibles selon Village.*

## LES SPORTS

Pour que la pratique des sports se déroule sans désagrément et en toute sécurité, les G.M® doivent se conformer aux consignes données en Village pour la pratique des activités, notamment les horaires d'accès. Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations indispensables avant votre départ.

## PRÊT DE MATÉRIEL

Du matériel sportif est mis à la disposition des G.M® pendant les cours et les stages (hors chaussures de randonnées, en location possible sur place). Les balles de golf de practice hors leçons et stages sont en supplément. En dehors des activités de plongée libre, encadrées ou surveillées, les masques, palmes et tubas sont prêtés<sup>(1)</sup>.

## COMMENT RÉSERVER LES STAGES SPORTIFS, FORAITS GREEN FEES OU PLONGÉE BOUTEILLE, ACTIVITÉS MONTAGNE ?

Nous vous conseillons de réserver ces prestations avec supplément avant votre départ pour avoir la garantie de vacances sportives et sereines. Pour connaître le détail de notre offre : rendez-vous en Agence ou sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) ou consultez la partie "Guide Très Pratique" du Cahier des Prix disponible en Agence. Il est nécessaire de vous présenter à l'accueil de l'activité sportive que vous avez choisie dès votre arrivée au Village, les jours et/ou horaires devant être confirmés sur place.

## PROFITER DES ACTIVITÉS NAUTIQUES EN TOUTE SÉCURITÉ

Dans tous les Villages où se pratiquent des activités nautiques, celles-ci sont susceptibles de subir des aménagements, voire d'être annulées, lorsque les conditions de la mer et/ou météorologiques (notamment durant les périodes de mousson) présentent un danger pour les personnes et/ou équipements.

## LA PLONGÉE BOUTEILLE\* santé et sécurité

- La plongée nécessite un bon équilibre de l'état de santé. Pratiquer cette activité peut aggraver certains problèmes physiques existants.
- Une plongée de réadaptation pourra être décidée par le directeur de plongée (en fonction du niveau, carnet de plongée...). Cette plongée de remise à niveau gratuite

(avec supplément à Columbus Isle et Turquoise) sera alors obligatoire.

- Les normes de sécurité Club Med pour l'activité plongée bouteille dans les Écoles certifiées PADI imposent l'arrêt de l'activité dans les 12 à -24 heures précédant un vol en avion, en fonction des profils des plongées effectuées.

## LA PLONGÉE BOUTEILLE\* documents médicaux à fournir

- Conformément aux procédures PADI (adulte et enfant) adoptées par le Club Med, vous devrez remplir un questionnaire d'autoévaluation médicale qui vous sera demandé avant de plonger. Vous pouvez prendre connaissance de ce questionnaire et le télécharger sur le site du Club Med ([www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr)). Nous vous conseillons de le présenter, avant votre départ, à votre médecin traitant qui vous aidera à le remplir. Une réponse positive à une question de ce formulaire, qui peut également vous être remis par le centre de plongée, pourra remettre en question votre aptitude. Vous devrez alors consulter sur place un médecin de plongée qui déterminera en dernier ressort, et sans appel, votre aptitude à plonger.
- En outre, pour tout passage d'un diplôme supérieur au CMAS I étoile ou équivalent, un certificat médical de non contre-indication à la plongée en scaphandre autonome, établi depuis moins d'un an par un médecin compétent en médecine de plongée subaquatique (médecin de plongée ou médecin hyperbare ou agréé par une fédération de plongée en scaphandre autonome) sera exigé.

## PLONGEURS, N'OUBLIEZ PAS D'EMPORTER

- Vos diplômes et votre carnet de plongées.
- Un certificat médical de non contre-indication à la plongée en scaphandre autonome (pour tout passage d'un diplôme supérieur au CMAS I étoile ou équivalent).

*(1) Excepté à Kani, masques, palmes et tubas sont en vente à la boutique.*

## LE SPA ET BIEN-ÊTRE

Toutes les prestations proposées dans nos Spa et Espaces Bien-Être sont avec supplément.

## BIEN ORGANISER VOTRE SÉJOUR SPA

- Pour les forfaits Spa, inscrivez-vous dès la réservation de votre séjour , afin de choisir à l'avance d'effectuer vos soins<sup>(1)</sup> soit en journée jusqu'à 17h (fin des soins à 17h) soit en début de soirée à partir de 17h. Ce choix sera identique pour tous les jours de votre forfait Spa. L'achat de votre forfait Spa, lors de la réservation de votre séjour, vous garantit la possibilité de réaliser les soins désirés, mais ne garantit pas le choix des horaires de rendez-vous qui seront définis sur place par nos hôtesses Spa. Il est donc nécessaire de vous présenter à l'accueil du Spa dès votre arrivée au Village pour finaliser votre planning.
- La majorité des forfaits Spa sont adaptés aux hommes et aux femmes (déconseillés aux femmes enceintes ou ayant accouché depuis moins de 3 mois ou allaitantes). Nous consulter.
- Un questionnaire confidentiel, à remplir avant chaque soin ou forfait Spa, établira votre aptitude à la pratique des soins souhaités.
- L'achat d'un forfait Spa est personnel et non cessible, les soins ne peuvent être ni modifiés ni remplacés par le client (sauf à Columbus Isle, Punta Cana et Sandpiper Bay).
- Toute annulation de soins (à la carte ou dans le cadre d'un forfait Spa) en cours de séjour sans justification médicale, ou toute modification d'horaire non effectuée 24h à l'avance, ne pourra donner lieu au remplacement ou au remboursement du soin réservé.
- Les forfaits Spa, soins, hammam<sup>(2)</sup>, bain à remous<sup>(2)</sup> et sauna<sup>(2)</sup> sont proposés selon les installations du Village, et accessibles uniquement à partir de 18 ans
- Les GM® logeant à Vittel (Le Parc, Ermitage) auront leurs soins programmés de préférence au Spa de leur hôtel respectif. Toutefois, en cas d'affluence, les rendez-vous pourront être transférés sur l'un des 2 Spa.
- Pour votre sécurité, le port de sandales antiglisse est obligatoire dans le Spa. Une paire est incluse dans tous les forfaits Spa de 1 à 6 jours<sup>(3)</sup>.

- L'utilisation du peignoir et drap de bain prêtés (avec caution) pour les soins est limitée à l'enceinte du Spa.
- Le Club Med se réserve le droit de modifier, d'annuler ou de reporter ses programmes.

## "SPA DES ENFANTS & ADOS"

Nos Spa ouvrent leurs portes aux enfants, dès 6 ans, dans une sélection de Villages (en France, Italie et Portugal) ainsi qu'aux ados dès 11, 12 ou 13 ans (selon le Village) dans une sélection de destinations. Une carte spécifique de soins esthétiques<sup>(4)</sup>, à vivre en solo, en famille, entre copains ou copines, leur est proposée pour leur faire découvrir le monde du bien-être.

## COMMENT RÉSERVER LES FORAITS SPA ET BIEN-ÊTRE ?

Nous vous conseillons de réserver ces prestations avec supplément avant votre départ pour avoir la garantie de vacances relaxantes. Pour connaître le détail de notre offre : rendez-vous en Agence ou sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) ou consultez la partie "Guide Très Pratique" du Cahier des Prix disponible en Agence.

*\*Avec supplément.*

*(1) À La Caravelle, La Plantation d'Albion Club Med, La Pointe aux Canonniers, Les Boucaniers, Les Villas d'Albion, ainsi que dans les Villages des zones Europe & Côtes méditerranéennes, Afrique, et Les Alpes. (2) Prestation avec ou sans supplément selon le Village. (3) Excepté dans certains Villages en Asie. (4) Selon les Villages, accès à une carte spécifique de soins esthétiques disponible à certains horaires ; en vente sur place uniquement. Pour connaître les Villages concernés, renseignez-vous en Agence ou sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr)*

## LA DÉCOUVERTE

### BIEN VIVRE VOTRE EXCURSION

- Toutes les excursions proposées dans les Villages et à bord du Voilier Club Med 2 sont avec supplément.

## COMMENT RÉSERVER LES EXCURSIONS ?

Simplifiez-vous la vie en réservant certaines de nos excursions dès l'achat de votre séjour ou Croisière. En cas d'achat d'une excursion, lors de la réservation de votre séjour (cf. article 7.3 des Conditions Générales de Vente) le choix du jour et des horaires de celle-ci seront définis sur place par notre équipe de l'Espace Découverte. Il est donc nécessaire de vous présenter à l'accueil de l'Espace Découverte dès votre arrivée au Village. Pour connaître le détail de notre offre, rendez-vous en Agence ou sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr) ou consultez la partie "Guide Très Pratique" du Cahier des Prix disponible en Agence.

- Certaines excursions nécessitent une bonne condition physique. Les excursions en 4X4 et en buggies sont fortement déconseillées aux personnes à mobilité réduite, souffrant du dos et aux femmes enceintes.
- Certaines excursions sont soumises à des conditions d'âge. Nous consulter.
- L'achat d'une excursion est personnel et non cessible, l'excursion ne peut être ni modifiée ni remplacée par le G.M®.

## LE LABEL "EXCURSION FAMILLE"

Offrez la Découverte à vos enfants : dans la majorité de nos Villages, profitez d'une sélection d'excursions avec des horaires, un contenu, un prix et un rythme adaptés aux enfants, dès 3 ans.

## AUTRES INFOS UTILES

### UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans nos Villages, nos équipes de G.O® multilingues accueillent des G.M® venant des quatre coins du monde. Les langues parlées prédominantes sont le français et/ou l'anglais.

### LES HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART<sup>(1)</sup>

	ARRIVÉE	CHAMBRE À DISPOSITION	CHAMBRE À LIBÉRER À <sup>(2)</sup>	DÉPART
<b>SEMAINE CLUB (arrivée le jour principal d'arrivée)</b>				
	15h-20h	À partir de 15h	10h	15h
<b>SEMAINE LIBRE 7 jours (ne débutant pas le jour principal d'arrivée)</b>				
	15h-20h	À partir de 15h	10h	15h
<b>DATES LIBRES - moins de 7 jours</b>				
	15h-20h	À partir de 15h	10h	15h

En cas d'horaires différents pour le Village choisi, ceux-ci vous seront communiqués sur votre Rendez-Vous Vacances.

### VACANCES SCOLAIRES

L'indication "vacances scolaires" mentionnée dans la présente Brochure, et notamment dans les pages Villages, signifie "vacances scolaires françaises nationales (hors Corse, départements d'outre-mer et collectivités d'outre-mer)"<sup>(3)</sup>. Certaines prestations pourront

être proposées à des dates plus élargies que les seules vacances scolaires françaises. Renseignez-vous auprès de votre Agence ou sur [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr)

### LE TABAC

Dans tous nos Villages, Villas et Chalets ainsi que sur le Voilier Club Med 2, les espaces intérieurs communs, chambres et cabines, sont non-fumeur (disposition applicable également aux cigarettes électroniques).

### LES ANIMAUX

Le Club Med® est désolé de ne pouvoir accueillir dans ses Villages, dans ses Villas et Chalets, les animaux domestiques de ses G.M®, quelle que soit la formule de voyage souscrite. Les chiens guides des non-voyants peuvent être admis sous réserve qu'ils soient acceptés par les compagnies aériennes lors du trajet et qu'aucune quarantaine ne soit imposée par le pays d'accueil.

### ARGENT ET OBJETS DE VALEUR

- Grâce à la carte de paiement Club Med Pas®, dans la plupart des Villages, vous aurez la possibilité de régler tous vos achats effectués dans les différents points de vente du Village (cf. article 7.1 des Conditions Générales de Vente).
- Nous vous recommandons de ne pas emporter d'objets de valeur et de bijoux (cf. article 10 des Conditions Générales de Vente).

### LA TABLE ET LE BAR & SNACKING

- Nos restaurants principaux vous feront découvrir de savoureux buffets autour de produits locaux et internationaux de qualité, variés, à déguster seul, à 2 ou en groupe, selon vos envies.
- Les gourmets pourront aussi découvrir la cuisine régionale, en particulier dans nos restaurants de spécialités<sup>(4)</sup>.
- Autour du vin\* : vous pourrez profiter des recommandations de nos conseillers en vin afin de mieux vous accompagner parmi notre offre de vins locaux et internationaux (dans certains Villages).
- Dans tous nos Villages, vous savourerez sans compter nos boissons et snacking sucrés et salés, en journée et en soirée (dans le cadre des heures d'ouverture des bars<sup>(5)</sup>. (cf. article 1 des Conditions Générales de Vente).

### LES PISCINES

- Vous avez accès, dans tous nos Villages, à la piscine principale (voire dans certains Villages à plusieurs piscines).
- Pour plus de détente et de tranquillité, profitez dans certains Villages de la piscine calme, dont l'accès est réservé exclusivement aux adultes ou aux jeunes de plus de 16 ans<sup>(6)</sup> accompagnés d'un adulte.
- Dans les Espaces 5<sup>⚡</sup> de nos Villages (sauf à Kani et à Valmorel), nos G.M® ont un accès exclusif à la piscine de l'Espace 5<sup>⚡</sup>.
- Le port d'une couche-maillot de bain jetable est obligatoire pour les enfants de moins de 3 ans qui sont encore au stade de l'apprentissage de la propreté.
- Port du bonnet de bain est obligatoire dans la piscine intérieure de Pragelato Vialattea.

### LA BOUTIQUE

Dans tous nos Villages, la boutique vous propose une offre adaptée aux différentes activités de vos vacances. Pour vous, comme pour vos enfants, vous y trouverez un vaste choix de prêt-à-porter et d'accessoires de mode. Des produits de première nécessité sont également disponibles.

### NE SURCHARGEZ PAS VOTRE VALISE

- Les serviettes de toilette et de bains sont fournies.
- Sur place, découvrez le shopping esprit vacances by Club Med.

### CODE MONDIAL D'ÉTHIQUE DU TOURISME

Le Club Med réaffirme son engagement pour un tourisme durable en signant le code mondial d'éthique du tourisme. Découvrez le code mondial d'éthique du tourisme sur le site de l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) : <http://ethics.unwto.org/fr/content/le-code-mondial-d-ethique-du-tourisme> Plus d'informations sur la démarche durable du Club Med : [www.developpementdurable.clubmed](http://www.developpementdurable.clubmed)

*\*Avec supplément.*

*(1) Les G.M® se rendant au Village par leurs propres moyens (Village/Village) sont attendus en Village le premier jour à partir de 15h. En cas d'arrivée anticipée, le déjeuner du premier jour sera facturé, à l'exception de la gamme Club Med Exclusive Collection : Villas & Chalets, Voilier et Village 5<sup>⚡</sup>. Espaces 5<sup>⚡</sup> et des Villages suivants : Columbus Isle, Ixtapa Pacific, La Caravelle, Les Boucaniers, Punta Cana, Sandpiper Bay, Turquoise. (2) À midi, dans les Villas d'Albion, les Villas de Finlhu (Forfait séjour réservé avec transport A/R uniquement), les Chalets de Valmorel. (3) Pour connaître les dates des vacances scolaires françaises nationales, consultez le site [www.education.gouv.fr/pci25058/le-calendrier-scolaire.html](http://www.education.gouv.fr/pci25058/le-calendrier-scolaire.html) (4) Renseignez-vous directement auprès de la Réception pendant votre séjour pour connaître les jours d'ouverture et le processus de réservation. (5) Le Club Med se réserve la faculté de ne pas faire droit aux demandes d'un G.M®, lorsque son état de santé ou d'ébriété ne le permet pas. La consommation de boissons alcoolisées est réservée aux G.M® majeurs (au regard de la législation applicable). L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. (6) À partir de 18 ans dans nos Villages Asiatiques.*

# LES FORMALITÉS SANITAIRES ET DOUANIÈRES

Dès votre réservation, pensez à vérifier que vos documents soient d'une validité suffisante, conformément aux formalités d'entrée exigées par le pays de destination, et que votre passeport comporte au minimum une page vierge permettant l'apposition d'un tampon d'entrée et de sortie.

PAYS	VILLAGES	FORMALITÉS SANITAIRES	FORMALITÉS DOUANIÈRES
			CARTE D'IDENTITÉ <sup>(1)</sup>
Antilles françaises	La Caravelle, Les Boucaniers	1+3+8	En cours de validité
Bahamas	Columbus Isle	1+3+8+9	-
Brésil	Itaparica, Rio das Pedras, Trancoso	1+3 et 4 (uniquement en région amazonienne)+6 +8	-
	Lake Paradise	1+3 et 4 (uniquement en région amazonienne)+6 +9	-
Chine	Dong'ao Island	2+3+13+14	-
	Guilin	2+3+5+13+14	
	Sanya	2+3+4+13+14	
États-Unis	Sandpiper Bay	1+3. De par la loi américaine (État de Floride), la pratique du monokini est interdite, et il nous est interdit de servir des boissons alcoolisées à nos G.M <sup>®</sup> de moins de 21 ans et de vendre du tabac à nos G.M <sup>®</sup> de moins de 18 ans. Fermeture du bar obligatoire à 2h	-
France	Cargèse, La Palmyre Atlantique, Valmorel (dont Chalets de Valmorel)	0+8	-
	Chamonix Mont-Blanc, Peisey-Vallandry, Sant'Ambroggio, Vittel Golf Ermitage	0	
	Opio en Provence, Serre-Chevalier	0+8+10	
	Vittel le Parc	0+10	
Grèce	Gregolimano	1+8+11	En cours de validité
Île Maurice	La Plantation d'Albion Club Med (dont Villas d'Albion)	1+3+8+9	-
	La Pointe aux Canonnières	1+3+8+10	-
Indonésie	Bali	2+3+8+13	-
	Bintan Island	2+3+4 (uniquement en régions rurales; les zones urbaines et côtières en sont exemptes) +8+13	-
Italie	Kamarina, Pragelato Vialattea	1+8	En cours de validité
	Napitia	1+8+10	-
Japon	Hokkaido	0	-
	Kabira Ishigaki	0+3	-
Malaisie	Cherating Beach	2+3+4 (en régions rurales; les zones urbaines et côtières en sont exemptes) +8	-
Maldives	Kani (dont Villas de Finolhu)	1+3+8+9	-
Maroc	Agadir, Marrakech la Palmeraie, Yasmina	2+8	-
Mexique	Cancún Yucatán, Ixtapa Pacific	2+3+5 (dans certaines zones éloignées du Village) +8	-
Portugal	Da Balaia	1+8	En cours de validité
République Dominicaine	Punta Cana	1+3+4 (sporadiquement dans certaines zones hors Village et le long de la frontière haïtienne) +8	-
Sénégal	Cap Skirring	2+3 (nécessaire) +4+6+7+8+12	-
Thaïlande	Phuket	1+3+4 (en zones frontalières uniquement) +8+13	-
Tunisie	Djerba la Douce	2+8+10	En cours de validité + contrat de vente Club Med si Forfait avion + séjour sur vols affrétés
Turks & Caicos	Turquoise	1+3+8+9	-
Turquie	Bodrum Palmiye, Kemer, Palmiye	2+8+13	Valide 6 mois après la date de retour

\*Avec supplément.

**FORMALITÉS SANITAIRES :** 0 - Pas de précautions particulières. 1 - Vaccins recommandés : diphtérie, polio, tétanos, hépatites A et B. 2 - Vaccins recommandés : diphtérie, polio, tétanos, hépatites A et B et typhoïde. 3 - Certaines maladies parasitaires ou virales peuvent être véhiculées par des moustiques, l'usage de répulsifs cutanés/vestimentaires adaptés aux tropiques est recommandé. 4 - Risque de paludisme dans sa forme majeure (falciparum) nécessitant des mesures préventives rigoureuses (chimioprophylaxie et répulsifs). 5 - Risque de paludisme dans sa forme mineure (vivax) dans certaines zones éloignées du Village, ne nécessitant pas de prophylaxie médicamenteuse. 6 - La vaccination contre la fièvre jaune est indispensable, même en l'absence d'obligation administrative (dans un centre agréé). 7 - La vaccination contre la méningite peut être conseillée (en cas de contact étroit et prolongé avec la population locale en saison sèche, entre décembre et juin). 8 - Présence d'une infirmière au sein du Village. 9 - Présence d'un médecin spécialiste de plongée bouteille au sein du Village. 10 - Présence d'un médecin-conseil en charge du Baby Club Med<sup>®</sup> au sein du Village. 11 - Présence d'un médecin-conseil au sein du Village. 12 - Habituelles poussées épidémiques saisonnières de choléra sans risque pour le voyageur en bonne santé respectant les règles élémentaires d'hygiène. Vaccination non justifiée. 13 - En prévention de la grippe aviaire, les marchés aux volatiles et les zoos sont à éviter. 14- Pour plus d'informations, consulter [www.clubmed.fr](http://www.clubmed.fr)

**FORMALITÉS DOUANIÈRES :** L'obtention de votre visa ou autre formalité douanière peut prendre jusqu'à 45 jours (voir détail par destination en Agence). (1) Les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera. De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme

FORMALITÉS DOUANIÈRES		
PASSEPORT <sup>(1)</sup>	VISA	CONSULAT
En cours de validité si excursion ou Circuit dans les îles indépendantes	-	Préfecture de police du département de résidence
Valide 6 mois après la date de retour <sup>(2)(3)</sup>	Si escale aux USA, une autorisation de voyage est à obtenir avant le départ sur le site : <a href="https://esta.cbp.dhs.gov">https://esta.cbp.dhs.gov</a> . Le Club Med ne peut se charger de son obtention.	c/o Consulat de Grande-Bretagne 5, rue de Baune - 75007 Paris Tél. : 01 42 86 03 60
Valide 6 mois après la date de retour	-	65, avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris - Tél. : 01 45 61 85 50
Valide 6 mois après la date de retour	Visa <sup>(4)</sup> . Le Club Med peut se charger de son obtention sous certaines conditions, nous consulter.	18-20, rue Washington - 75008 Paris - Tél. : 01 53 75 88 05
Passport biométrique ou passeport à lecture optique émis avant le 26 octobre 2005, valide 6 mois après la date de retour <sup>(2)(3)</sup> . Les enfants mineurs doivent être en possession de leurs propres passeports. Une autorisation de voyage est à obtenir avant le départ sur le site : <a href="https://esta.cbp.dhs.gov">https://esta.cbp.dhs.gov</a> . Le Club Med ne peut se charger de son obtention	-	2, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tél. : 01 43 12 22 22
	-	-
En cours de validité	-	23, rue Galilée - 75016 Paris - Tél. : 01 47 23 72 23
Valide jusqu'à la date de retour en France	-	127, rue de Tocqueville - 75017 Paris - Tél. : 01 42 27 30 19
Valide 6 mois après la date de retour	Exemption du visa payant à l'arrivée à condition de rentrer et de sortir par l'un des points d'entrées suivants : aéroports internationaux, aéroports suivants (Soekarno-Hatta à Jakarta, Ngurah Rai à Bali, Kualanamu à Medan, Juanda à Surabaya, Hang Nadim à Batam). Si vous êtes en possession d'un passeport d'urgence, un visa établi avant votre départ est obligatoire.  Visa payant délivré à l'arrivée. Si vous êtes en possession d'un passeport d'urgence, un visa établi avant votre départ est obligatoire.	47/49, rue Cortambert - 75116 Paris - Tél. : 01 45 03 07 60
En cours de validité	-	5, boulevard Émile Augier - 75016 Paris - Tél. : 01 44 30 47 00
Valide jusqu'à la date de retour en France	-	7, avenue Hoche - 75008 Paris - Tél. : 01 48 88 62 00
Valide 6 mois après la date de retour	-	2 bis, rue de Bénouville - 75116 Paris - Tél. : 01 45 53 11 85
Valide 6 mois après la date de retour	Visa gratuit délivré à l'arrivée. Pour un séjour de plus de 30 jours, visa exigé à établir avant le départ. Le Club Med ne peut se charger de son obtention.	166, boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél. : 09 53 79 57 71
En cours de validité	-	12, rue de la Saïda - 75015 Paris - Tél. : 01 56 56 72 00
En cours de validité <sup>(2)(3)</sup>	Si escale aux USA, une autorisation de voyage est à obtenir avant le départ sur le site : <a href="https://esta.cbp.dhs.gov">https://esta.cbp.dhs.gov</a> . Le Club Med ne peut se charger de son obtention.	4, rue Notre-Dame-des-Victoires - 75002 Paris Tél. : 01 42 86 56 20
En cours de validité	-	6/8, rue Georges-Berger - 75017 Paris - Tél. : 01 56 33 81 00
En cours de validité	Carte touristique. Le Club Med peut se charger de son obtention sous certaines conditions, nous consulter.	24, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 55 37 10 30
Valide 6 mois après la date de retour	-	22, rue Hamelin - 75116 Paris - Tél. : 01 44 05 38 48
Valide 6 mois après la date de retour	Pour un séjour de plus de 30 jours, visa exigé à établir avant le départ. Le Club Med ne peut se charger de son obtention.	8, rue Greuze - 75116 Paris - Tél. : 01 56 26 50 50
En cours de validité si circuit, vols réguliers ou low cost	-	17/19, rue de Lubeck - 75116 Paris - Tél. : 01 53 70 69 10
Valide 6 mois après la date de retour <sup>(2)(3)</sup>	Une autorisation de voyage est à obtenir avant le départ sur le site : <a href="https://esta.cbp.dhs.gov">https://esta.cbp.dhs.gov</a> . Le Club Med ne peut se charger de son obtention.	c/o Consulat de Grande-Bretagne 5, rue de Baune - 75007 Paris Tél. : 01 42 86 03 60
Valide 6 mois après la date de retour	-	44-46, rue de Sèvres - 92100 Boulogne-Billancourt Tél. : 01 47 12 30 30

étant toujours en cours de validité. (2) Si transit par les États-Unis : passeport biométrique ou passeport à lecture optique émis avant le 26 octobre 2005. À défaut, un visa transit USA est à obtenir avant le départ. (3) Si transit ou voyage vers les États-Unis avec un vol réservé par nos soins : merci de transmettre à votre point de vente, au plus tard 15 jours avant votre date de départ, les informations relatives à votre passeport (N° de passeport, date d'émission et expiration, date de naissance...).

LES AUTORITÉS AMÉRICAINES RENFORCENT LES MESURES DE SÉCURITÉ À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS concernant notamment le transport d'appareils électroniques (ordinateurs portables, tablettes, téléphones portables, appareils photos...). Pour tout appareil électronique transporté à bord, lors des opérations de contrôle à l'embarquement, les agents de sécurité exigent que ces appareils soient allumés. Tout appareil déchargé, et donc dans l'impossibilité d'être allumé, ne sera pas accepté à bord de l'avion ou sera susceptible d'être retenu par les agents de sécurité. Nous vous recommandons, si vous êtes en possession d'appareils électroniques déchargés ou faiblement chargés, de les mettre en soute.

(4) Fourniture obligatoire selon le statut du voyageur (salarié/retraité/profession libérale/étudiant) des 3 derniers bulletins de salaire ou relevés de compte devant afficher un solde positif à hauteur d'un montant minimal réglementé. (5) À défaut de passeport biométrique ou de passeport à lecture optique émis avant le 26 octobre 2005, ou si vous êtes en possession d'un passeport d'urgence, un visa USA est exigé. Nous vous rappelons que vous êtes seul responsable de la validité de vos documents de voyage. Les informations données sont susceptibles de changer. Les compagnies aériennes américaines demandent à leurs passagers de leur communiquer, lors de l'enregistrement, leur lieu de résidence aux États-Unis. L'adresse doit comporter le nom et le numéro de la rue, la ville, le code postal et l'État. L'embarquement pourra être refusé à tout passager qui ne pourra fournir ces informations.

**Pour plus d'informations, consultez [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays)**



## LA SANTÉ

Le Club Med a mis en œuvre une politique sanitaire globale et rigoureuse pour chacun de ses Villages. Toutefois, certaines précautions s’imposent.

### AVANT VOTRE SÉJOUR

**MÉDECIN TRAITANT**

Nous vous conseillons de consulter votre médecin traitant en lui précisant votre destination. Il vous indiquera si votre état de santé est compatible avec le séjour que vous avez prévu, notamment si vous avez un traitement en cours, si vous êtes porteur d’une affection chronique, si vous êtes enceinte, si votre enfant a moins de deux ans ou si vous présentez un terrain allergique. Prenez le temps de vérifier également la validité de vos vaccins et de ceux de vos enfants. Le Club Med ne procédera à aucun remboursement de séjour ou de frais supplémentaires (désistement, rapatriement, hôtels, taxis, etc.) si vous n’êtes pas en mesure de vous conformer aux formalités sanitaires (cf. p. 80).

**CENTRES AGRÉÉS DE CONSEILS AUX VOYAGEURS**

Pour des informations de dernière minute ou des conseils, nous vous recommandons vivement de consulter l’un des sites suivants :

- Ministère des Affaires Étrangères : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/dernieres-minutes/  
- Institut de Veille Sanitaire : www.invs.sante.fr/fr./Actualites  
- Société Internationale de Médecine du Voyage (Travel Clinics) : www.istm.org  
- Bruxelles, Service Public Fédéral, Affaires Étrangères : www.diplomatie.belgium.be/fr  
- Anvers, Institut de Médecine Tropicale “Prince Léopold” : www.itg.be  
- Lausanne, Policlinique Médicale Universitaire : www.safetravel.ch

**MÉDICAMENTS ET EXERCICE PHYSIQUE**

N’oubliez pas d’emporter les médicaments nécessaires à vos traitements en cours et/ou à prendre pendant votre séjour ainsi que les ordonnances correspondantes. La prévention contre le paludisme (zones intertropicales) nécessite les conseils et une prescription de votre médecin traitant ou d’un centre spécialisé, qui vous proposera la formule la mieux adaptée à votre cas, au lieu et aux conditions de séjour. Ce traitement préventif, commencé jusqu’à une semaine avant le départ, doit être poursuivi pendant toute la durée du séjour et ce jusqu’à 4 semaines après le retour (selon le médicament qui vous a été prescrit). Si vous pensez pratiquer, contrairement à vos habitudes, un sport de façon intensive, prenez le temps d’une bonne préparation physique avant votre départ.

**FEMMES ENCEINTES**

Le Club Med recommande aux femmes enceintes d’éviter les longs trajets lors du troisième trimestre de leur grossesse. La pratique de sports comportant des risques de chute leur est déconseillée.

**ENFANTS**

Voir la rubrique “La santé de vos enfants” p. 77.

**ASSURANCE**

Nous vous conseillons de souscrire à notre contrat Club Med Écran Total® (cf. p. 98) qui pourrait vous être utile si votre séjour est interrompu à cause d’un rapatriement médical.

### PENDANT VOTRE SÉJOUR

**ASSISTANTE MÉDICALE**

Vous trouverez, dans certains Villages, selon leur environnement médical, une infirmière et/ou un médecin. Ils ne peuvent pas, sauf en cas de soins dits de confort ou de première urgence, se substituer au médecin local, seul habilité à exercer pleinement la médecine. Si votre état de santé le justifie, le Club Med pourra faire appel à Europ Assistance qui portera, ou non, l’indication et décidera, le cas échéant, des modalités pratiques d’un rapatriement.

**PRÉCAUTIONS ALIMENTAIRES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Le Club Med assure, par ses contrôles sanitaires, une hygiène maximale à tous les stades de la chaîne alimentaire de ses Villages. Cependant, le changement d’habitudes alimentaires et/ou le changement de climat peuvent provoquer certains désagréments. La diarrhée (gastro-entérite) est le problème de santé qui affecte le plus fréquemment les voyageurs selon leur destination et leur résistance à un changement de climat, d’environnement et d’alimentation. Inconfortables, les troubles sont souvent bénins et guérissent en quelques jours avec des traitements symptomatiques et une réhydratation orale adaptée. Accompagnés de fièvre, ils peuvent justifier un traitement spécifique prescrit par un médecin. Se laver régulièrement les mains avec du savon est essentiel car ce simple geste diminue considérablement le risque de transmission des infections intestinales au sein d’une collectivité. Nous vous conseillons d’adopter une protection adaptée au soleil, de prévoir des durées d’exposition limitées et de boire beaucoup d’eau en cas de chaleur.

**ALLERGIES**

Toute personne susceptible d’être allergique à un composant alimentaire est invitée à se renseigner auprès du Chef de cuisine.

**FAUNE, FLORE ET ENVIRONNEMENT**

Nos G.O® peuvent répondre à vos questions et vous informer en temps utile des précautions à prendre, notamment pendant les excursions. Leurs recommandations sont des règles à ne pas enfreindre. Nous vous recommandons de ne pas, en milieu marin comme sur terre, entrer en contact direct avec les animaux ; dans les zones tropicales, de ne pas marcher pieds nus en terrain humide et de ne pas vous baigner en eaux douces ; dans les récifs coralliens en zones peu profondes, de marcher dans l’eau en se protégeant les pieds.

**PRÉVENTION DE CERTAINES MALADIES**

Nous vous rappelons que certaines affections non spécifiques au voyage, sont susceptibles d’être contractées quel que soit l’endroit (ex. infections virales saisonnières, sporadiques, grippales ou intestinales). D’autres sont spécifiques au pays hôte ou liées aux conditions climatiques et à l’environnement microbiologique. Le Club Med prend toutes les dispositions pour en réduire l’impact, mais il ne peut vous garantir une protection contre tout agent pathogène. Saluer une personne qui ne vous est pas très familière, sans la toucher, par une inclinaison du buste ou par un signe de la main associé à une expression bienveillante de la face sera toujours infiniment plus hygiénique que serrer la main, faire une étreinte ou embrasser. En ce qui concerne les nouveaux risques émergents, le Club Med a pris et continuera de prendre, le cas échéant, les mesures préventives nécessaires dans les Villages des zones concernées. Certaines maladies virales ou parasitaires (dengue, paludisme, chikungunya, zika, etc.) sont véhiculées par des moustiques en zones intertropicales : nous vous conseillons vivement l’usage de produits répulsifs cutanés et des vêtements adaptés aux tropiques au cours de la journée, plus particulièrement à certaines périodes de l’année ainsi qu’en soirée. La prise de médicaments peut s’avérer nécessaire. Elle nécessite les conseils et une prescription de votre médecin traitant. Si dans les 3 mois suivant votre retour, vous deviez consulter un médecin pour des symptômes comportant de la fièvre, informez-le impérativement de ce séjour.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions d’exercice des activités relatives à l’organisation et à la vente de voyages ou de forfaits touristiques sont régies par les articles L. 211-I et suivants et R. 211-I et suivants du Code du tourisme.

#### PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente ont vocation à s’appliquer à toutes les prestations proposées dans les brochures Club Med® (ci-après les “Brochures Club Med®”) et sur le site internet www.clubmed.fr. Elles définissent les conditions d’achat des prestations en point de vente physique (Agence…), sur internet et par téléphone. Elles sont complétées ou modifiées spécifiquement, le cas échéant, par des conditions particulières de vente notamment Croisières by Club Med® Circuits Découverte by Club Med®…

Le contenu du site internet, la présente Brochure ont vocation à informer les clients du Club Med® (désignés ci-après “G.M®” ou “Gentil(s) Membre(s)®”), préalablement à la signature de leur contrat de vente (“Contrat”), du contenu des prestations proposées relatives au transport et au séjour (notamment l’hébergement, les loisirs et les activités sportives), des conditions d’annulation et de modification du Contrat, ainsi que des conditions de franchissement des frontières.

Pour plus d’informations sur les prix, les modalités de paiement ou les prestations proposées par le Club Med® (notamment les dates de disponibilités des prestations/services avec supplément qui peuvent n’être proposées qu’à certaines dates et/ou selon la saison (Été ou Hiver), référez-vous à la page “Nos Villages à la loupe” de la Brochure Trident Soleil et Sports d’Hiver, au Cahier des prix (regroupant des informations sur le prix des prestations avec supplément uniquement ainsi que sur les offres promotionnelles de la saison) disponible en Agence, ou sur le site internet www.clubmed.fr.

Conformément au Code du Tourisme, le Club Med® se réserve expressément la faculté d’apporter des modifications aux informations figurant dans ses Brochures (prix, contenu des prestations de transport et de séjour, conditions d’hébergement, offres promotionnelles, et activités à la carte/avec supplément, notamment par le biais d’erratum disponible en Agence et sur le site www.clubmed.fr) ainsi qu’aux dates d’ouverture et de fermeture des Villages, Villas et Appartements-Chalets, aux conditions définies au chapitre 4.2.1. “Modifications du Forfait et du prix du fait du Club Med®”.

#### AVANT VOTRE DÉPART

#### 1. VOTRE FORFAIT CLUB MED®

Le Club Med® propose à ses G.M® différents forfaits (ci-après “Forfait(s)”) au titre desquels des séjours en Village, Villa ou Appartement-Chalet (combinés ou non avec une excursion ou avec un autre Village), des Croisières à bord du Club Med 2, des Circuits ainsi que la formule “Escapades” regroupant quelques jours en Village et quelques jours en Circuit (ces Forfaits peuvent être proposés avec ou sans transport, dans ce dernier cas les séjours étant alors dénommés “séjours en Village/Village”).

Les Forfaits comprennent en principe une semaine de séjour (7 jours), sauf exceptions (ex : Forfait en Villa ou en Appartement-Chalet proposé à la nuitée), ou plusieurs semaines de séjour, étant précisé que la durée du Forfait avec transport inclut le temps de transport et de transfert (hors temps d’accomplissement de l’ensemble des formalités (police, récupération des bagages, douane).

Les Forfaits comprennent, (I) la pension complète durant le séjour, à savoir trois repas par jour (à l’exception des séjours sur le bateau Club Med 2, voir les conditions particulières de vente des Croisières sur www.clubmed.fr/croisieres) incluant : l’eau en carafe, la bière et le vin à table au déjeuner et au dîner, le café en machine (sauf exceptions), (II) les consommations au bar (Forfait “Bar & Snacking” comprenant notamment un grand choix de soft drinks (boissons non alcoolisées)), sauf exclusions ci-après mentionnées), (III) les activités sportives indiquées comme comprises dans le Forfait de base (se référer aux pages Villages et à la rubrique “nos Villages à la loupe”, disponibles uniquement aux dates indiquées) (IV) les remontées mécaniques (l’hiver dans tous les Villages Neige) (V) lorsque celui-ci est proposé dans le Village, le Club Med Baby Welcome® (sous réserve d’inscription préalable à la réservation, le nombre de places étant limité), le Mini Club Med®, le Junior Club Med et le Club Med Passworld® (VI) l’animation par les G.O® en journée et soirée.

Les Forfaits en Villa et en Appartement-Chalet comprennent, outre les prestations spécifiques au séjour en Villa/ Appartement-Chalet (telles que détaillées dans la rubrique “Nos Villages à la loupe”), les prestations précitées, disponibles uniquement dans le Village attenant.

Chacun de ces Forfaits constitue un produit unique et indivisible dont le contenu est détaillé sur la page “Nos Villages à la loupe” et sur le site internet www.clubmed.fr. Tous les Forfaits s’entendent en fonction des disponibilités.

Ne font pas partie du prix du Forfait, les prestations indiquées avec supplément/à la carte dans les Brochures du Club Med®, sur le site www.clubmed.fr ou sur place en Village.

Sont notamment exclus du prix du Forfait les consommations suivantes : les boissons et/ou encas du minibar dans les Villages où ce service est proposé, les vins en bouteille proposés à la carte dans les bars et restaurants, les encas, friandises, glaces et boissons, vendus au bar, le champagne (sauf dans les Villages 5☼, Espaces 5☼, Villas et Appartements-Chalets où le champagne est proposé à la carte), à partir de 18 heures aux bars indiqués sur place), les alcools VSOP “Very Superior Old Pale” et XO “Extra Old”, les boissons non alcoolisées en bouteilles et/ou canettes, les boissons de certaines marques super-premium.

Les prestations avec supplément s’entendent en toute hypothèse en option, et selon les disponibilités. Certaines prestations (ex. structures d’encadrement, activités sportives) ne sont proposées qu’à certaines dates (par exemple uniquement pendant les vacances scolaires françaises (hors DOM-TOM)). Les dates précises des prestations sont disponibles en Agence ou sur le site www.clubmed.fr.

Le G.M® a la possibilité de réserver en même temps que son Forfait avec transport, une prestation avec supplément appelée “City Stop” (escal e urbaine) consistant à effectuer avant ou après son séjour en Village, Villa ou Appartement-Chalet, une escapade urbaine dans une grande ville ou capitale parmi la sélection proposée par Club Med®. Cette prestation “sur mesure” est réservable en Agence, et comprend l’hébergement dans un hôtel 3, 4 ou 5\* (selon les normes locales), le petit déjeuner et le transfert privé Aller/Retour aéroport-hôtel (avec accueil sans assistance francophone). Dans certains cas indépendants de la volonté du Club Med®, le G.M® est informé qu’il pourra être logé dans un hôtel différent de celui désigné sur son bulletin de vente, le changement se faisant en tout état de cause sur un hôtel et un logement de catégorie équivalente sans surcoût pour lui. Le G.M® en est avisé aussitôt. Le prix du “City Stop” entre dans la composition du montant total du prix du Forfait tel que défini à l’article 2.1. Le Club Med® attire l’attention du G.M® sur le fait que tout ajout d’une prestation “City Stop” postérieurement à la réservation d’un Forfait pourra entraîner l’application des pénalités prévues au 4.1.1. Des présentes, notamment du fait d’une modification du transport inclus dans le Forfait. C’est pourquoi il est vivement recommandé une réservation concomitante à celle du Forfait avec transport.

Les consignes et règles de sécurité attachées aux différentes activités proposées doivent être respectées. L’observation de celles-ci par le G.M® entrainera notamment l’impossibilité de celles-ci par le G.M® participer (ex. dans les Villages Sports d’hiver, le port du casque est obligatoire pour la pratique du hors-pistes lorsque que celle-ci est possible et proposée par les moniteurs encadrant les cours dispensés aux G.M®. Les G.M® ne souhaitant pas porter le casque ne pourront être admis dans les cours pratiquant le hors-pistes sans pouvoir prétendre à un(e) quelconque remboursement ou indemnité).

**Espaces non-fumeurs**

Tous les espaces intérieurs communs ou privatifs sont non-fumeurs (disposition applicable également aux cigarettes électroniques).

#### 1.1. VOTRE FORFAIT SANS TRANSPORT (SÉJOUR VILLAGE/VILLAGE)

Le Club Med® propose des séjours en Rendez-Vous Village, Villa ou Appartement-Chalet d’une ou plusieurs semaines ou de durées variables (ex : “Court Séjour”, “Séjour Week-End”, “Séjour Spécial”, “Séjour Petite Semaine”…). À l’occasion d’un Rendez-Vous Village (Villa ou en Appartement-Chalet), l’arrivée s’effectue entre 15 heures et 20 heures, et le départ au plus tard à 15 heures, la libération des chambres étant prévue à 10 heures, sauf horaires particuliers précisés dans les Brochures Club Med® et/ou sur le “Rendez-Vous Vacances” adressé au G.M®. Le prix du Forfait dit en “Rendez-Vous Village” comprend les repas en pension complète, à partir du dîner du 1<sup>er</sup> jour et jusqu’au déjeuner du dernier jour. Les transferts entre l’aéroport, ou la gare, et le Village sont à la charge des G.M®. En cas d’arrivée anticipée du G.M® et en fonction des disponibilités du Village, le petit déjeuner et/ou le déjeuner du jour d’arrivée et/ou un hébergement au

Village pourront être proposés moyennant le paiement d’un supplément de prix.

Il peut arriver qu’à certaines dates le Club Med® ne soit pas en mesure de proposer des Forfaits en Rendez-Vous Village alors que les séjours avec transport sont disponibles. De la même manière, pour chaque type de séjour, il est prévu un contingent de places au Village, notamment en fonction de la durée du séjour concerné. Il peut donc arriver, par exemple, qu’à une date donnée, un Village soit disponible en deux semaines et ne le soit plus en une semaine ou qu’il soit disponible en semaine complète et pas en “Court Séjour”.

Le Club Med® peut être amené à proposer dans le cadre de la vente de ses Forfaits en rendez-vous Village/Villa/Appartement-Chalet une prestation de transfert avec supplément. Les G.M® voyageant en Village/Village ayant réservé auprès du Club Med® un transfert sont invités à limiter le nombre de leurs bagages et à informer préalablement le Club Med® (directement la réception du Village, 48 heures avant leur arrivée) s’ils disposent de bagages particulièrement volumineux (ex : sac de golf, poussette), ce afin d’affecter au transfert concerné le véhicule le plus adapté possible. Le Club Med® se réserve en tout état de cause la possibilité d’imposer et de facturer un véhicule supplémentaire si le nombre de bagages dépasse la capacité du véhicule affecté au transfert en fonction des informations bagages fournies par le G.M®.

#### 1.2 VOTRE FORFAIT AVEC TRANSPORT

Afin de connaître le taux de dioxyde de carbone consommé sur votre trajet, préalablement à la réservation de votre Forfait, saisissez sur le site www.clubmed.fr, les informations relatives à votre voyage sur la page Village souhaité, et suivez les instructions présentes dans la rubrique “Personnalisez votre transport”. Vous pouvez également obtenir cette information en vous rendant directement sur la page d’accueil du site dans la rubrique “Club Med® s’engage/Votre trajet : calcul CO2”. Il est précisé que le transfert inclus dans le Forfait avec transport ne comprend pas le transport de matériel volumineux et/ou non pliable et/ou non escamotable. Dans un tel cas, il convient de vous rapprocher de votre Agence ou du Village afin que le transfert dudit matériel soit organisé à votre charge.

#### 1.2.1. Transport en train

Les Forfaits avec transport comprennent l’aller-retour avec transfert jusqu’au Village/Appartement-Chalet. Le Club Med® réserve auprès des à la SNCF des contingents sur lesquels s’appliquent des conditions d’utilisation. En cas d’annulation du transport ou de non-présentation du G.M® au départ, les conditions de résiliation définies ci-après au chapitre 4 s’appliquent en totalité sur le ou les parcours inutilisés. Les tarifs pour les moins de 4 ans permettent aux enfants d’occuper une place assise.

#### 1.2.2. Transport en avion

Les taxes aériennes (d’aéroport, d’assurance, de sécurité, carbone, de solidarité), les surcharges carburant et/ou les frais d’escal es (en ce compris les taxes portuaires pour les Croisières Club Med 2) sont incluses dans les prix et sont celles connues à la date de publication du prix (pour celles mentionnées dans la Brochure, la date est elle précisée à l’article 4.2.1). Elles sont sujettes à modification conformément à la législation applicable (cf. article 4.2 des présentes). Ces différentes taxes apparaissent parfois dans les Brochures sous les termes “taxes variables”. Les transferts aéroport/ Village/Villa/Appartement-Chalet sont compris dans le prix, sauf exceptions. Le Rendez-Vous Vacances adressé au G.M® avant son départ reprend toutes les informations relatives à son vol tel que figurant sur l’E-Ticket. Ce document est à présenter par le G.M® à l’enregistrement avec les documents l’identifiant (séproure ou carte d’identité en fonction du lieu de destination) afin que la compagnie aérienne puisse lui délivrer sa carte d’embarquement. La réglementation impose par mesure de sécurité qu’un enfant de moins de 2 ans partage obligatoirement le siège d’un adulte. Un siège sur le vol retour sera toutefois, conformément à la réglementation, attribué à l’enfant fêtant ses 2 ans durant le séjour, et une tarification de ce fait appliquée.

Le poids des bagages est limité par personne et varie selon la classe et la compagnie aérienne. La franchise bagages est précisée par les compagnies aériennes sur leur site internet (url indiqué sur le Rendez-Vous Vacances). Tout excédent de bagage engendre des frais à la charge du G.M®, qui devra les acquitter auprès de la compagnie aérienne à l’aéroport. Le transport des équipements particuliers (golf, plongée, kitesurf, skis, planche à voile, etc.) est soumis à supplément payable directement auprès de la compagnie aérienne lors de

l'enregistrement. Le montant est variable selon les compagnies et les destinations. Le G.M<sup>®</sup> doit impérativement signaler au moment de la réservation et au plus tard 72 heures avant son départ, tout besoin de transport d'équipements particuliers qui reste dans tous les cas soumis à l'accord de la compagnie aérienne. Club Med<sup>®</sup> ne peut être tenu pour responsable en cas de refus par la compagnie aérienne d'embarquer un équipement et ne pourra prendre en charge de ce fait quelques frais que ce soient.

Les vols indiqués comme étant “ directs ” sont des vols sans escale ou avec escale(s) technique(s) uniquement sans changement d'appareil.

La responsabilité du Club Med<sup>®</sup> ne pourra être engagée en cas de non-présentation à l'embarquement et/ou de défaut d'enregistrement au lieu de départ du transport aérien dans le cadre du Forfait, et/ou de non-présentation sur le lieu du séjour, occasionnés par un retard de préacheminement aérien, ferroviaire ou terrestre, quelle qu'en soit la cause, dès lors que ledit préacheminement n'a pas été inclus dans le montant total du prix du Forfait faisant l'objet du Contrat. Le préacheminement relève de la seule responsabilité du G.M<sup>®</sup> ou du transporteur avec lequel il a librement contracté. Les vols affrétés par le Club Med<sup>®</sup> peuvent s'effectuer de jour comme de nuit, le premier et le dernier jour du voyage étant consacrés au transport. Le Club Med<sup>®</sup> n'ayant pas la maîtrise du choix des horaires, il ne saurait être tenu pour responsable en cas de départ tardif et/ou de retour matinal le premier et/ou le dernier jour, ou du temps d'attente entre deux escales. Une arrivée en fin de journée et un départ en début de matinée sont possibles, que ce soit en raison des horaires imposés par les transporteurs, des conditions climatiques ou de tout cas fortuit, notamment en période de trafic intense où les rotations plus fréquentes et les impératifs de sécurité peuvent entraîner certains retards.

Les prix des Forfaits comprenant le transport (vols affrétés) sont des prix spécialement négociés par le Club Med<sup>®</sup>. Pour les vols réguliers, les tarifs sont fonction des disponibilités et des classes de réservation spécifiques auxquelles le Club Med<sup>®</sup> a accès. Dans le cas où il n'y aurait plus de place disponible ou dans l'hypothèse où le G.M<sup>®</sup> souhaiterait partir en dehors des dates auxquelles Club Med<sup>®</sup> peut proposer un transport dans les conditions précitées, ou dans d'autres classes de réservation (ex : classe Affaires) sur le même vol ou un autre vol, des places à d'autres conditions financières pourront lui être proposées. Club Med<sup>®</sup> peut être amené à proposer un complément d'offre en vols spéciaux à la même date ou à une autre date ; un supplément pourra être appliqué et le montant confirmé avant toute réservation. Les billets d'avion des compagnies low cost sont émis dès la réservation, en cas d'annulation ou de modification, quel que soit le délai de prévenance, 100% de frais seront retenus sur le montant des vols.

Les horaires (enregistrement, code vol) et noms des compagnies aériennes sont communiqués à titre indicatif sur les contrats de vente, conformément à l'article R. 211-15 à 211-18 du Code du Tourisme et sont susceptibles de modification jusqu'au jour du départ. En cas de changement, notamment de transporteur, le G.M<sup>®</sup> sera informé par tout moyen approprié par le transporteur contractuel ou par Club Med<sup>®</sup> dès lors qu'il en aura connaissance et au plus tard lors de l'enregistrement ou de l'embarquement pour les vols en correspondance. En cas de résiliation par le G.M<sup>®</sup> justifiée par un manquement prouvé de Club Med<sup>®</sup> à son obligation (prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18 du Code du Tourisme) d'informer le G.M<sup>®</sup> du nom du transporteur aérien, toutes les sommes versées par le G.M<sup>®</sup> lui seront restituées sans retenir une quelconque indemnité de résiliation conformément aux articles R. 211-4 et R. 211-6 du Code du Tourisme.

### 1.3. VOTRE HÉBERGEMENT

Le principe du logement dans les Villages (par Village, il faut entendre également le Voilier Club Med 2 et les Forfaits “Escapades” proposés par les Circuits Découverte by Club Med<sup>®</sup> impliquant un séjour en Village) est le logement standard (appelé “Club”) dit “à l'Unité” sauf dans le Village Kemer (“logement à la personne”). Est également considéré comme logement à l'Unité, le logement en Villa ou en Appartement-Chalet. Le logement à l'Unité est un logement à partager avec un autre G.M<sup>®</sup> inscrit sur le même bulletin de vente et/ou dossier de réservation.

Pour les personnes inscrites seules sur un bulletin de vente et/ou dossier de réservation, le logement en Village est obligatoirement en chambre individuelle (avec un supplément de prix à payer) sauf dans le Village Kemer, où par exception un G.M<sup>®</sup> réservant un séjour dans ce Village pourra partager sa chambre avec un autre G.M<sup>®</sup> (de même sexe) qu'il ne connaît pas. Dans ce dernier cas et de façon exceptionnelle, le Club Med<sup>®</sup> pourra être amené à changer un GM<sup>®</sup> de chambre durant son séjour afin que la règle de non mixité soit respectée.
Compte tenu du principe du logement à l'Unité, un enfant devra être logé dans une chambre à partager avec ses parents et/ou accompagnant(s), ou dans une chambre single (uniquement les enfants de 12 ans et plus) donnant lieu, le cas échéant, au paiement d'un supplément single. Il est précisé que les lits

proposés aux enfants logeant dans la chambre des parents sont susceptibles d'être des banquettes (dimensions communiquées par le vendeur sur demande). Les enfants de moins de 3 ans sont logés dans la chambre des parents et/ou accompagnants dans des lits bébé (lit parapluie en règle générale). Il est précisé que l'enfant de moins de 3 ans ne compte pas comme un occupant. Ainsi à titre d'exemple, une famille de quatre (4) personnes, 2 adultes et 2 enfants de 10 et 2 ans, sera logée dans une chambre triple disposant d'un lit bébé pour l'enfant de 2 ans. Une personne seule voyageant avec un enfant de moins de 3 ans sera logée dans une chambre single accueillant un lit bébé et devra s'acquitter d'un supplément single. Ces conditions ne s'appliquent pas aux Villas et Appartements-Chalets.

Les enfants mineurs restent sous l'entière responsabilité de leurs parents et/ou accompagnants pendant toute la durée du séjour en Village, et il leur appartient donc d'apprécier si ces derniers peuvent effectivement loger seuls dans une chambre individuelle.

Le Club Med<sup>®</sup> propose des Forfaits à des prix différents selon la catégorie de logement choisi. Il s'agit de logements spécifiques avec des caractéristiques particulières du fait notamment de leur orientation (par exemple : logement vu mer, avec terrasse, etc.) et/ou de leur prestation, de leur configuration (chambres communicantes).

L'attribution du logement (dans la catégorie réservée) s'effectue exclusivement sur place et ne peut être réservée à l'avance au moment de l'inscription (sauf pour le Club Med 2). Les demandes qui seraient adressées par les G.M<sup>®</sup> directement au Village avant leur arrivée ne pourraient être prises en compte et n'auront donc aucune valeur contraignante et contractuelle.

#### Hébergement - transport - accessibilité personnes à mobilité réduite

Certains de nos Villages sont plus adaptés aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (personne ayant un handicap sensoriel, se déplaçant en fauteuil roulant). Nous vous précisons toutefois que nous ne pouvons pas vous garantir l'accès, par vos propres moyens, à la totalité des activités et infrastructures de ces Villages. Les Villages recommandés ainsi que les activités d'ores et déjà identifiées comme n'étant pas accessibles dans ces Villages vous sont indiqués sur demande en Agence et par téléphone. Conformément au règlement CE n° 1107/2006 sur les déplacements en avion, il est nécessaire de signaler aux transporteurs le besoin d'une assistance particulière, au minimum 72 heures avant le départ, afin de pouvoir mettre en place les moyens souhaités. Les personnes non autonomes (du fait d'une maladie, d'un handicap physique ou mental) peuvent se voir déconseiller ou refuser la réservation d'un vol par la compagnie aérienne ou le Club Med<sup>®</sup> dans les conditions prévues par le règlement précité. Le Club Med<sup>®</sup> ne sera pas responsable des refus d'embarquement des G.M<sup>®</sup> qui n'auraient pas correctement signalé leurs besoins d'assistance lors de la réservation. La compagnie aérienne et le Club Med<sup>®</sup> peuvent également exiger la présence d'une personne qui sera en mesure de leur apporter pendant leur transport, et leur séjour, l'aide et l'assistance que requiert leur état de santé et qui leur serait nécessaire pour assurer le bon déroulement de leur séjour, les G.O<sup>®</sup> et/ou G.E<sup>®</sup> du Club Med<sup>®</sup> n'étant pas en mesure de leur apporter une aide et/ou une assistance individualisée. Seuls les chiens d'assistance reconnus nécessaires (un justificatif délivré par l'autorité compétente devra obligatoirement être remis au Club Med<sup>®</sup> ; carte d'invalidité et contrat de mise à disposition du chien) peuvent être admis sous réserve (i) qu'ils soient acceptés par les compagnies aériennes lors du trajet et qu'aucune quarantaine ne soit imposée par le pays d'accueil (ii) que le Club ait été préalablement dûment informé.

## 2. COMMENT CALCULER LE PRIX DE VOS VACANCES

### 2.1. PRIX DU FORFAIT

Les Forfaits sont des produits personnalisables dont la composition finale dépend de la demande spécifique du G.M<sup>®</sup> en application de plusieurs critères variables tels que la date de réservation, la date de début de séjour, la durée du séjour, le type d'hébergement choisi (chambre Club, Deluxe, Suite, Villas, Appartements-Chalets etc… selon les catégories disponibles en Village), le type de transport (Vol affrété, Vol régulier sur des classes de réservation Club Med ou pas, Vol low cost,..), l'âge du G.M<sup>®</sup>, ainsi que l'ajout le cas échéant de prestations à la carte (stage de golf, Petit Club Med<sup>®</sup>,…). À chaque critère correspond un ou plusieurs prix dont la somme constitue “le montant total du prix du Forfait”. Pour connaître le prix exact en vigueur correspondant à la configuration de son Forfait, le G.M<sup>®</sup> est invité à s'adresser à son Agence ou à consulter le site internet www.clubmed.fr. En tout état de cause, le prix du Forfait doit impérativement être confirmé préalablement à la réservation.

Les exemples de prix indiqués dans la Brochure portent sur certaines semaines uniquement et ne sont valables que pour les dates et villes de départ indiquées. Ils sont susceptibles de modification et ne sont donc donnés qu'à titre indicatif.

Lorsqu'une taxe de séjour a été instituée par l'autorité publique compétente, son paiement est obligatoire. Elle est selon le Village comprise ou pas dans le prix du Forfait. Lorsque la taxe est à payer sur place, en sus du prix du Forfait, cette information est donnée au G.M<sup>®</sup> sur le contrat de vente.

Conformément à l'article 4.2.1 ci-après, le prix du Forfait pourra être révisé en cas de modification du montant de la taxe de séjour.

Le Club Med<sup>®</sup> se réserve le droit de réclamer au G.M<sup>®</sup> le paiement de la taxe de séjour qui serait instituée par décision de la commune ou toute autre autorité administrative compétente postérieurement à la date de réservation du Forfait. Dans un tel cas, le G.M<sup>®</sup> en sera informé par tous moyens et s'engage à s'acquitter en Village du paiement de la taxe. Aucune modification du prix du Forfait ne pourra toutefois intervenir à moins de 30 jours de la date de départ.

Si le prix d'un Forfait dans un Village donné, et pour une date de départ donnée, est différent d'une Brochure Club Med<sup>®</sup> à l'autre, le prix applicable sera celui indiqué dans la Brochure Club Med<sup>®</sup> en vigueur au moment de la réservation (à savoir dernière Brochure Club Med<sup>®</sup>).

Toute réservation incluant des prestations aériennes entraine le paiement de taxes variables liées au transport. Elles sont incluses dans le prix TTC et sont susceptibles de modification. Le surcoût à la charge du G.M<sup>®</sup> pouvant résulter d'une modification desdites charges intervient dans les conditions précisées à l'article 4.2.1 ci-après.

#### Cotisation annuelle:

Au montant total du prix du Forfait, s'ajoute pour tout G.M<sup>®</sup> inscrit sur un dossier de réservation une cotisation annuelle au titre des frais de dossiers (anciennement appelés “droits d'inscription”). Cette cotisation annuelle est de 20 € par G.M<sup>®</sup> à partir de 2 ans.

Elle est due au jour de la réservation et valable pour une période de 12 mois à compter de cette date, quel que soit le nombre de réservations effectuées pendant cette période. Le paiement de la cotisation par le G.M<sup>®</sup> emporte en tout état de cause, acceptation des règles applicables en Village, qu'elles soient affichées ou même directement données par le personnel, notamment en matière d'hygiène et de sécurité.

#### 2.2. RÉDUCTIONS DE PRIX ET OFFRES PROMOTIONNELLES

Les réductions de prix ou offres spéciales mentionnées dans la Brochure ou dans le Cahier des prix, comme toute réduction de prix ou offre promotionnelle par ailleurs proposée ponctuellement par Club Med<sup>®</sup>, sont non rétroactives, non cumulables entre elles, sauf mention contraire. À cet égard, il est précisé que les offres promotionnelles du Club Med<sup>®</sup> s'entendent en premier lieu aux conditions particulières de l'offre puis aux présentes Conditions Générales de Vente. Elles ne concernent pas les G.M<sup>®</sup> ayant déjà réservé leur Forfait à la date de l'offre. Le Club Med<sup>®</sup> se réserve la possibilité de supprimer tout ou partie des réductions de prix ou offres de réduction mentionnées dans les Brochures Club Med<sup>®</sup> et Cahiers des prix.

## 3. COMMENT RÉGLER VOS VACANCES

Tout G.M<sup>®</sup> achetant un Forfait doit avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire être âgé d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Il garantit la véracité des informations fournies par ses soins ou tout autre membre de sa famille.

Un acompte représentant 25% du montant total du prix du Forfait est exigé pour toute réservation intervenant à plus de 30 jours de la date de départ prévue (date de départ non comprise). En cas de Forfait comportant un vol low cost, l'acompte est de 25% du montant total du Forfait hors transport + 100% du prix total du transport. Le solde doit impérativement être réglé sans qu'il soit besoin d'un quelconque rappel de la part du Club Med<sup>®</sup>, au plus tard 30 jours avant la date de départ prévue. Pour les réservations à 30 jours et moins du départ, l'intégralité du montant total du prix du Forfait est due. Par dérogation à ce qui précède, le montant total du prix du Forfait sera exigé des G.M<sup>®</sup> résidant hors de France, quelle que soit la date de leur réservation.

Les moyens de paiement acceptés par le Club Med<sup>®</sup> vous sont indiqués en Agence, par téléphone ou sur Internet. Il est rappelé que les espèces ne sont acceptées en règlement du prix du Forfait qu'en Agence et dans la limite du montant légal autorisé. En cas de Forfait d'un montant supérieur, le règlement devra être effectué intégralement par chèque ou carte bancaire. Le Club Med<sup>®</sup> accepte les Chèques Cadeaux et certains chèques vacances (se renseigner sur le point de vente) portant le logo Club Med<sup>®</sup>.

Concernant les réservations par téléphone, le Club Med<sup>®</sup> se réserve la possibilité de n'accepter en règlement du prix

du Forfait, à moins de 21 jours du départ, que les cartes bancaires ou les virements bancaires à l'exclusion de tout autre moyen de paiement.

Dans les points de vente, seront possibles les paiements par carte bancaire, les paiements en espèces uniquement dans les limites légales ainsi que les paiements en Chèques Cadeaux dans les points de vente habilités.

La carte bancaire permet par ailleurs au G.M<sup>®</sup> de régler à la réservation l'acompte précité ainsi que la cotisation annuelle, selon le cas, et d'opter, sans autre formalité, pour le prélèvement automatique du solde du Forfait à sa date d'échéance.

À défaut de recevoir le paiement du prix du Forfait dans les délais, le Club Med<sup>®</sup> ne sera pas tenu de conserver la disponibilité du Forfait. Le retard de paiement sera considéré comme une annulation du fait du G.M<sup>®</sup> pour laquelle il sera alors fait application des pénalités d'annulation prévues à l'article 4.1.2. ci-après. La date retenue pour déterminer le montant de ces pénalités sera la date d'envoi par le Club Med<sup>®</sup> du courrier notifiant au G.M<sup>®</sup> l'annulation effective du Forfait du fait de ce dernier. Le G.M<sup>®</sup> s'acquittera sans délais des pénalités mises à sa charge, étant précisé que les sommes versées au titre de l'acompte seront conservées par le Club Med<sup>®</sup> et viendront en déduction des pénalités dues. En cas de non-respect par le G.M<sup>®</sup> des délais de paiement indiqués ci-dessus, le Club Med<sup>®</sup> se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes en cause par tous moyens et d'inscrire le G.M<sup>®</sup> concerné sur son “fichier liste incident”, et ce dans le strict respect des dispositions de l'article 25 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 “Informatique et Libertés” modifiée.

Sans préjudice de ce qui précède, chaque G.M<sup>®</sup> inscrit au titre d'un logement à l'Unité, en ce compris les logements en Villa/ Appartement-Chalet (tel que défini au chapitre 1.3) sera tenu à l'égard du Club Med<sup>®</sup> du règlement solidaire du montant du prix du Forfait qui resterait dû au titre dudit logement mais également, le cas échéant, du montant des indemnités de résiliation en cas de résiliation partielle ou totale dans les conditions définies au chapitre 4.

Il est également précisé que la réservation d'un logement et, en tout état de cause d'un logement à l'Unité, pourra valablement intervenir du fait d'un seul G.M<sup>®</sup>, ce dernier étant alors réputé agir pour le compte des autres G.M<sup>®</sup> en vertu d'un mandat donné par ces derniers et l'autorisant notamment à communiquer au Club Med<sup>®</sup> l'ensemble des informations nominatives concernant chacun des G.M<sup>®</sup> concernés et nécessaires à l'inscription et au séjour (numéro d'adhérent notamment, permettant l'identification des G.M<sup>®</sup> “accompagnants” au titre du logement). Le Club Med<sup>®</sup> ne saurait donc être tenu pour responsable vis-à-vis desdits G.M<sup>®</sup> d'une divulgation non autorisée des informations nominatives les concernant telles qu'elles pourraient figurer sur les documents de vente et/ou de voyage établis à l'occasion du séjour.

Les prix mentionnés dans la Brochure ont été fixés le 25/09/2016. Ils sont exprimés et sont à régler exclusivement en euros. Il est précisé que le tarif enfant/ado applicable est fonction de l'âge de l'enfant le jour du départ, et non de son âge le jour de la réservation.

## 4. MODIFICATIONS, ANNULATIONS ET/OU RÉSIILIATIONS

Dans le cadre du présent chapitre, les termes “résiliation” et “indemnités de résiliation” ont respectivement la même signification que les termes “annulation” et “pénalités”. Le G.M<sup>®</sup> ne bénéficie pas du droit de rétractation pour l'achat de prestations touristiques conformément à l'article L.121-21-8 du Code de la consommation. Il est préalablement rappelé que les offres de dernière minute (“ODM”), proposées exclusivement sur le site Internet www.clubmed.fr, sont soumises à des conditions de modification et d'annulation particulières disponibles sur le site précité.

## 4.1. DU FAIT DU G.M<sup>®</sup>

### 4.1.1. Modifications du fait du G.M<sup>®</sup>

Sans préjudice du fait que le paiement intégral du Forfait est dû avant le départ, le G.M<sup>®</sup> pourra modifier sans frais les conditions de son inscription, sous réserve des disponibilités et des conditions cumulatives suivantes : (I) pas de changement concernant l'orthographe de son nom (ou celui des participants inscrits sur le même dossier de réservation), (II) pas de modification de date de départ et de retour ainsi que de pré et/ou post acheminement et, (III) pas de modification de la destination et des prestations à supplément et, (IV) pas de modification au titre du séjour ou du voyage, sauf possible augmentation du nombre de personnes concernées et/ou demande de prestations additionnelles (exemples : stage, encadrement enfants) ou demande de prestations de catégorie supérieure (exemples : surdassement du logement, du transport, etc.). Le G.M<sup>®</sup> pourra également modifier sans frais sa date de départ ou sa destination, à plus de 14 jours de

la date de départ, sous réserve que la nouvelle date de départ choisie soit au maximum 7 jours avant ou au maximum 7 jours après la date initialement prévue et que le Forfait Séjour ainsi modifié soit d'une valeur TTC au moins égale à la valeur TTC du Forfait Séjour initialement souscrit. Cette faculté est valable sous réserve de disponibilité et ne bénéficie pas aux Circuits Découverte by Club Med<sup>®</sup> et aux Forfaits Séjour avec transport sur vol régulier, vol low cost et par train. Toute demande de modification faite par un G.M<sup>®</sup> est présumée acceptée par l'ensemble des G.M<sup>®</sup> inscrits au dossier.

Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, des frais de changement seront facturés au G.M<sup>®</sup> en application du barème suivant, et un nouveau Contrat sera établi :

Date de modification (date de départ non comprise)	À 90j et + avant départ	89j à 45j avant départ	44j à 21j avant départ	20j à 8j avant départ	7j à 3j avant départ	De 2j jusqu'au départ
Frais de changement par personne	35 €	100 €	25%*	50%*	90%*	100% *
Frais de changement par personne si transport sur vol régulier ou par train	200 €	200 €	25%*	50%*	90%*	100%*
Frais de changement par personne si transport sur vol low cost.	35 € + 100% du prix total du transport	100 € + 100% du prix total du transport	25%** + 100% du prix total du transport	50%** + 100% du prix total du transport	90%** + 100% du prix total du transport	100%*

\*du montant total du prix du Forfait.

\*\*du montant total du prix du Forfait hors transport.

En cas d'annulation d'une prestation avec supplément (de type Spa, stages,..), ces pénalités s'appliquent sur le prix de la prestation concernée.

#### Forfait réservé avec l'offre “Happy First”

En cas de modifications portant sur un changement de Village ou Villa/Appartement-Chalet et/ou de date de départ/retour, le G.M<sup>®</sup> pourra bénéficier de l'offre “Happy First” si elle lui est applicable à la date de modification du Contrat (voir conditions de l'offre). Par ailleurs, les frais de changement par personne seront de :
- 200 euros pour un Forfait comportant un transport sur vol régulier ou par train;
- 100% du prix total du transport pour un Forfait comportant un vol low cost.

La réduction “Happy First” applicable au nouveau Contrat sera recalculée sur la base du montant du nouveau Forfait réservé.

## 4.1.2. Résiliation du fait du G.M<sup>®</sup>

### 4.1.2.1 CONDITIONS DE RÉSIILIATION DES LOGEMENTS

En cas de résiliation pure et simple du Forfait par tous les G.M<sup>®</sup> inscrits au titre d'un logement à l'Unité, ou par un G.M<sup>®</sup> inscrit au titre du logement à la Personne, le Club Med<sup>®</sup> procède au remboursement des sommes versées (hors cotisation annuelle toujours conservée par le Club Med<sup>®</sup> sauf cas fortuit ou de force majeure), déduction faite des sommes retenues à titre d'indemnités de résiliation en application du barème suivant :

Date de résiliation ou annulation (date de départ non comprise)	À 90j et + avant départ	89j à 45j avant départ	44j à 21j avant départ	20j à 8j avant départ	7j à 3j avant départ	De 2j jusqu'au départ
Frais de résiliation par personne	35 €	100 €	25%*	50%*	90%*	100%*
Frais de résiliation par personne si transport sur vol régulier ou par train	200 €	200 €	25%*	50%*	90%*	100%*
Frais de résiliation par personne si transport sur vol low cost.	35 € + 100% du prix total du transport	100 € + 100% du prix total du transport	25%** + 100% du prix total du transport	50%** + 100% du prix total du transport	90%** + 100% du prix total du transport	100%*

\*du montant total du prix du Forfait.

\*\*du montant total du prix du Forfait hors transport.

Les demandes d'annulation devront impérativement être notifiées au Club Med<sup>®</sup> par Lettre RAR adressée au point de vente ou, en cas de réservation à distance (téléphone, Internet, etc.) par correspondance, au Club Méditerranée -

Back Office Commercial - 11, rue de Cambrai – 75957 Paris Cedex 19, et inclure, en toute hypothèse, un exemplaire du Contrat et le cas échéant, les informations délivrées dans le cadre du “pré et post-acheminement”. La date retenue pour définir les indemnités de résiliation dues en application des dispositions qui précèdent sera la date de l'émission de la Lettre RAR, le cachet de la poste faisant foi. En cas de résiliation pour le compte d'un tiers, l'autorisation écrite de l'intéressé est obligatoire et doit être jointe à la demande d'annulation même si la réservation a été effectuée pour le compte du tiers concerné. Les remboursements y afférents seront adressés au payeur à moins que ce dernier n'en dispose autrement par écrit.

#### 4.1.2.2 CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE RÉSIILIATION PARTIELLE DES LOGEMENTS À L'UNITÉ

Sans préjudice de ce qui précède, en cas de résiliation par un G.M<sup>®</sup> inscrit au titre d'un logement à l'Unité, les G.M<sup>®</sup> restant inscrits seront (I), sous réserve de disponibilités, reloués dans un autre logement correspondant à leur nombre (chambre individuelle le cas échéant) aux conditions de prix du nouveau logement, les indemnités de résiliation visées au 4.1.2.1 étant alors applicables au(x) Forfait(s) résilié(s), ou (II) maintenus dans le logement initialement réservé moyennant le paiement par le G.M<sup>®</sup> résiliant son Forfait d'une indemnité de résiliation portée à titre dérogatoire, à 100% du montant total du prix du Forfait quelle que soit la date à laquelle intervient ladite résiliation. Dans l'hypothèse où le(s) G.M<sup>®</sup> refusera(ien)t le logement proposé par le Club Med<sup>®</sup> en application des dispositions mentionnées ci-dessus au (I) et/ou n'acceptera(en) pas de rester dans le logement initialement réservé, le Club Med<sup>®</sup> actera par tous moyens permettant d'en accuser réception de l'annulation des Forfaits du fait des G.M<sup>®</sup>, qui devront s'acquitter des pénalités de résiliation prévues au 4.1.2.1 dues à cette date.

Le Club Med<sup>®</sup> offre la possibilité aux G.M<sup>®</sup> de souscrire une assurance facultative appelée Club Med Écran total<sup>®</sup> qui, dans les cas importants (tels que maladie, accident, risques professionnels, décès), couvre les acomptes versés et toute autre somme due au Club Med<sup>®</sup> au titre de la réservation du Forfait (hors cotisation annuelle). Il appartient en toute hypothèse au G.M<sup>®</sup> bénéficiaire de prévenir le courtier en assurances : MARSH - Tour Ariane - La Défense 9 - 92088 Paris La Défense Cedex, dans le délai de 5 jours suivant la date de survenance de l'événement qui cause l'annulation. En cas de déclaration tardive, seuls les frais d'annulation exigibles à la date de survenance de l'événement seront pris en charge par l'assurance. La prime d'assurance voyage n'est jamais remboursée, même partiellement, quelle que soit la date à laquelle intervient l'annulation, ni transférable à un tiers. Une assurance facultative est également proposée pour les Forfaits Villas et Appartements-Chalets.

**Annulation d'un Forfait avec transport :** Lorsque le billet n'est plus valide et n'a pas donné lieu à transport, le Club Med<sup>®</sup>, sur demande formulée par le G.M<sup>®</sup> par tous moyens, aux coordonnées indiquées à l'article 13, rembourse les taxes liées à l'embarquement, dans les trente jours à compter de la date de réception de la demande. Les frais occasionnés par la demande pourront également être remboursés sur demande, selon les tarifs postaux et de télécommunication en vigueur au moment de la demande et dans la limite de 20% du montant de la taxe, excepté en cas de demande en ligne (pas de remboursement des frais). En cas de demande par téléphone, le remboursement ne pourra avoir lieu que sur présentation des justificatifs.

#### 4.1.3. Cession du Contrat

Le G.M<sup>®</sup> peut céder son Contrat si le cessionnaire remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le Forfait (il doit s'agir, notamment, du même Forfait, du même type d'hébergement, du même nombre de personnes et de passagers concernés, d'enfants se situant dans la même tranche d'âge, etc.). Dans cette hypothèse, le G.M<sup>®</sup> cédant doit impérativement informer son point de vente par tout moyen permettant d'en accuser réception (ex : Lettre RAR, mail) au plus tard 7 jours avant le début du Forfait concerné, hors date de départ comprise (délai porté à 15 jours pour les Croisières), en indiquant précisément le nom, le prénom, l'adresse du cessionnaire et des participants au Forfait et en justifiant que ces derniers remplissent strictement les mêmes conditions que lui pour consommer ledit Forfait.

La cession du Contrat entraîne des frais de cession dus solidairement au Club Med<sup>®</sup> par le G.M<sup>®</sup> cédant et le G.M<sup>®</sup> cessionnaire en application des barèmes suivants, et un nouveau Contrat sera établi au nom du G.M<sup>®</sup> cessionnaire :

• **Pour les Forfaits sans transport ou avec transport sur vols affrétés Club Med<sup>®</sup> :**
- jusqu'à 7 jours (pour les Croisières, jusqu'à 15 jours) avant la date de départ prévue (date de départ non comprise) : 35 euros par personne ;
- moins de 7 jours (pour les Croisières, moins de 15 jours) avant la date de départ prévue : aucune cession possible.

• **Pour les Forfaits avec transport sur vols réguliers vols low cost ou par train.**

Des frais de cession autres que ceux précités seront dus par le cédant et/ou cessionnaire au Club Med®. Il s'agit notamment des frais supplémentaires et spécifiques occasionnés par la cession, tels que notamment, sans que cette liste soit limitative, les frais d'émission d'un nouveau billet d'avion ou de train. Ces frais seront de 200 euros, en cas de cession d'un Forfait comportant un transport sur vol régulier ou par train, et 35 euros sur le Forfait ainsi que 100% du montant total du prix du transport en cas de cession d'un Forfait comportant un transport sur un vol low cost, en lieu et place des frais de cession de 35 euros pour les cessions jusqu'à 7 jours de la date de départ (pour les Croisières jusqu'à 15 jours). Il est précisé que la cession d'un Forfait comportant un transport sur vol régulier entraîne l'annulation du titre de transport nominatif et qu'il est donc soumis par l'émission du nouveau titre à disponibilité du vol. Cette disponibilité peut alors être accompagnée ou non de suppléments (l'application ou non du supplément dépend de la catégorie tarifaire des places disponibles par rapport à la classe tarifaire souscrite dans le cadre du Forfait initial).

Sans préjudice de ce qui précède, aucune cession ne peut intervenir pour une réservation effectuée au titre d'un logement à l'Unité sans l'accord préalable et écrit des autres G.M® restant inscrits au titre du logement à l'Unité concerné, leur autorisation devant, dans ce cas, être impérativement jointe à la demande de cession.

Enfin, dans le cas de la cession d'un Forfait bénéficiant d'une réduction "Happy First", ladite réduction ne sera pas transmissible au cessionnaire. Toutefois, le cessionnaire pourra bénéficier de l'offre si elle lui est applicable à la date d'établissement du nouveau Contrat (voir conditions de l'offre). La réduction "Happy First" applicable au nouveau Contrat sera recalculée sur la base du montant du nouveau Forfait réservé.

**4.1.4. Conséquences du non-respect des conditions de cession précitées**

Le Club Med® pourra refuser au cessionnaire du Forfait l'accès au Village, Circuit, Village & Découverte, Villa, Appartement-Chalet ou Croisières concerné par ledit Forfait ou lui faire payer le prix du Forfait dans son intégralité, et ce quand bien même le Forfait aurait été payé par le cédant en totalité ou partie.

#### 4.2. DU FAIT DU CLUB MED®

**4.2.1. Modifications du Forfait et du prix du fait du Club Med® avant le départ**

Le Club Med® peut être amené, de son propre chef ou pour des raisons indépendantes de sa volonté, à apporter des modifications aux informations figurant dans ses Brochures (ex : modifications des programmes initialement prévus). Dès lors que ces modifications affecteront de manière substantielle un élément fondamental du Forfait, le Club Med® en informera le G.M®.

• **Modifications du Forfait**

Les prestations, les activités, le contenu des Croisières et des Circuits, ainsi que l'ordre des escales/étapes peuvent être modifiés ou annulés sans préavis en fonction de certains impératifs locaux ou des conditions climatiques s'imposant au Club Med® (par exemple les sports nautiques durant la période des moussons). De plus, les Circuits étant doublés à certaines dates, les étapes peuvent être inversées ou décalées, l'intégralité des visites étant cependant respectée dans la mesure du possible. Les Brochures étant imprimées longtemps à l'avance, les dates d'ouverture et de fermeture des Villages ainsi que certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification (par exemple : le nombre de restaurants et de bars ouverts peut être modifié, les restaurants de plage ou de spécialités peuvent être fermés, de même les activités sportives proposées peuvent être modifiées et/ou adaptées au taux de remplissage du Village). Le jour de départ des avions indiqué peut être modifié, entraînant le cas échéant un changement de prix. Les prestations/services figurant dans les Brochures et vendus avec supplément à la réservation et/ou sur place peuvent également être modifiés et/ou annulés sans préavis en fonction de certains impératifs locaux ou des conditions climatiques s'imposant au Club Med®. La responsabilité du Club Med® ne saurait être engagée dans ces hypothèses.

• **Modification de prix et/ou rectification d'une erreur matérielle manifeste du prix**

Le Club Med® se réserve expressément, y compris pour les G.M® déjà inscrits, la possibilité de réviser ses prix à la hausse ou à la baisse afin de tenir compte des variations :

- du coût des transports, lié notamment au coût du carburant ;
- des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, telles que les taxes d'atterrissage, d'embarquement/de débarquement dans les ports et aéroports (en ce compris les frais d'escales pour les Croisières Club Med 2), taxe de l'aviation civile (dite taxe de solidarité), taxe de séjour ;
- des taux de change appliqués au Forfait considéré.

Les prix mentionnés, dans la présente Brochure et pour les prestations avec supplément dans le Cahier des prix "Destinations Soleil Été Avril 2017-Décembre 2017", ont été établis en fonction des données économiques et fiscales en vigueur à la date du 25/09/2016 et du cours du dollar américain, à ces mêmes dates, pour les pays suivants : Australie, Bahamas, Cambodge, Égypte, États-Unis, Guatemala, île Maurice, Inde, Indonésie, Mexique, Népal, Sri Lanka, Thaïlande et Vietnam. En cas de variation de l'un ou l'autre des éléments ainsi définis, le Club Med® pourra répercuter intégralement cette variation sur l'intégralité du prix du Forfait (étant entendu que la variation du taux de change ne s'apprécie que sur les prestations facturées au Club Med® dans la devise concernée). Pour les G.M® déjà inscrits à 30 jours et plus avant le départ, aucune modification de prix ne pourra plus intervenir au cours des 30 jours précédant la date de départ prévue.

Le Club Med® se réserve également la possibilité de rectifier le prix du Forfait indiqué au G.M® lors de sa réservation en cas d'erreur matérielle manifeste de celui-ci, résultant notamment d'un bogue informatique.

• **Conséquences des modifications du Forfait et du prix**

Dans l'hypothèse d'une éventuelle modification substantielle du Forfait et/ou du prix (et non d'une rectification d'une erreur matérielle manifeste du prix) dans les conditions ci-dessus définies, le Club Med® s'engage à en avertir ses G.M® par tout moyen permettant d'en accuser réception (ex : Lettre RAR, email, fax) le plus rapidement possible et, au plus tard, 30 jours avant la date de départ prévue dans l'hypothèse d'une modification de prix (et non d'une rectification d'une erreur matérielle manifeste de prix). À ce titre, sera considérée comme étant substantielle une hausse de prix supérieure à 10% du prix figurant sur le Contrat de vente. Les G.M® auront alors la possibilité, en cas de modification substantielle de :
- soit résilier leur Contrat, et obtenir, sans avoir aucune indemnité à verser au Club Med®, le remboursement immédiat de toutes les sommes versées ;
- soit accepter la modification de Forfait et/ou de prix proposée par Club Med®. Dans cette hypothèse, un avenant au Contrat précisant les modifications apportées sera émis. La résiliation ou l'acceptation de la modification devra être notifiée au Club Med® par tout moyen écrit permettant d'en accuser réception (Lettre RAR, fax, email,…) dans un délai de 7 jours à compter de la réception par le G.M® de l'information sur la modification.

**4.2.2. Résiliations (ou Annulations) pures et simples du fait du Club Med®**

Si, avant le départ, le Club Med® est amené à résilier purement et simplement le Forfait choisi par le G.M®, il sera proposé à celui-ci, en fonction des disponibilités, des prestations de substitution. L'annulation de son Forfait ainsi que les nouveaux Forfaits proposés en remplacement seront notifiés au G.M® par tout moyen permettant d'en accuser réception (ex. Lettre RAR, email, fax…) dans les délais les plus brefs à la suite de la survenance des causes ayant justifié l'annulation du Forfait concerné.

La date retenue pour rendre opposable au G.M® la résiliation (ou l'annulation) du Forfait sera la date de l'émission de la Lettre RAR, du mail, fax, …, le cachet de la poste pour la Lettre RAR faisant foi. Si le G.M® n'a pas porté à la connaissance du Club Med® son choix d'accepter le Forfait de substitution par tout moyen écrit permettant d'en accuser réception (ex. Lettre RAR, fax, email…) dans les 7 jours suivant la date de réception de la notification du Club Med®, le G.M® obtiendra, dans ce cas, le remboursement de l'intégralité des sommes versées, et recevra à titre d'indemnité une somme égale à l'indemnité de résiliation qu'il aurait supportée si la résiliation était intervenue de son fait à cette date, à l'exception des cas de force majeure, indépendants de la volonté du Club Med®. Dans le cas où le G.M® opte pour le Forfait de remplacement, aucune indemnité ne lui sera due, et si le prix de ce dernier est inférieur au prix du Forfait précédemment réservé, la différence sera déduite ou remboursée selon l'état de règlement du solde. Si le prix du Forfait de remplacement est supérieur, la différence sera due par le G.M® au Club Med®.

Concernant les produits Circuits Découverte by Club Med® (Circuits et Escapades) ainsi que les produits de l'Espace Découverte, il est rappelé qu'un nombre insuffisant de participants constitue un motif valable d'annulation par le Club Med®, sans que cette annulation ouvre droit à indemnisation à quelque titre que ce soit.

### 5. ENFANTS

**5.1. RÉSERVATION D'UN FORFAIT ENFANT (MINEUR DE MOINS DE 18 ANS)**

Un enfant mineur doit nécessairement être accompagné d'une personne majeure responsable assurant sa garde pendant toute la durée du Forfait. Si l'accompagnant est une personne autre que les parents du mineur (ou le représentant légal investi du droit de garde) ou est l'un des parents seul (dans l'hypothèse

d'un divorce ou d'une séparation), l'accompagnant devra obtenir au nom du mineur concerné une autorisation écrite du père, de la mère ou du représentant légal du mineur précisant les conditions dans lesquelles l'accompagnant prendra sous sa garde et responsabilité le mineur concerné à l'occasion de la consommation du Forfait ; cette autorisation devra être établie sur le formulaire du Club Med® prévu à cet effet et disponible dans les points de vente du Club Med® ainsi que, tout éventuel visa et certificat de vaccination qui seraient requis par le pays de destination.

L'ensemble des documents précités devra obligatoirement être remis à l'inscription ; à défaut, le Club Med® se réserve la faculté de refuser l'inscription du mineur concerné. Le Club Med® se réserve également le droit de vérifier l'exactitude des informations contenues sur lesdits documents et d'annuler le cas échéant, de plein droit et sans formalité, le Forfait en cause, cette résiliation étant réputée intervenir du fait du G.M® (cf, paragraphe 4.1.2.) sans préjudice des recours du Club Med® en réparation des préjudices subis. De plus, la résiliation du Forfait de l'accompagnant entraîne automatiquement, de plein droit et sans formalité, la résiliation du Forfait du mineur.

**5.2. INSCRIPTION DANS LES STRUCTURES D'ENCADREMENT ENFANTS DU CLUB MED®**

Concernant les modalités pratiques d'inscription et d'accueil dans les structures d'encadrement enfants (Baby Club Med®, Petit Club Med®, Mini Club Med®) et adolescents (Junior Club Med et Club Med Passworld®), se renseigner en Agence ou consulter le site www.clubmed.fr. Le Baby Club Med® et le Petit Club Med® ont un nombre de places limité, non seulement par catégorie d'âge (exemple : "2 à 3 ans" pour le Petit Club Med®), mais également par tranche d'âge (exemple pour le Petit Club Med® : "2 ans" et "3 ans"). L'inscription dans l'une de ces structures pourra être refusée si le quota pour la tranche d'âge dont relève l'enfant à inscrire est déjà atteint. Le Club Med® ne pourra procéder à l'inscription d'un enfant dans l'une des structures précitées que sous réserve que ce dernier ait l'âge requis le jour du départ.

Les enfants et adolescents restent sous l'entière responsabilité de leur accompagnant, hors des activités organisées dans le cadre des structures d'encadrement. Dans les Villages avec Club Med Passworld® et dans certains Villages avec Junior Club Med, le Club Med® propose des espaces exclusifs dédiés aux adolescents, en libre accès, mais il est à cet égard rappelé que chaque adolescent reste sous l'entière responsabilité de son accompagnant.

Enfin, certains Villages n'acceptent pas les enfants de moins de 2 ans (moins de 4 mois sur certains Villages), les enfants de moins de 8 ans (Club Med 2) ou les mineurs de moins de 18 ans (Villages pour adultes).

Pour connaître précisément les clubs enfants proposés par Village, qu'ils soient inclus dans le Forfait de base ou avec supplément, se reporter à la page "Nos Villages à la loupe". Le picto "Village avec encadrement enfants" figurant le cas échéant sur la page de présentation d'un Village, signifie uniquement que le Village propose un encadrement mais ne renseigne pas sur le type d'encadrement.

Dans certains Villages, le Club Med® peut être amené à proposer le service "Pyjamas Club®" qui permet de faire garder en soirée les enfants des G.M® par des G.O® Baby Club Med® ou Petit Club Med®, à des tarifs, horaires et limites d'âge définis en Village.

Certains services précités ne sont pas compris dans le Forfait (sauf exception et/ou offre spéciale), sont soumis à disponibilités et à réserver et régler sur place en Village aux conditions de prix et de règlement définies en Village. Dans certains Villages, le Club Med® pourra sur demande communiquer les coordonnées de services de baby sitting indépendants, à charge pour les parents de se mettre en relation directement avec lesdits services. Club Med® n'est aucunement responsable de ces services qui sont fournis par des tiers sous leur entière responsabilité.

### 6. FORMALITÉS

**6.1. FORMALITÉS DOUANIÈRES**

Pour voyager sans encombre, des documents administratifs en cours de validité sont indispensables et des formalités supplémentaires devront être accomplies par les G.M® sous leur responsabilité et à leurs frais. En aucun cas Club Med® ne se substitue à la responsabilité individuelle des G.M® qui doivent prendre à leur charge la vérification et l'obtention de toutes les formalités avant le départ (passeport en principe encore valable 6 mois après la date de retour du voyage, visa, formulaire Esta à destination ou en transit par les États-Unis, certificat de santé, vaccins…) et pendant toute la durée du voyage.

Le non-respect des formalités, l'impossibilité d'un G.M® de présenter des documents administratifs en règle, quelle qu'en soit la raison, entraînant un retard, le refus à l'embarquement ou l'interdiction de pénétrer sur un territoire étranger, restent sous la responsabilité du G.M®, à sa charge financière, sans que Club Med® ne rembourse ni ne remplace la prestation. Toutes informations relatives à ces documents et formalités

sont disponibles auprès des postes diplomatiques compétents des pays de départ, de transit le cas échéant, et de destination, dont les coordonnées sont disponibles auprès de nos Agences/points de vente.

Les informations concernant les ressortissants français sont indiquées dans le tableau des formalités figurant à la rubrique "Les formalités sanitaires et douanières" de la Brochure Trident ou sur le site internet www.clubmed.fr. Le Club Med® tient par ailleurs à disposition du G.M®, dans ses points de vente, une information réactualisée telle qu'elle pourrait lui avoir été communiquée par les consulats (ou ambassades) des différents pays de destination (à savoir pays de départ et d'arrivée), de transit et d'escale ainsi que leurs coordonnées respectives. Les mineurs français doivent être munis de leurs propres documents administratifs valides : carte nationale d'identité, passeport ou visa, formulaire Esta suivant les pays de transit le cas échéant, et de destination. Le livret de famille ne constitue pas une pièce d'identité autorisant la sortie du territoire. Le Club Med® se tient à la disposition des G.M® ressortissants des autres pays membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen pour leur fournir en Agence les informations douanières utiles préalablement à leur réservation. Certaines demandes pourront nécessiter un délai de traitement.

**6.2. FORMALITÉS SANITAIRES - SANTÉ**

Vaccinations – santé : les G.M® sont priés de se conformer aux formalités sanitaires mentionnées aux rubriques "La santé" et "Les formalités sanitaires et douanières" de la Brochure ou sur le site internet www.clubmed.fr.

#### PENDANT VOTRE SÉJOUR

### 7. RÈGLEMENT DES DÉPENSES SUR PLACE

**7.1. COMMENT RÉGLER SUR PLACE LES DÉPENSES ?**

Le G.M® réglera ses dépenses de bar (uniquement celles non comprises dans son Forfait "Bar & Snacking inclus") au moyen d'une carte Club Med® sur support magnétique dite carte "Club Med Pass" dont les modalités d'ouverture sont précisées en Village ou d'une Carte Bancaire Internationale. Les autres dépenses (boutique, soins de bien-être, etc.) seront, selon le cas, payables avec la carte "Club Med Pass" et/ou à défaut en monnaie locale lorsque le paiement de la sorte est autorisé. Enfin, d'autres prestations dites de services hôteliers comme notamment le pressing, la blanchisserie, certains accès Internet, sont avec supplément et à réserver directement au Village et/ou conciergerie, selon les disponibilités et conditions de prix applicables sur place. S'agissant des activités qui sont organisées par des prestataires extérieurs non affiliés au Club Med® (au sein du Village ou à l'extérieur de celui-ci), réservées et/ou payées sur place par le G.M®, elles ne font pas partie du Forfait souscrit et relèvent par conséquent de la seule responsabilité de ces prestataires.

Avant son départ, chaque G.M® doit solder son compte faisant état de l'ensemble des dépenses effectuées pendant son séjour et réglées au moyen de la carte "Club Med Pass". Ce solde devra être réglé en monnaie locale ou par Carte Bleue internationale. Dans certains Villages un service dit de "départ express" est proposé. En cas de non règlement des dépenses réalisées sur place, le Club Med® se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes en cause par tous moyens et d'inscrire le G.M® concerné sur le fichier "liste incident".

**7.2. VENTES LOCALES DE FORFAITS SÉJOURS ET PROLONGATION**

Tout achat d'un Forfait, toute prolongation de séjour et/ou tout changement de logement effectué directement sur place sera soumis au(x) tarif(i) applicable(s) sur place. Les conditions de vente applicables seront celles applicables sur place pour tout achat d'un Forfait et celles qui figuraient sur le contrat de vente initial en cas de prolongation d'un Forfait ou changement de logement en catégorie supérieure effectué sur place en Village. Tout Forfait (en ce compris les prolongations de séjour et/ou changement de logement en catégorie supérieure) acheté sur place devra être payé dans son intégralité le jour de la réservation. Tout changement d'un logement de catégorie supérieure en logement de catégorie inférieure ne donnera lieu à aucun remboursement.

**7.3. PRODUITS DÉCOUVERTE**

Il s'agit des excursions, des sports et loisirs proposés par l'Espace Découverte du Village.

Les produits Découverte vendus sur place en Village ne sont pas inclus dans le prix du Forfait, et sont à réserver et à payer sur place en monnaie locale à l'Espace Découverte du Village ou selon les modalités indiquées par l'espace Découvertre; leurs modalités d'organisation, d'inscription (taille minimale ou maximale du groupe requise), de modification, d'annulation et/ou résiliation et de modification, sont portées à la connaissance des G.M® en Village, étant précisé que les excursions, sports

et loisirs organisés par un prestataire extérieur relèvent de la responsabilité exclusive de ce dernier.

Des excursions, des activités sportives ou de loisirs peuvent également être proposées dès la réservation du séjour sur certains Villages.

Leur prix est à régler par le G.M® en supplément du prix du Forfait. Les conditions de vente sont celles applicables au Forfait en vertu des présentes (notamment en ce qui concerne les conditions d'annulation, de modification et de désistement), sauf conditions particulières. Les conditions de réalisation des excursions (date, heure…) sont précisées en Village.

Le Club Med® se réserve la possibilité d'annuler une excursion/activité en cas de conditions météo défavorables, d'insécurité mais également dans le cas où le nombre minimum de participants ne serait pas atteint. À défaut de pouvoir reprogrammer la prestation, le prix de celle-ci payé par le G.M® lui sera alors remboursé (contact auprès de l'Agence ou du service Relation Client) sans que ce dernier ne puisse prétendre à une quelconque indemnité.

### 8. DÉSISTEMENT EN COURS DE FORFAIT

Une interruption du Forfait et/ou la renonciation à certains services compris dans le Forfait ou acquittés en supplément du prix du Forfait lors de la réservation (tels que les forfaits de remontées mécaniques, les cours de ski, les stages, le Baby Club Med®, le Petit Club Med®, le forfait 2 excursions, etc.) ne pourra donner lieu à une demande de remboursement ou du bénéfice d'un avoir d'aucune sorte. L'attestation de départ prématuré du Village ainsi que les attestations constatant la renonciation du G.M® à l'un quelconque des services susvisés ne peuvent en aucun cas être considérées comme un accord de remboursement à quelque titre que ce soit.

### 9. MODIFICATION DU FORFAIT DU FAIT DU CLUB MED®

Dans l'hypothèse où, après le départ, le Club Med® se trouverait dans l'impossibilité d'exécuter un ou plusieurs éléments essentiels du Contrat, il s'engage à faire tout son possible pour proposer aux G.M® des prestations en remplacement de celles initialement prévues et à supporter intégralement le surcoût éventuel de ces nouvelles prestations. Si les nouvelles prestations étaient d'un coût inférieur à celles initialement prévues et réglées par le G.M®, la différence de prix lui en serait intégralement remboursée dès son retour. Le G.M® ne pourra refuser les prestations de substitution qui lui seront proposées dans les conditions ci-dessus définies que pour des raisons valables. Dans l'hypothèse où le Club Med® serait dans l'impossibilité de proposer des prestations de remplacement ou si le G.M® était en mesure de les refuser pour des raisons valables, il sera proposé au G.M®, sans supplément de prix, des titres de transport assurant son retour dans des conditions équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu préalablement accepté d'un commun accord entre le Club Med® et le G.M®.

### 10. VALEURS

Pendant votre séjour, ne laissez aucune valeur, papiers d'identité ou bijoux sans surveillance dans votre logement.

Le Club Med® ne saurait être tenu pour responsable des vols de valeurs et de bijoux non déposés dans le coffre de sécurité de la chambre ou au coffre principal du Village. En cas de vol de ces objets, sauf faute prouvée de Club Med®, l'assurance Club Med® ne peut intervenir qu'en cas d'effraction constatée. Il appartient au G.M® de déposer plainte sur place auprès des autorités locales. En aucun cas les objets précités ne doivent être placés dans les casiers mis à disposition au sein du Village, qu'ils ferment ou non à clef.

### 11. PHOTOS

Dans le cadre de son séjour, tout G.M® majeur ou mineur est susceptible d'être photographié (lesdites photos le représentant pouvant ainsi être achetées par ce dernier comme souvenirs) ou filmé à des fins d'animation en Village. Toute reproduction ou diffusion de son image en Village est ponctuelle. Tout film ou photo ainsi réalisé n'est plus diffusé et/ou reproduit dans le Village à son départ et fait l'objet d'une destruction. Tout G.M® refusant d'être photographié ou filmé dans ces conditions pendant son séjour devra en faire part à Club Med® préalablement et par écrit.

#### AUTRES DISPOSITIONS

### 12. RESPONSABILITÉ

En aucun cas, le Club Med® ne peut être tenu pour responsable du fait de circonstances de force majeure, du fait de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au Contrat

ou de la mauvaise exécution du Contrat imputable au G.M®. Il est par ailleurs précisé que les prestations (activités sportives, excursions, etc.), les pré et post-acheminements, ainsi que toute autre activité délivrée par un prestataire extérieur pris à la seule initiative du G.M®, ou achetées sur place en supplément du Forfait à l'Espace Découverte, relèvent en tout état de cause de la responsabilité exclusive des prestataires extérieurs en charge de leur organisation. La responsabilité du Club Med® ne saurait donc être recherchée dans ces hypothèses.

Le service WI-FI est soumis à l'acceptation des conditions générales d'utilisation dudit service.

En cas de mise en cause de la responsabilité de Club Med®, celle-ci peut être limitée par celle de ses propres prestataires par l'application de conventions internationales, notamment pour le transport aérien, les conventions de Varsovie et de Montréal.

La responsabilité, notamment des compagnies aériennes dont les services sont utilisés dans les Forfaits, et de leurs agents ou employés, est limitée en cas de dommage de toute nature relatif au transport aérien des passagers et de leurs bagages exclusivement, comme précisé dans leurs conditions de transport conformément aux dispositions des conventions internationales en vigueur en la matière (Convention de Varsovie du 12 octobre 1929 et de Montréal du 28 mai 1999) et/ou des règlements communautaires n° 2027/97 du 9 octobre 1997, n° 889/2002 du 30 mai 2002 et n° 261/2004 du 11 février 2004, I 107/2006 du 5 juillet 2006 et 1 008/2008 du 28 septembre 2008) qui régissent la responsabilité des transporteurs aériens établis dans l'Union européenne à l'occasion d'un transport national ou international. Il est à cet égard précisé qu'au titre des règlements précités, la responsabilité du transporteur aérien pour le dommage subi, en cas de décès, de blessure ou de toute autre lésion corporelle, par un voyageur à l'occasion d'un accident qui a lieu à bord d'un avion ou pendant toute opération d'embarquement ou de débarquement, ne peut faire l'objet d'aucune limite pécuniaire. Sa responsabilité est engagée automatiquement à hauteur de 1 13 100 DTS ("Droits de Tirage Spéciaux", équivalence en euros sur le site http://www.imf.org/external/np/inf/data/rms\_sdrv.aspx), pour le dommage résultant d'un accident dans le transport aérien, à moins que le transporteur n'apporte la preuve que ce dommage résulte de la faute de la victime. Au-delà de ce montant, le transporteur aérien peut exclure ou limiter sa responsabilité en prouvant que lui-même ou ses agents ont pris toutes les mesures nécessaires pour éviter le dommage, ou qu'il leur était impossible de les prendre. Le transporteur devra verser, au plus tard 15 jours après que la personne ayant droit à indemnisation a été identifiée, une avance proportionnelle au préjudice matériel subi, lui permettant de faire face à ses besoins immédiats, étant précisé que cette avance ne pourra pas être inférieure à environ 1 6 000 DTS par voyageur, en cas de décès. Cette avance ne constitue cependant pas une reconnaissance de responsabilité et pourra par conséquent être déduite, en fonction de la responsabilité du transporteur aérien, de toute somme versée ultérieurement. Cette avance n'est pas remboursable, sauf lorsque le dommage résulte de la faute de la victime ou lorsque la personne n'a pas droit à indemnisation.

En cas de retard des passagers, d'annulation d'un vol ou de refus d'embarquement d'un passager, le transporteur aérien est responsable dans les conditions et limites fixées notamment par le règlement communautaire n° 261/2004 du 11 février 2004 (applicable aux passagers au départ d'un aéroport situé sur le territoire d'un État membre de l'Union européenne, aux passagers au départ d'un aéroport situé dans un pays tiers et à destination d'un aéroport situé sur le territoire d'un État membre de l'Union européenne, sauf si les passagers bénéficient de prestations ou d'indemnisation et d'une assistance dans le pays tiers concerné, si le transporteur aérien est un transporteur communautaire) : ce règlement précise en effet l'assistance que le transporteur est tenu de fournir aux passagers concernés et le montant de l'indemnisation auxquels ces derniers peuvent avoir droit. En cas de retards subis par les passagers, le transporteur aérien devra verser des dommages et intérêts, à moins qu'il n'ait pris toutes les mesures raisonnables pour éviter le préjudice ou que l'adoption de telles mesures se soit révélée impossible. En vertu de la Convention de Montréal précitée, pour tout retard affectant les passagers, la responsabilité est limitée à 4 694 DTS. En cas de retard des bagages, le transporteur aérien est responsable des dommages, sauf s'il a pris toutes les mesures raisonnables pour les éviter ou s'il était impossible de prendre de telles mesures. La responsabilité en cas de retard des bagages est limitée à 1 131 DTS. Le transporteur aérien est responsable en cas de destruction, perte ou détérioration des bagages, à concurrence de 1 131 DTS. Dans le cas de bagages enregistrés, il est responsable même s'il n'y a pas faute de sa part, sauf si les bagages étaient défectueux. Dans le cas de bagages non enregistrés, le transporteur n'est responsable que s'il y a faute de sa part. Un passager peut bénéficier d'une limite de responsabilité plus élevée en faisant une déclaration spéciale au plus tard au moment de l'enregistrement et en acquittant une redevance supplémentaire. En cas de perte ou de dommages survenus à des bagages enregistrés et en cas de retard dans

l’acheminement des bagages, le passager doit le faire constater par le transporteur aérien avant sa sortie d’aéroport et obtenir un récépissé, puis lui adresser une réclamation par écrit dans un délai respectivement de sept jours et de vingt et un jours à compter de la date à laquelle ils auraient dû être mis à sa disposition. Si le transporteur aérien effectuant le vol n’est pas le même que celui avec lequel un contrat a été conclu, le passager peut adresser une plainte ou une réclamation à l’un ou à l’autre. Si le nom ou le code d’un transporteur aérien figure sur le billet, toute action en dommages et intérêts doit être intentée dans les deux ans suivant la date d’arrivée de l’avion, ou suivant la date à laquelle l’avion aurait dû atterrir. La notion de responsabilité civile (accident, incident, vol) variant de pays à pays suivant les législations, le Club Med® conseille vivement aux G.M® de se garantir par une assurance individuelle. Le Club Med® leur recommande en outre de ne pas laisser, dans leurs bagages confiés aux transporteurs, d’objets de valeur, espèces, bijoux, appareils photographiques, caméra vidéo, clés ou papiers d’identité, et leur conseille en toute hypothèse d’avoir des bagages étanches et fermant à clef.

En cas de comportement contrevenant d’un G.M®, et sans préjudice des recours que pourrait exercer le Club Med® en réparation du préjudice subi, le Club Med® se réserve le droit de prendre toute mesure utile à l’égard du contrevenant et notamment son exclusion du Village ainsi que son inscription sur la liste ‘’incident’’ dans le respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 ‘’Informatiques et Libertés’’. Une telle inscription impliquera la perte, s’il y a lieu, des avantages qui pourraient être réservés au G.M® ainsi que, le cas échéant, l’annulation de l’ensemble des Forfaits qui seraient déjà réservés pour des départs ultérieurs. L’annulation sera alors considérée comme une annulation du fait du G.M®.

### 13. RÉCLAMATIONS

Les réclamations relatives au Forfait devront être adressées par le G.M® par tout moyen permettant d’en accuser réception dans les 30 jours suivant la fin de la consommation du Forfait par Internet en remplissant le formulaire mis à sa disposition sous la rubrique ‘’Contact’’ de notre site www.clubmed.fr. Après avoir saisi le Service Relation Clients et à défaut de réponse mutuellement satisfaisante dans un délai raisonnable, le G.M® peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (BP 80 303, 75 823 Paris Cedex 17) dont les modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel. Les réclamations portant uniquement sur les modalités d’une réservation effectuée en ligne peuvent être adressées via la plateforme http://ec.europa.eu/consumers/odr/. Les réclamations mettant en jeu les assurances dommages ou responsabilité civile du Club Med® devront avoir fait l’objet d’une déclaration écrite auprès du Village avant le départ du Village, auprès du responsable du Circuit, en cas échéant, ou auprès du transporteur si le litige intervient durant les transports aller-retour organisés par le Club Med®. Sans préjudice de ce qui précède, il est rappelé que ces réclamations devront être adressées directement au courtier d’assurance MARSH - Tour Ariane - La Défense 9 - 92088 Paris La Défense Cedex.

### 14. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Lors de la première inscription au Club Med®, un numéro de G.M® est attribué, collectif à l’ensemble des membres d’un foyer (soit au maximum deux adultes présentant un lien marital ou assimilé, déclarant vivre ensemble à la même adresse en France avec leurs enfants mineurs respectifs) ou, à défaut, personnel. Ce numéro sera exigé pour accéder aux dossiers d’inscription et informations personnelles des G.M®. Par conséquent, il appartient aux G.M® de conserver la confidentialité de ce numéro ou solliciter la création d’un numéro personnel en cas de modification de leur situation, le Club Med® ne pouvant être tenu responsable de dommages résultant d’une divulgation ou d’une utilisation de ce numéro qui ne lui serait pas imputable.

Les données collectées et enregistrées par le Club Med® dans son système informatique ont pour finalité de permettre la gestion de l’inscription du G.M® à un Forfait et l’exécution des différentes prestations afférentes ainsi que la gestion d’opérations notamment techniques pour améliorer et personnaliser les prestations et outils du Club Med® (études, déduplication, tests techniques, etc.). Ces données peuvent également être utilisées à des fins de communication commerciale, notamment par courrier électronique ou SMS, par le groupe Club Med® ainsi que par des partenaires de ce dernier si le G.M® a donné son accord préalable à cette utilisation. Pour ces finalités, ces informations sont susceptibles d’être stockées, traitées et transférées par le Club Med® à des services internes du Club Med®, agissant pour compte commun à plusieurs entités du groupe Club Med® (qui s’entend de la société Club Med SAS et de ses filiales) et à des tiers (tels que les compagnies de transport, assurances, banques, autorités

douanières, prestataires réceptifs, sous-traitants, sous-traitants techniques), y compris hors de l’Union Européenne ainsi que dans des pays ne disposant pas d’un niveau de protection équivalent à celui de l’Union Européenne. Ces tiers ne pourront accéder aux données personnelles des G.M® que pour les besoins liés à leur inscription ou sur instructions des services internes du groupe Club Med® pour les besoins liés aux autres finalités susvisées dans le strict respect de la législation applicable notamment en matière de sécurité des données. L’opposition du client à la collecte, à l’enregistrement ou au transfert à des tiers, y compris à l’étranger, des données personnelles le concernant nécessaires à la vente ou à l’exécution d’un Forfait et de ses prestations afférentes engendrerait de facto l’impossibilité pour le Club Med® d’assurer tout ou partie de la prestation demandée.

Par ailleurs, il est indiqué au G.M® que, pour des raisons de sécurité, des systèmes de vidéosurveillance peuvent être installés dans certains Villages. Les traitements de ces images font l’objet de déclarations à la CNIL.

Chaque G.M® dispose d’un droit strictement personnel d’accès, de rectification et d’opposition pour motifs légitimes aux informations le concernant qu’il pourra exercer auprès du Club Med – Service Relation Clients, 11 rue de Cambrai 75019, Paris Cedex, en joignant copie d’un justificatif d’identité à sa demande écrite. De plus, chaque G.M® peut s’opposer aux communications commerciales du groupe Club Med® et/ou de ses partenaires en cliquant sur le lien d’opposition ou en suivant la procédure d’opposition figurant sur les e-mails ou SMS commerciaux ou en écrivant à l’adresse du Service Relation Clients mentionnée ci-dessus. L’opposition d’un G.M® à ces communications commerciales peut avoir pour conséquence de le priver également du bénéfice éventuel d’avantages qui pourraient lui être réservés dans le cadre de programmes de fidélisation particuliers pouvant exister au sein du groupe Club Med® ou avec des sociétés partenaires extérieures. D’autre part, chaque G.M® dispose d’un droit à s’inscrire sur la liste d’opposition au démarchage téléphonique (Bloctel).

### 15. ASSISTANCE

L’Assistance est assumée par EUROP ASSISTANCE et non par Club Med®. Toute inscription au Club Med®, ou par l’intermédiaire d’un agent de voyages, fait bénéficier le G.M® des prestations d’EUROP ASSISTANCE, qui couvrent l’assistance aux personnes pendant le séjour ou le voyage (y compris pendant le transport Club Med®) ainsi que durant les trajets personnels des G.M® pour s’y rendre ou en revenir.

### 15.1. DÉFINITIONS

#### 15.1.1. Bénéficiaire

Par Bénéficiaire, on entend toute personne se déplaçant et/ ou séjourant dans le cadre d’un contrat de transport et/ ou d’hébergement souscrit auprès du Club Méditerranée directement ou par l’intermédiaire d’un agent de voyages.

#### 15.1.2. Domicile

Par Domicile du Bénéficiaire, on entend son lieu principal et habituel d’habitation figurant comme domicile sur son avis d’imposition sur le revenu.

#### 15.1.3. Pays d’origine

Par Pays d’origine du Bénéficiaire, on entend le pays où se trouve son Domicile.

#### 15.2. RÈGLES À OBSERVER EN CAS D’ASSISTANCE

Pour permettre à EUROP ASSISTANCE d’intervenir, il est nécessaire :

- de prendre contact sans attendre avec EUROP ASSISTANCE : Téléphone : +33 1 41 85 84 86
Télécopie : +33 1 41 85 85 71
- d’obtenir l’accord préalable d’EUROP ASSISTANCE avant de prendre toute initiative ou d’engager toute dépense,
- de fournir tous les éléments relatifs au contrat souscrit,
- de se conformer aux solutions préconisées par EUROP ASSISTANCE,
- de fournir tous les justificatifs originaux des dépenses dont le remboursement est demandé. En cas de fausse déclaration, EUROP ASSISTANCE se réserve le droit de prendre toutes dispositions relatives à ses obligations pour les contrats en cours, et le cas échéant d’en refuser le remboursement ou de procéder à la refacturation des frais engagés.

#### 15.3. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

La présente convention d’assistance (“Convention”) garantit les G.M® encore appelés ‘’Bénéficiaires’’, dans le monde entier.

#### 15.4. DURÉE DE LA GARANTIE

Les prestations d’assistance aux personnes prennent effet le jour du départ pour le séjour ou le voyage, et expirent le jour du retour prévu, avec une durée maximale de trois mois.

Les prestations d’assistance conseil prennent effet le jour de la souscription du Contrat afin que les Bénéficiaires puissent y avoir recours avant le jour du départ pour le séjour ou le voyage. La validité de la présente Convention est soumise à celle du protocole d’accord conclu entre EUROP ASSISTANCE et le Club Méditerranée. En cas de résiliation de ce dernier, la présente Convention sera annulée de plein droit.

#### 15.5. TITRES DE TRANSPORT

Lorsqu’un transport est organisé et pris en charge en application des dispositions de la présente Convention, le Bénéficiaire s’engage à réserver à EUROP ASSISTANCE le droit d’utiliser les titres de transport qu’il détient. De même, il s’engage à rembourser à EUROP ASSISTANCE les montants dont il obtiendrait le remboursement auprès de l’organisme émetteur de ce titre de transport.

#### 15.6. PRESTATIONS D’ASSISTANCE

#### 15.6.1. Assistance aux personnes

##### 15.6.1.1. TRANSPORT/RAPATRIEMENT

Un Bénéficiaire est malade ou blessé lors d’un déplacement dans l’un des pays couverts par la présente Convention d’assistance : les médecins d’EUROP ASSISTANCE se mettent en relation avec le médecin local qui a reçu le Bénéficiaire, à la suite de la maladie ou de l’accident. Les médecins d’EUROP ASSISTANCE recueillent toutes les informations nécessaires à la décision qui doit être prise dans l’intérêt médical du Bénéficiaire, auprès du médecin local, éventuellement auprès du médecin traitant habituel. Les informations recueillies permettent à EUROP ASSISTANCE, après décision des médecins d’EUROP ASSISTANCE, de déclencher et organiser, en fonction des seules exigences médicales, soit le retour du Bénéficiaire à son Domicile, soit son transport, le cas échéant sous surveillance médicale, vers un service hospitalier approprié proche de son Domicile, par véhicule sanitaire léger, par ambulance, par train (place assise en 1<sup>er</sup> classe, couchette 1<sup>er</sup> classe ou wagon-lit), par avion de ligne ou par avion sanitaire. Dans certains cas, la sécurité du Bénéficiaire peut nécessiter un premier transport vers un centre de soins de proximité, avant d’envisager un retour vers une structure proche de son Domicile.

Le Service Médical d’EUROP ASSISTANCE peut réserver une place dans le service où l’hospitalisation a été prévue. Seuls l’intérêt médical du Bénéficiaire et le respect des règlements sanitaires en vigueur sont pris en considération pour arrêter la décision du transport, le choix du moyen utilisé pour ce transport et le choix d’un lieu d’hospitalisation éventuel. Les informations des médecins locaux ou du médecin traitant habituel, qui peuvent être essentielles, aident EUROP ASSISTANCE à prendre la décision qui paraît la plus opportune. Il est, à cet égard, expressément convenu que la décision finale à mettre en œuvre dans l’intérêt médical du Bénéficiaire appartient en dernier ressort aux médecins d’EUROP ASSISTANCE, et ce, afin d’éviter tout conflit d’autorités médicales. Par ailleurs, dans le cas où le Bénéficiaire refuse de suivre la décision considérée comme la plus opportune par les médecins d’EUROP ASSISTANCE, il décharge expressément EUROP ASSISTANCE de toute responsabilité, notamment en cas de retour par ses propres moyens, ou encore en cas d’aggravation de son état de santé.

#### 15.6.1.2. RETOUR DES ACCOMPAGNANTS

En cas de rapatriement d’un Bénéficiaire, EUROP ASSISTANCE organise et prend en charge le retour d’un accompagnant et/ou des enfants mineurs qui voyageaient avec lui, par train 1<sup>er</sup> classe ou avion classe économique, si aucune personne restée sur place ne peut s’en occuper.

#### 15.6.1.3. PRÉSENCE HOSPITALISATION

Si un Bénéficiaire est hospitalisé et que son état de santé ne permet pas d’envisager son transport avant 7 jours, EUROP ASSISTANCE organise et prend à sa charge le déplacement aller et retour de l’un de ses proches par train 1<sup>er</sup> classe ou avion classe économique, depuis le Pays d’origine du Bénéficiaire jusqu’à son chevet. EUROP ASSISTANCE prend également à sa charge les frais d’hôtel (chambre et petit-déjeuner) à concurrence de 80 euros TTC par jour pendant 10 nuits maximum. Les frais de restauration ne sont pas pris en charge.

#### 15.6.1.4 HÉBERGEMENT D’UN ACCOMPAGNANT

En cas d’hospitalisation d’un Bénéficiaire à la suite d’un évènement garanti, EUROP ASSISTANCE prend en charge les frais d’hôtel (chambre + petit déjeuner) d’un ou plusieurs accompagnants à concurrence d’un montant maximum de :
- 80 euros TTC par jour pour un accompagnant seul dans la limite de 10 jours par évènement
- 150 euros TTC par jour pour une famille dans la limite de 10 jours par évènement.

#### 15.6.1.5. FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR À L’HÔTEL

Si l’état de santé d’un Bénéficiaire ne justifie pas son transport, tel que défini à l’article I.4.6.1.1. ‘’Transport/rapatriement’’, et ne lui permet pas d’entreprendre le retour à son Domicile à la date initialement prévue, EUROP ASSISTANCE participe aux frais de prolongation de séjour à l’hôtel sur place (chambre et petit-déjeuner) du Bénéficiaire, d’un accompagnant et des enfants mineurs qui voyagent avec lui, à concurrence de 80 euros TTC par personne et par jour, plafonnés à 150 euros TTC par jour et par évènement pendant 10 jours maximum. Cette prestation n’est pas cumulable avec la prestation ‘’Présence hospitalisation’’.

#### 15.6.1.6. ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Un Bénéficiaire est malade ou blessé lors d’un déplacement et son état ne lui permet pas de s’occuper des enfants de moins de 15 ans voyageant avec lui : EUROP ASSISTANCE organise et prend en charge le voyage aller-retour, depuis son Pays d’origine, par train 1<sup>er</sup> classe ou avion classe économique, d’une personne de son choix (y compris un salarié Club Med depuis le Village) ou de l’une des hôtesses d’EUROP ASSISTANCE, afin de ramener les enfants à leur Domicile par train 1<sup>er</sup> classe ou avion classe économique. Les billets des enfants restent à la charge de leur famille.

#### 15.6.1.7. REMBOURSEMENT COMPLÉMENTAIRE DES FRAIS MÉDICAUX

Un Bénéficiaire est malade ou blessé lors d’un déplacement hors de son Pays d’origine : EUROP ASSISTANCE lui rembourse, à concurrence de 75 000 euros TTC maximum, les frais médicaux engagés à l’étranger et restant à sa charge après remboursement effectué par la Sécurité sociale, la mutuelle et/ou tout autre organisme de prévoyance. Une franchise de 50 euros TTC par Bénéficiaire et par évènement est appliquée dans tous les cas. Les soins dentaires sont remboursés dans les mêmes conditions avec un plafond de 160 euros TTC. Le Bénéficiaire ou ses ayants droit s’engagent, à cette fin, à effectuer, dès le retour dans leur Pays d’origine, toutes démarches nécessaires au recouvrement de ces frais auprès des organismes concernés. EUROP ASSISTANCE procède au remboursement tel que défini ci-dessus, à la condition que le Bénéficiaire ou ses ayants droit communiquent à EUROP ASSISTANCE (Service indemnisations -1, promenade de la Bonnette, 92633 GENNEVILLIERS cedex) les documents suivants :
- les décomptes originaux des organismes sociaux et/ou de prévoyance justifiant les remboursements obtenus ;
- les photocopies des notes de soins justifiant des dépenses engagées. Nature des frais médicaux ouvrant droit à un remboursement complémentaire :
- honoraires médicaux ;
- frais de médicaments prescrits par un médecin ;
- frais d’ambulance ordonnée par un médecin pour un trajet local ;
- frais d’hospitalisation tant que le Bénéficiaire est jugé intransportable, par décision des médecins d’EUROP ASSISTANCE prise après recueil des informations auprès du médecin local. Le remboursement complémentaire de ces frais d’hospitalisation cesse à compter du jour où EUROP ASSISTANCE est en mesure d’effectuer le transport ;
- urgence dentaire.

#### 15.6.1.8. AVANCE SUR FRAIS D’HOSPITALISATION

Un Bénéficiaire est malade ou blessé lors d’un déplacement hors de son Pays d’origine : tant qu’il s’y trouve hospitalisé, EUOP ASSISTANCE peut faire l’avance des frais d’hospitalisation à concurrence de 75 000 euros TTC maximum, sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- pour des soins prescrits en accord avec les médecins d’EUROP ASSISTANCE ;

- tant que le Bénéficiaire est jugé intransportable par décision des médecins d’EUROP ASSISTANCE prise après recueil des informations auprès du médecin local. Aucune avance n’est accordée à dater du jour où EUROP ASSISTANCE est en mesure d’effectuer le transport.

Le Bénéficiaire s’engage, dans tous les cas, à rembourser à EUROP ASSISTANCE cette avance 30 jours après réception de la facture d’EUROP ASSISTANCE. Cette obligation s’applique même si le Bénéficiaire a engagé les procédures de remboursement visées au I.4.6.1.6.

Bien entendu, dès que ces procédures ont abouti, EUROP ASSISTANCE prend en charge la différence entre le montant de l’avance que le Bénéficiaire a remboursé à EUROP ASSISTANCE et le montant des sommes perçues auprès des organismes sociaux et/ou de prévoyance, dans les conditions et à concurrence des montants prévus au I.4.6.1.6 et sous réserve que le Bénéficiaire ou ses ayants droit communiquent à EUROP ASSISTANCE les documents prévus au I.4.6.1.6.

#### 15.6.1.9. TRANSPORT EN CAS DE DÉCÈS

Un Bénéficiaire décède au cours d’un déplacement : EUROP ASSISTANCE organise et prend en charge le transport du défunt jusqu’au lieu des obsèques dans son Pays d’origine.

EUROP ASSISTANCE prend également en charge l’intégralité des frais nécessités par les soins de préparation et les aménagements spécifiques au transport. De plus, EUROP ASSISTANCE participe aux frais de cercueil à concurrence de 1500 euros TTC maximum, et sur présentation de la facture originale. Les autres frais (notamment de cérémonie, convois locaux, inhumation) restent à la charge de la famille.

#### 15.6.1.10. FRAIS DE LIAISON

En cas d’accident EUROP ASSISTANCE participera à concurrence de 75 euros TTC par évènement aux frais de liaison d’un Bénéficiaire et/ou d’un accompagnant entre le Village et la structure de soin.

#### 15.6.1.11. ENVOI DE MÉDICAMENTS

Un Bénéficiaire ne peut se procurer, sur place, des médicaments indispensables à la poursuite d’un traitement en cours. EUROP ASSISTANCE recherche et envoie ces médicaments sur son lieu de séjour, sous réserve des contraintes légales locales et françaises. EUROP ASSISTANCE prend en charge les frais d’expédition. Les autres frais (coût d’achat des médicaments, frais de douane…) sont à la charge du Bénéficiaire.

#### 15.6.1.12. CAUTION PÉNALE ET HONORAIRES D’AVOCAT

#### 15.6.1.12.1 AVANCE DE LA CAUTION PÉNALE (ÉTRANGER UNIQUEMENT)

Lorsqu’un Bénéficiaire fait l’objet de poursuites judiciaires consécutives à un accident de la circulation (à l’exclusion de toute autre cause) dont il serait l’auteur, EUROP ASSISTANCE fait l’avance de la caution pénale jusqu’à un maximum de 15 000 euros TTC. Le Bénéficiaire s’engage à rembourser cette avance à EUROP ASSISTANCE dans un délai de 30 jours après réception de la facture ou aussitôt que la caution pénale lui aura été restituée par les autorités si la restitution intervient avant l’expiration de ce délai. Cette prestation ne couvre pas les suites judiciaires engagées dans son Pays d’origine, par suite d’un accident de la route survenu à l’étranger.

#### 15.6.1.12.2 PRISE EN CHARGE DES HONORAIRES D’AVOCAT (ÉTRANGER UNIQUEMENT)

Lorsqu’un Bénéficiaire fait l’objet de poursuites judiciaires consécutives à un accident de la circulation (à l’exclusion de toute autre cause) dont il serait l’auteur, EUROP ASSISTANCE prend en charge les frais d’avocat sur place à concurrence de 3 000 euros TTC, à condition que les faits reprochés ne soient pas, dans la législation du pays, passibles de sanctions pénales. Cette prestation ne couvre pas les suites judiciaires engagées dans le Pays d’origine du Bénéficiaire, par suite d’un accident de la route survenu à l’étranger. Les faits en relation avec une activité professionnelle excluent l’application de cette garantie.

### 15.6.2. Conseil voyage/Messagerie

#### 15.6.2.1. INFORMATIONS VOYAGE

Sur simple appel téléphonique au numéro suivant : 01 41 85 84 86, EUROP ASSISTANCE met le Bénéficiaire en relation avec un interlocuteur qualifié pour répondre à toutes ses questions sur les aspects réglementaires et pratiques de son voyage :

• les précautions médicales à prendre avant d’entreprendre son voyage (vaccins, médicaments…) ;
• les conditions de voyage (possibilités de transport…) ;
• les conditions de vie locale (température, climat, nourriture…).

L’équipe Conseil peut être jointe de 9h00 à 18h00, heures françaises, tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés.

#### 15.6.2.2. TRANSMISSION DE MESSAGES URGENTS

Si, au cours d’un déplacement, un Bénéficiaire est dans l’impossibilité de contacter une personne, EUROP ASSISTANCE transmet, à l’heure et au jour choisis par le Bénéficiaire, le message qui lui aura été préalablement communiqué par téléphone au numéro suivant : + 33 1 41 85 81 13. Le Bénéficiaire peut aussi utiliser ce numéro pour laisser un message destiné à une personne de son choix qui pourra en prendre connaissance sur simple appel.
NOTA : ce service ne permet pas l’usage du PCV. Le contenu des messages, ne saurait, par ailleurs, en aucun cas engager la responsabilité d’EUROP ASSISTANCE, et reste soumis à la législation française, notamment pénale et administrative. Le non-respect de cette législation peut entraîner le refus de communiquer le message.

#### 15.7. EXCLUSIONS

EUROP ASSISTANCE ne peut, en aucun cas, se substituer aux organismes locaux de secours d’urgence. Sont exclus ou ne peuvent donner lieu à prise en charge :
• les conséquences des situations à risques infectieux en contexte épidémique ; de l’exposition à des agents biologiques infectants ; de l’exposition à des agents chimiques type gaz de combat, de l’exposition à des agents incapacitants, de

l’exposition à des agents neurotoxiques ou à effet neurotoxiques rémanents qui font l’objet d’une mise en quarantaine ou de mesures préventives ou de surveillances spécifiques de la part des autorités sanitaires internationales et/ou sanitaires locales du pays où vous séjournez, et/ou nationale du Pays d’origine,

• les conséquences d’actes intentionnels de votre part ou les conséquences d’actes dolosifs, de tentatives de suicide ou suicides,

• l’usage de médicaments, de drogues ou de stupéfiants ou produits assimilés, non prescrits médicalement, et l’usage abusif d’alcool,

• les états de santé et/ou maladies et/ou blessures préexistants diagnostiqués et/ou traités ayant fait l’objet d’une hospitalisation continue, d’une hospitalisation de jour ou d’une hospitalisation ambulatoire dans les 6 mois précédant toute demande, qu’il s’agisse de la manifestation ou de l’aggravation dudit état,

• les frais engagés sans notre accord, ou non expressément prévus par les présentes Dispositions Générales du contrat,
• les frais non justifiés par des documents originaux,
• les sinistres survenus dans les pays exclus de la garantie du contrat ou en dehors des dates de validité du contrat, et notamment au-delà de la durée du voyage prévu à l’étranger,
• les conséquences des incidents survenus au cours d’épreuves, courses, ou compétitions motorisées (ou leurs essais), soumises par la réglementation en vigueur à l’autorisation préalable des pouvoirs publics, lorsque vous y participez en tant que concurrent, ou au cours d’essais sur circuit soumis à homologation préalable des pouvoirs publics, et ce, même si vous utilisez votre propre véhicule,

• les voyages entrepris dans un but de diagnostic et/ou de traitement médical ou d’intervention de chirurgie esthétique, leurs conséquences et les frais en découlant,
• l’organisation et la prise en charge du transport visé au paragraphe ‘’Transport/rapatriement’’ pour des affections bénignes qui peuvent être traitées sur place et qui ne vous empêchent pas de poursuivre votre voyage,
• les demandes d’assistance se rapportant à la procréation médicalement assistée ou à l’interruption volontaire de grossesse, leurs conséquences et les frais en découlant,
• les demandes relatives à la procréation ou la gestation pour le compte d’autrui, leurs conséquences et les frais en découlant,
• les appareillages médicaux et les prothèses (dentaires, auditives, médicales),
• les cures thermales, leurs conséquences et les frais en découlant,
• les frais médicaux engagés dans votre pays de Domicile,
• les hospitalisations prévues, leurs conséquences et les frais en découlant,
• les frais d’optique (lunettes et verres de contact par exemple),
• les vaccins et frais de vaccination,
• les visites médicales de contrôle, leurs conséquences et les frais s’y rapportant,
• les interventions à caractère esthétique, ainsi que leurs éventuelles conséquences et les frais en découlant,
• les séjours dans une maison de repos, leurs conséquences et les frais en découlant,
• les réductions, kinésithérapies, chiropraxies, leurs conséquences et les frais en découlant,
• les services médicaux ou paramédicaux et l’achat de produits dont le caractère thérapeutique n’est pas reconnu par la législation française, et les frais s’y rapportant,
• les bilans de santé concernant un dépistage à titre de prévention, les traitements ou analyses réguliers, leurs conséquences et les frais en découlant,
• l’organisation des recherches et secours de personnes en mer ou en montagne,
• l’organisation des recherches et secours de personnes dans le désert, ainsi que les frais s’y rapportant,
• les frais liés aux excédents de poids des bagages lors d’un transport par avion et les frais d’acheminement des bagages lorsqu’ils ne peuvent être transportés avec vous,

• les frais d’annulation de voyage,
• les frais de restaurant,
• les frais de douane.

#### 15.8. CAS D’EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET CAS DE FORCE MAJEURE

EUROP ASSISTANCE ne peut en aucun cas se substituer aux organismes locaux en cas d’urgence. Les exclusions générales du contrat sont les exclusions communes à l’ensemble prestations d’assistance décrites aux présentes Dispositions Générales. Sont exclus :
• les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires,

• la participation volontaire d’un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,

• les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d’une source d’énergie présentant un caractère de radioactivité,

• sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l’indemnisation

des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance).

- les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,
- tout acte intentionnel de votre part pouvant entraîner la garantie du contrat.

Les transporteurs de personnes (dont notamment les compagnies aériennes) sont susceptibles d'opposer pour les personnes atteintes de certaines pathologies ou pour les femmes enceintes, des restrictions applicables jusqu'au moment du début du transport, et susceptibles d'être modifiées sans préavis (ainsi pour les compagnies aériennes : examen médical, certificat médical, etc.).

De ce fait, le rapatriement de ces personnes ne pourra être réalisé que sous réserve d'absence de refus du transporteur, et bien évidemment, d'absence d'avis médical défavorable tel que prévu et suivant les modalités prévues au paragraphe "Transport/rapatriement" au regard de la santé de l'Assuré ou de l'enfant à naître.

#### 15.9. SUBROGATION

EUROP ASSISTANCE est subrogée à concurrence des indemnités payées et des services fournis par elle dans les droits et actions du Bénéficiaire, contre toute personne responsable des faits ayant motivé son intervention. Lorsque les prestations fournies en exécution de la convention sont couvertes en tout ou partie auprès d'une autre compagnie ou institution, EUROP ASSISTANCE est subrogée dans les droits et actions du Bénéficiaire contre cette compagnie ou cette institution.

#### 15.10. PRESCRIPTION

Toute action découlant de la présente convention est prescrite dans un délai de deux ans à compter de l'événement qui lui donne naissance.

#### 15.11. RÉCLAMATIONS

EUROP ASSISTANCE élit domicile à l'adresse de son siège social.

En cas de réclamation ou de litige, vous pourrez vous adresser au Service Remontées Clients d'EUROP ASSISTANCE - 1, promenade de la Bonnette - 92633 Gennevilliers cedex. Si le délai de traitement doit excéder les 10 jours ouvrés, une lettre d'attente vous sera adressée dans ce délai. Une réponse écrite à la réclamation sera transmise dans un délai maximum de 2 mois à compter de la date de réception de la réclamation initiale.

#### 15.12. AUTORITÉ DE CONTRÔLE

L'autorité chargée du contrôle est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - A.C.P.R. - 61, rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.

#### 15.13. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Toutes les informations recueillies par EUROP ASSISTANCE FRANCE, 1, promenade de la Bonnette, 92633 Gennevilliers cedex, lors de la souscription à l'un de ses services et/ou lors de la réalisation des prestations sont nécessaires à l'exécution des engagements que nous prenons à votre égard. À défaut de réponse aux renseignements demandés, EUROP ASSISTANCE sera dans l'impossibilité de vous fournir le service auquel vous souhaitez souscrire.

Ces informations sont uniquement réservées aux services d'EUROP ASSISTANCE FRANCE en charge de votre contrat et pourront être transmises pour les seuls besoins de la réalisation du service à des prestataires ou partenaires d'EUROP ASSISTANCE FRANCE. EUROP ASSISTANCE FRANCE se réserve également la possibilité d'utiliser vos données personnelles à des fins de suivi qualité ou d'études statistiques.

EUROP ASSISTANCE FRANCE peut être amenée à communiquer certaines de vos données aux partenaires à l'origine de la présente garantie d'assistance.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant en écrivant à : EUROP ASSISTANCE FRANCE - Service Remontées Clients - 1, promenade de la Bonnette, 92633 Gennevilliers cedex.

Si pour les besoins de la réalisation du service demandé, un transfert des informations vous concernant, est réalisé en dehors de l'Union Européenne, EUROP ASSISTANCE FRANCE prendra des mesures contractuelles avec les destinataires afin de sécuriser ce transfert.

Par ailleurs, les Assurés sont informés que les conversations téléphoniques qu'ils échangeront avec EUROP ASSISTANCE pourront faire l'objet d'un enregistrement dans le cadre du suivi de la qualité des services et de la formation des personnels. Ces enregistrements seront conservés pendant une durée de 2 mois. Les Assurés pourront s'y opposer en manifestant leur refus auprès de leur interlocuteur.

## 16. ASSURANCE

Les garanties d'assurance suivantes sont acquises au G.M® auprès de Generali Assurances. Toutefois il est vivement recommandé au G.M® de souscrire une assurance complémentaire. Pour toute déclaration de sinistre liée aux garanties d'assurance ainsi que tout renseignement, le G.M® peut s'adresser au courtier d'assurance : MARSH - Tour Ariane - La Défense 9 - 92088 Paris La Défense Cedex - Tél. : 0 820 90 00 79 - Fax : +33 1 41 34 59 04 ou à son assureur ou courtier d'assurance personnel. À cet égard, le Club Med® offre la possibilité de souscrire une assurance complémentaire couvrant les risques encourus lors de votre voyage tels que notamment, sans que cette liste soit limitative : annulation, bagages, ski, frais médicaux. Pour tout détail de cette offre, se reporter aux pages assurance facultative "Écran Total®" et "Ski Zéco Souci®" ou se renseigner en Agence.

#### 16.1. FRAIS MÉDICAUX

Si, par malchance, vous êtes victime d'un accident durant votre séjour au Club Med®, vous serez remboursé(e) de vos frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques à concurrence de 500 euros. Cette garantie ne joue qu'en complément ou à défaut de la Sécurité sociale, d'une mutuelle ou d'une compagnie d'assurance privée.

#### 16.2. DÉCÈS ACCIDENTEL

Capital : 3 000 euros.

#### 16.3. INVALIDITÉ PERMANENTE CONSÉCUTIVE À UN ACCIDENT

Capital pour 100% d'invalidité : 4 500 euros (réductible en fonction du taux d'invalidité à dire d'expert). Les frais de séjour (hôtel, restaurant, prolongation de séjour au Club Med®, taxi) ne peuvent, en aucun cas, entrer dans le champ d'application des clauses d'assistance ou d'assurance figurant aux paragraphes 14 et 15.

## 17. REPRODUCTION LITTÉRALE DES ARTICLES DU CODE DU TOURISME

**Article R. 211-3** Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

**Article R. 211-3-1** L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

**Article R. 211-4** Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- Les prestations de restauration proposées ;
- La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ou d'une croisière ;
- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur

en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

**Article R. 211-5** L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

**Article R. 211-6** Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- La ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- Les prestations de restauration proposées ;
- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ou d'une croisière ;
- Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms,

adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

**Article R. 211-7** L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

**Article R. 211-8** Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

**Article R. 211-9** Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà



effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ. **Article R. 211-10** Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuder des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

**Article R. 211-11** Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Conditions particulières Croisières, reportez-vous au site [www.clubmed.fr/croisieres](http://www.clubmed.fr/croisieres)

Conditions particulières des Circuits Découverte by Club Med®, reportez-vous à la Brochure Circuits Découverte by Club Med®.

## 18- ILLUSTRATIONS

Le Club Med® met tout en œuvre pour fournir des photos et illustrations permettant au G.M® d'avoir un aperçu des prestations proposées. Ces photos et illustrations ont pour objet de donner une idée de la catégorie des prestations, mais ne sauraient engager le Club Med® au-delà de cet objet.

### BROCHURE DESTINATIONS SOLEIL

AVRIL 2017 / AVRIL 2018

Édition du 01 décembre 2016

Le cas échéant, les prix figurant dans la présente Brochure annulent et remplacent, pour toute réservation effectuée à compter du 01 décembre 2016, les prix figurant dans toutes Brochures ou erratums Soleil 2016-2017 antérieures.

#### Directeur de la publication

Sylvain Rabuel

#### Comité de rédaction et de coordination

##### Brochures Europe

Nathalie Hourton, Julien Le Nôte, Chloé Reynaert, Margaux Tremblaye  
Ainsi que : Quentin Briard, Heidi Kunkel, Julien Lebreton, Élisabeth Moet, Armelle Vimont-Laurent

##### Rédacteurs Club Med

Christine Alemany, Mathilde Colas, Marie-Catherine Correia, Maryline Douce, Nathalie Gastebois, Amaury Gorgeu, Alice Nguyen, Priscille Pacoret de Saint Bon

##### Conception maquettes et rédaction

BETC CONTENT

##### Illustrateur

Géraldine Roussel

##### Couverture

Fred & Farid

##### Réalisation et photogravure

Compos Juloit

##### Impression

Imiaye Graphic

##### Médiathèque Club Med

Marie Bascou, Eloïse Bouquet, Marion Fayou, David Ledercq, Carole Pagnol, Lucile Sarthou, Virginie Sourdon, Alexandra Tugot Doris

##### Photographes

JF Ayora, N. Baraque, F. Berthet, S. Cervos, E. Chen (The Finishing Touche Studio), T. Chin-Mao, NG. Chookia, E. Cino, B. Comtesse, Corbis/H. Sitton, Côté est / Eric d'Hérouville, D. Coutant, A. Couturier, D. Crookes, D. Dauga, S. Detalle, V. Dupard-Mandel, S. Escarfullery, E. Freeman, F. Hernandez, M. Hertrich project, X. Hung, C. Jeusset, M. Julien, A. Laurin, J-F Lefèvre, J. Lelong, M. Mäia, N. Masson, D. Matal, F. Peyranne, J-C Pratt, F. Schack, L. Selvais, Z. Shen, M. Smircic, T. Tabata, M. Torlak, G. Trillard, R. Vandermeeren, B. Van Looke, M. Vianna, P. Wai Nang, M. Winter, K. Yoshida, G. Zhenyu, Photothèque Club Med, ©Stock : Anibal Trejo, EHstock, Mableen, Rrainbow

##### Stylistes

F. Blanc, E. Burckbuchler, C. Charas, S. Depardieu, V. Fauconnier, J. Gumprecht, M. Graux, D. Lubelski, V. Naim, A. Rogantini, A. Sart, S. Schilliger, H. Uwajima, S. Vaillant.

##### Merci à

Accessorize, Agnès B, Armani Sport, Bart's, BCBG Max Azria, Bronzette, Cache Cache, Carreira, Catimini, Clarks Daxon, Dolomiti, Do Maillot, Eden Park, ERES, Esprit, Etam, Europann, Fitflop, Fusalp, Gotcha, Hawaians, Helly Hansen, Jean Le Bourget, Jus d'Orange, Kiwi, Lacoste, Lafuma, Les Petites, Marion Godart, Milou Sports les 2 Alpes, Moon Boots, Napapijri, Palme, Paul&jo, Petit Bateau, Poivre Blanc, Polo nation, Princesse Tam Tam, Quiksilver, Rossignol, Salomon, Seafoly, Serengeti, Shan, Soraya, Superga, Theodora Gabrielli, Vanessa Bruno, 3 Pommes.

##### Club Med SAS

11, rue de Cambrai • 75957 Paris Cedex 19 - France  
• Tél. : +33 1 53 35 35 53 Fax : +33 1 53 35 36 16 • [www.clubmed.com](http://www.clubmed.com) • Société par Actions Simplifiée au capital de 149 704 804 euros • 572 185 684 RCS Paris • Licence IM075 100307 • N° TVA intracom FR56 572 185684 • RCP N° AA.992.497 • GENERALI ASSURANCES IARD 7, boulevard Haussmann F-75456 Paris Cedex 9 • Garantie Financière APS 15, avenue Carnot F-75017 Paris

Le présent numéro a été tiré à 244 400 exemplaires. Tous droits de reproduction et d'adaptation, même partielle, réservés pour tous pays.

©Club Med 2016



# NOS PRIX

## Détail des prix indiqués sur les pages Village "on redécouvre la liberté" (p. 12 à p. 75)

Prix à partir de, par personne (18 ans et +), valable dans un certain type de logement en occupation à 2, en Forfait Tout Compris de 7 jours sans transport et à certaines dates. Hors cotisation annuelle d'un montant de 20 € valable pour tout G.M® de plus de 2 ans. Voir Conditions Générales de Vente p. 83. Tous les prix et conditions sont disponibles sur clubmed.fr, par téléphone ou dans votre Agence.

VILLAGES	PAGINATION	PRIX	CHAMBRE	DATES DE DÉBUT DE SÉJOUR	Vous pouvez également choisir notre Forfait séjour Club Med avec transport sur l'une de nos compagnies aériennes ou ferroviaires partenaires. Prix : nous consulter.
Agadir	p. 74	790 €	Chambre Club	du 04/11 au 11/11/2017 inclus	RAM
Bali	p. 22	990 €	Chambre Club	du 04/11 au 11/11/2017 inclus	Cathay Pacific
Bintan Island	p. 23	1 170 €	Chambre Club	du 29/04 au 24/06/2017 inclus	Singapore Airlines
Bodrum Palmiye	p. 48	970 €	Chambre Club	du 02/09 au 30/09/2017 inclus	Freebird
Cancún Yucatán	p. 38	990 €	Chambre Club	du 26/08 au 14/10/2017 inclus	XL Airways
Cap Skirring	p. 75	1 030 €	Chambre Club	du 29/04 au 27/05/2017 inclus	Transavia
Cargèse	p. 58	850 €	Chambre Club	du 02/09 au 09/09/2017 inclus	Air France
Chamonix Mont-Blanc	p. 69	960 €	Chambre Club	du 17/06 au 01/07/2017 inclus	SNCF
Cherating Beach	p. 24	850 €	Chambre Club	le 04/11 et le 11/11/2017	Qatar Airways
Club Med 2	p. 42	790 €	Pont B	croisière du 22 au 24/05 inclus, du 06 au 08/06 inclus et du 04 au 06/10/2017	Air France
Columbus Isle	p. 34	840 €	Chambre Club	du 04/11 au 11/11/2017 inclus	French Blue
Da Balaia	p. 44	1 060 €	Chambre Club Hôtel	le 04/11/2017	Transavia
Djerba la Douce	p. 74	830 €	Bungalow Club	le 01/07/2017	Transavia
Gregolimano	p. 50	950 €	Chambre Club Hôtel	du 22/04 au 13/05/2017 inclus	Transavia
Guilín	p. 25	820 €	Chambre Club	du 29/04 au 24/06/2017 inclus	Cathay Pacific
Kamarina	p. 52	740 €	Bungalow Club	le 01/04/2017	Transavia
Kani	p. 14	1 400 €	Bungalow Club	du 29/04 au 24/06/2017 et du 26/08 au 14/10/2017 inclus	Emirates
Kemer	p. 49	790 €	Chambre Club	du 23/09 au 07/10/2017 inclus	Transavia
La Caravelle	p. 30	1 170 €	Chambre Club	du 29/04 au 24/06/2017 inclus	Air France
La Palmyre Atlantique	p. 60	810 €	Chambre Club	du 30/09 au 14/10/2017 inclus	SNCF
La Plantation d'Albion Club Med	p. 18	1 460 €	Chambre Club	du 29/04 au 24/06/2017 inclus	Air Mauritius
La Pointe aux Canonnières	p. 20	1 250 €	Chambre Club	du 29/04 au 24/06/2017 inclus	Air Mauritius
Les Boucaniers	p. 32	1 050 €	Chambre Club	du 26/08 au 14/10/2017 inclus	Air France
Les Chalets de Valmorel	p. 64	1 683 €	Appartement Chalet 2 chambres	le 01/07/2017	SNCF
Les Villas d'Albion	p. 16	2 250 €	Villas 2 chambres vue mer	du 29/04 au 24/06/2017 inclus	Air Mauritius
Les Villas de Finolhu	p. 12	3 680 €	Villa 1 chambre	du 29/04 au 24/06/2017 et du 26/08 au 14/10/2017 inclus	Emirates
Marrakech la Palmeraie	p. 70	1 070 €	Chambre Club	du 27/05 au 01/07/2017 inclus et du 02/09 au 14/10/2017 inclus	RAM
Napitia	p. 53	830 €	Chambre Club Hôtel	du 02/09 au 09/09/2017 inclus	Transavia
Opio en Provence	p. 56	970 €	Chambre Club	du 04/11 au 11/11/2017 inclus	Air France
Palmiye	p. 46	890 €	Bungalow Club	du 23/09 au 14/10/2017 inclus	Transavia
Peisey-Vallandry	p. 68	990 €	Chambre Club	du 17/06 au 01/07/2017 inclus	SNCF
Phuket	p. 24	990 €	Chambre Club	du 26/08 au 14/10/2017 inclus	Thai Airways
Pragelato Vialattea	p. 54	980 €	Chambre Club	du 17/06 au 01/07/2017 inclus	Air France
Punta Cana	p. 28	820 €	Chambre Club	du 26/08 au 14/10/2017 inclus	French Blue
Rio das Pedras	p. 40	880 €	Chambre Club	du 29/04 au 24/06/2017 inclus	Air France
Sandpiper Bay	p. 36	770 €	Chambre Club	du 26/08 au 14/10/2017 inclus	Air France
Sant'Ambrogio	p. 59	850 €	Chambre Club	du 29/04 au 13/05/2017 inclus	HOP!
Sanya	p. 26	880 €	Chambre Deluxe	du 26/08 au 14/10/2017 inclus	Air France en code share avec China Southern Airlines
Serre-Chevalier	p. 69	870 €	Chambre Club	du 17/06 au 01/07/2017 inclus	SNCF
Valmorel	p. 66	990 €	Chambre Club	le 01/07/2017	SNCF
Vittel Golf Ermitage	p. 62	970 €	Chambre Club	le 23/09/2017	SNCF
Vittel le Parc	p. 63	880 €	Chambre Club Grand Hôtel	du 23/09 au 14/10/2017 inclus	SNCF
Yasmina	p. 72	870 €	Chambre Club "Altair"	le 23/09/2017	Transavia

# NOS OFFRES – LES CONDITIONS

Toutes nos offres et tarifs de l'Été 2017\*\* sont valables sur l'intégralité des dates de séjour de la saison, soit du **25/03/2017 au 10/12/2017** (selon destination), sauf mention contraire dans les conditions de l'offre concernée, s'entendent hors cotisation annuelle de 20 € par personne, services avec supplément/à la carte (dont City Stops et Escapades) et frais d'escale, et sont non rétroactives, non cumulables entre elles et avec d'autres offres proposées par Club Med® (sauf indication contraire). Les offres avec transport s'entendent avec transport Aller/Retour. Offres sous réserve de disponibilité, soumises aux conditions de la brochure Trident, du présent Cahier des prix (disponible en Agence) et Erratum en vigueur au moment de la réservation.

## (1) Offre HAPPY FIRST\*

\*Premiers heureux

### (1a) Garantie meilleure offre

Garantie de la meilleure offre Club Med® de la saison Été 2017 : si vous trouvez une offre de réduction Club Med® plus avantageuse sur votre Forfait lors de la saison, Club Med® vous rembourse la différence de prix constatée, sous forme d'un avoir pour un Forfait non encore réservé. Avoir valable dans un délai de 12 mois à compter de la date de début du Forfait initialement réservé avec Happy First\*.

#### Conditions :

- La garantie **concerne uniquement les Forfaits réservés** jusqu'au dernier jour du 6<sup>e</sup> mois précédant le mois de votre départ et bénéficiant de la réduction de 15% Happy First\*.
- L'offre plus favorable proposée par Club Med® doit s'appliquer à un **Forfait en tous points identique à celui réservé avec la garantie meilleure offre** (même Village, Croisière, Villa ou Appartement-Chalet, catégorie de logement, conditions de transport, notamment même type de vol, inscrits, dates et ville de départ et de retour)...
- Garantie non applicable à l'égard des offres de Dernière Minute, des offres spéciales réservées à une clientèle ciblée et hors réductions additionnelles liées à l'offre Parrainage.

### (1b) Réduction Happy First\*

Offre valable à partir de 6 ans pour les Villages et Villas & Appartements-Chalets et 8 ans pour les Croisières by Club Med.

**Montant de la réduction :** pour les réservations effectuées

#### • Jusqu'au dernier jour du 6<sup>e</sup> mois précédant le mois de votre départ

- o 15% de réduction par personne dans la limite de 500 € pour les Villages et les Croisières by Club Med.
- o 15% de réduction par personne dans la limite de 800 € pour les Villas & Appartements-Chalets.

#### • Entre le premier jour du 5<sup>e</sup> mois et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois précédant le mois de votre départ

- o 10% de réduction par personne dans la limite de 300 € pour les Villages et les Croisières by Club Med.
- o 10% de réduction par personne dans la limite de 500 € pour les Villas & Appartements-Chalets.

**Dates et durée du séjour :**

#### • Forfaits d'une semaine minimum

- **Départs du 01/05/2017 au 10/12/2017** pour les Villages et Villas & Appartements-Chalets et **du 19/04/2017 au 20/10/2017** pour les Croisières by Club Med.

**Séjours concernés (destinations & transport) et assiette de la réduction :** Forfait avec ou sans transport

- Villages Campagne & Sommets d'Europe (hors Corse), Appartements-Chalets : réduction applicable uniquement sur la partie Séjour du Forfait (prix sans transport).
- Autres Villages (Corse comprise) et Croisières by Club Med : réduction applicable sur le Forfait réservé (prix avec transport, le cas échéant).

**Limitation :**

- **Du 04/10/2016 au 06/10/2016 inclus**, l'offre Happy First\* est ouverte sans limite de nombre de Forfaits bénéficiant de la réduction = 3 jours illimités by Club Med
- **Pour des réservations avant le dernier jour du 6<sup>e</sup> mois précédant le mois de votre départ :** la réduction est applicable pour les 20 premiers Forfaits par Village ou Croisière by Club Med et les 5 premiers Villas ou Appartements-Chalets par date de départ. Ces nombres tiendront compte du nombre de Forfaits vendus pendant les 3 jours illimités by Club Med.
- **Pour des réservations entre le premier jour du 5<sup>e</sup> mois et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois précédant le mois de votre départ :** la réduction est applicable pour les 5 premiers Forfaits par Village ou Croisière by Club Med et les 5 premiers Villas ou Appartements-Chalets par date de départ.

Ces nombres s'appliquent tous pays de réservation confondus et concernés par l'offre (France, Belgique, Suisse et Pays-Bas).

## (2) Offres EN FAMILLE

**Gratuités et réductions déjà appliquées dans les prix proposés.** Réductions appliquées pour les Villages, Villas & Appartements-Chalets et Croisières by Club Med uniquement sur la partie séjour (hors transport ; et hors taxes éventuelles et frais d'escales pour les Croisières by Club Med) du Forfait adulte. L'enfant doit partager sa chambre avec au moins deux adultes pour les Villages et un adulte pour les Croisières by Club Med, inscrits sur le même dossier de réservation, avec des dates et lieux de départ et de retour identiques. Hors prestations indiquées avec supplément (telles que le Baby Club Med®, Petit Club Med®...). Les limites d'âge indiquées ci-après s'entendent à la date de départ et non à la date de réservation. Tarifs cumulables avec les autres offres et/ou réductions de prix proposées par Club Med®.

### (2a) Moins de 6 ans : SÉJOUR OFFERT

- Hors transport. Hors dates de séjour comprises entre le 29/07/2017 et le 26/08/2017 pour les 2-5 ans : 75% de réduction.
- Enfants de moins de 2 ans : gratuité également valable sur la partie transport, dans le cas d'un transport aérien uniquement.
- Concernant les Croisières by Club Med, les enfants ne sont autorisés à bord du Club Med 2 qu'à partir de 8 ans.

### (2b) 6-11 ans : -50%

Hors transport. Hors dates de séjour comprises entre le 29/07/2017 et le 26/08/2017 : 30% de réduction. Pour les Croisières by Club Med, la réduction de 50% s'applique à partir de 8 ans.

### (2c) 12-17 ans : -20%

Hors transport. Hors dates de séjour comprises entre le 29/07/2017 et le 26/08/2017 : 10% de réduction

\*\*Les offres Été 2017 sont disponibles à partir de l'ouverture des réservations Été 2017, soit le 4 octobre 2016. Les offres Hiver 2017-2018 seront disponibles à partir de l'ouverture des réservations Hiver 2017-2018.





# CLUB MED ÉCRAN TOTAL L'ASSURANCE VACANCES TOUT COMPRIS BY CLUB MED



Une annulation de dernière minute, un avion raté, un retour anticipé...  
Avec Club Med Écran Total®, vous partez l'esprit tranquille.  
Des équipes expertes sont à votre écoute 24/7 en cas d'imprévu.  
Des conditions d'assurance uniques<sup>(1)</sup>, c'est aussi cela, l'Esprit Club Med.

## URGENCE AU BARREAU



Alice : "Je suis avocate au Barreau de Paris. 5 jours avant mon départ, j'ai appris que je devais représenter un client à une audience de dernière minute. Grâce à Club Med Écran Total®, j'ai pu annuler mon séjour et être indemnisée, ce qu'aucune autre assurance n'aurait fait."

## UN AVION RATÉ

Michel : "Ma femme Élise, nos deux enfants et moi-même étions impatientes de partir à Palmyre. Sauf qu'à la suite d'une panne de voiture, nous avons raté notre avion à Roissy. Nous avons dû racheter des billets pour prendre l'avion suivant, soit un coût de 2 033 €. Heureusement que nous avons souscrit à Club Med Écran Total® qui nous a indemnisés rapidement."



## UN RETOUR ANTICIPÉ



Catherine : "À peine arrivée à la Plantation d'Albion Club Med, j'ai appris le décès de mon père. J'ai dû alors écourter mon séjour et rentrer de toute urgence, accompagnée de mon mari Arnaud. Alors que notre carte bancaire nous proposait une indemnité réduite, Club Med Écran Total® nous a remboursé la totalité du séjour à hauteur de 14 726 €."

Un forfait assurance à partir  
de 25 €<sup>(2)</sup> par personne

-20% > à partir de 3 personnes

Avantages exclusifs  
pour nos G.M® Gold

Une réduction de 10% sur  
Club Med Ecran Total®



# LES AGENCES CLUB MED

## PARIS

**PARIS 1<sup>er</sup>**  
18, avenue de l'Opéra  
Métro Pyramides  
Tél. : 01 42 96 90 20.  
agence.opera@clubmed.com

**PARIS 4<sup>e</sup>**  
28, rue Saint-Antoine  
Métro Bastille ou Saint-Paul  
Tél. : 01 44 54 86 40.  
agence.saintpaul@clubmed.com

**NEW PARIS 5<sup>e</sup>**  
19, avenue des Gobelins  
Métro Les Gobelins  
Tél. : 01 44 06 64 54.  
agence.gobelins@clubmed.com

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
106, rue de Rennes  
Métro Rennes  
Tél. : 01 42 22 36 96.  
agence.ruederennes@clubmed.com

**NEW PARIS 8<sup>e</sup>**  
Agence en appartement au 2<sup>e</sup> étage  
125, avenue des Champs Elysées  
Métro Charles de Gaulle Étoile  
Tél. : 01 53 75 00 86.  
agence.champselysees@clubmed.com

**PARIS 12<sup>e</sup> - 7J/7**  
40, rue François Truffaut  
Métro Cour Saint-Émilion  
Tél. : 01 44 68 70 40.  
agence.bercy@clubmed.com

**PARIS 15<sup>e</sup>**  
109, rue Lecourbe  
Métro Cambronne  
Tél. : 01 56 56 56 80.  
agence.lecourbe@clubmed.com

**PARIS 16<sup>e</sup>**  
114, avenue Victor Hugo  
Métro Victor Hugo  
Tél. : 01 53 65 15 70.  
agence.victorhugo@clubmed.com

**PARIS 16<sup>e</sup>**  
11, rue d'Auteuil  
Métro Église d'Auteuil  
Tél. : 01 55 74 45 10.  
agence.auteuil@clubmed.com

**NEW PARIS 17<sup>e</sup>**  
109 rue de Courcelles  
Métro Pereire  
Tél. : 01 53 75 00 88.  
agence.courcelles@clubmed.com

## ÎLE-DE-FRANCE

**BOULOGNE-BILLANCOURT**  
174, boulevard Jean-Jaurès, 92100  
Métro Marcel Sembat  
Tél. : 01 41 22 01 80.  
agence.boulogne@clubmed.com

**ENGHEN-LES-BAINS**  
6, rue Robert Schuman, 95880  
SNCF Gare d'Enghien-les-Bains  
Tél. : 01 39 89 39 89.  
agence.enghien@clubmed.com

**FONTAINEBLEAU**  
66, rue Grande, 77300  
SNCF Gare Fontainebleau-Avon  
Tél. : 01 64 32 46 06.  
agence.fontainebleau@clubmed.com

**ISSY-LES-MOULINEAUX**  
17, rue du Général Leclerc, 92130  
Métro Corentin Celton  
Tél. : 01 47 65 00 00.  
agence.issy@clubmed.com

**NEW LA VARENNE  
SAINT-HILAIRE**  
12, rue Saint-Hilaire, 94210  
RER A La Varenne - Chennevières  
Tél. : 01 45 11 19 99.  
agence.lavarenne@clubmed.com

**NEUILLY-SUR-SEINE**  
12, place du Marché, 92200  
Métro les Sablons  
Tél. : 01 46 24 01 52.  
agence.neuilly@clubmed.com

**NOGENT-SUR-MARNE**  
113, Grande Rue Charles de Gaulle, 94130  
Tél. : 01 43 24 01 02.  
agence.nogent@clubmed.com

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**  
60, rue au Pain, 78100  
RER A Saint-Germain-en-Laye  
Tél. : 01 34 51 08 08.  
agence.stgermainenlaye@clubmed.com

**SCEAUX**  
31, rue Houdan, 92330  
RER B Sceaux  
Tél. : 01 41 87 90 70.  
agence.sceaux@clubmed.com

**VERSAILLES**  
23, rue Hoche, 78000  
SNCF Gare Versailles Rivé-Droite  
Tél. : 01 30 84 15 15.  
agence.versailles@clubmed.com

## PROVINCE

**AIX-EN-PROVINCE**  
28, cours Mirabeau, 13100  
Tél. : 04 42 91 53 73.  
agence.aix@clubmed.com

**ANGERS**  
31, rue St-Laud, 49100  
Tél. : 02 41 20 56 00.  
agence.angers@clubmed.com

**ANNECY**  
48, rue Sommeiller, 74000  
Tél. : 04 50 45 31 00.  
agence.annecey@clubmed.com

**AVIGNON**  
29, rue St-Agricol, 84000  
Tél. : 04 90 85 50 50.  
agence.avignon@clubmed.com

**BORDEAUX**  
53, cours Clémenceau, 33000  
Tél. : 05 56 81 28 30.  
agence.bordeaux@clubmed.com

**CANNES**  
15, rue des Belges, 06400  
Tél. : 04 93 68 75 30.  
agence.cannes@clubmed.com

**CHAMBÉRY**  
1, avenue Général de Gaulle, 73000  
Tél. : 04 79 65 65 05.  
agence.chambery@clubmed.com

**CLERMONT-FERRAND**  
5, place de Jaude, 63000  
Tél. : 04 73 17 14 20.  
agence.clermont-ferrand@clubmed.com

**DIJON**  
20, rue des Forges, 21000  
Tél. : 03 80 30 77 32.  
agence.dijon@clubmed.com

**GRENOBLE**  
11, place Victor Hugo, 38000  
Tél. : 04 76 46 01 37.  
agence.grenoble@clubmed.com

**LA ROCHELLE**  
20, rue des Dames, place du marché, 17000  
Tél. : 05 46 07 04 80.  
agence.larochelle@clubmed.com

**LE HAVRE**  
119, rue Louis Brindeau, 76600  
Tél. : 02 35 48 11 11.  
agence.lehavre@clubmed.com

**LE MANS**  
4, rue Courthardy, 72000  
Tél. : 02 43 23 52 06.  
agence.lemans@clubmed.com

**NEW LILLE**  
3 bis rue Basse, 59000  
Tél. : 03 20 55 35 45.  
agence.lille@clubmed.com

**LYON 2<sup>e</sup>**  
Place des Jacobins, 69002  
Tél. : 04 72 41 07 07.  
agence.lyonjacobin@clubmed.com

**LYON 6<sup>e</sup>**  
5, avenue du Maréchal de Saxe, 69006  
Tél. : 04 72 14 67 00.  
agence.lyonsaxe@clubmed.com

**MARCO-EN-BAROEUL**  
8, place Lisfranc, 59700  
Tél. : 03 20 80 00 10.  
agence.marco@clubmed.com

**MARSEILLE 1<sup>er</sup>**  
9, rue Paradis, 13001  
Tél. : 04 91 33 71 08.  
agence.marseilleparadis@clubmed.com

**MARSEILLE 8<sup>e</sup>**  
493, rue Paradis, 13008  
Tél. : 04 96 20 33 40.  
agence.marseilleprado@clubmed.com

**METZ**  
5, rue des Clercs, 57000  
Tél. : 03 87 50 55 55.  
agence.metz@clubmed.com

**MONTPELLIER**  
24, Grand Rue Jean Moulin, 34000  
Tél. : 04 67 66 06 60.  
agence.montpellier@clubmed.com

**MULHOUSE**  
42, rue des Boulangers, 68100  
Tél. : 03 89 66 14 15.  
agence.mulhouse@clubmed.com

**NANCY**  
42, rue Saint-Georges, 54000  
Tél. : 03 83 30 01 00.  
agence.nancy@clubmed.com

**NANTES**  
1, place Delorme, 44000  
Tél. : 02 40 35 56 56.  
agence.nantes@clubmed.com

**NICE**  
7, avenue de Suède, 06000  
Tél. : 04 92 14 49 14.  
agence.nice@clubmed.com

**NÎMES**  
1, rue Régale, 30000  
Tél. : 04 66 36 03 06.  
agence.nimes@clubmed.com

**ORLÉANS**  
29, rue Jeanne d'Arc, 45000  
Tél. : 02 38 81 11 55.  
agence.orleans@clubmed.com

**REIMS**  
14, cours Jean-Baptiste Langlet, 51100  
Tél. : 03 26 47 54 22.  
agence.reims@clubmed.com

**RENNES**  
3, rue Nationale, 35000  
Tél. : 02 99 79 12 12.  
agence.rennes@clubmed.com

**ROUEN**  
47, rue du Grand Pont  
(place de la Cathédrale), 76000  
Tél. : 02 35 70 50 50.  
agence.rouen@clubmed.com

**SAINT-ÉTIENNE**  
10, place du Peuple, 42000  
Tél. : 04 77 33 38 75.  
agence.stetienne@clubmed.com

**SEN LIS**  
10, place Henri IV, 60300  
Tél. : 03 44 53 67 99.  
agence.senlis@clubmed.com

**STRASBOURG**  
26, rue du 22 Novembre, 67000  
Tél. : 03 88 15 00 88.  
agence.strasbourg@clubmed.com

**TOULON**  
310, rue Jean Jaurès, 83000  
Tél. : 04 94 24 81 81.  
agence.toulon@clubmed.com

**TOULOUSE**  
1 bis, rue des Lois, 31000  
Tél. : 05 34 45 53 20.  
agence.toulouse@clubmed.com

**TOURS**  
29, rue des Halles, 37000  
Tél. : 02 47 20 49 50.  
agence.tours@clubmed.com

**TROYES**  
29, rue Urbain IV, 10000  
Tél. : 03 25 41 41 41.  
agence.troyes@clubmed.com

